DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - N° 12948 - 6 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · DIMANCHE 14-LUNDI 15 SEPTEMBRE 1986

Services secrets : stupide polémique

« Le terrorisme est un véritable acte de guerre », a expliqué, le vendredi 12 septembre, le premier ministre, M. Jacques Chirac, à l'Institut des hautes études de défense nationale. Quatre ans auparavant, en septembre 1982, un autre premier ministre, M. Pierre Mauroy, avait lui aussi assimilé ce défi international à « un crime qui dispose des moyens de guerre » pour conclure que la lutte antiterroriste est « une partie intégrante de la défense ».

On ne peut qu'apprécier une telle continuité de la doctrine entre la droite et la gauche, en France, sur un sujet de cette gravité. Face à ce consensus dans la définition du danger, la polémique entre deux anciens « patrons » des services secrets, MM. Alexandre de Marenches et Pierre Marion, qui s'accusent réciproquement de n'avoir pratiquement rien entrepris contre le terrorisme, a quelque chose de dérisoire, d'indécent et de stupide à l'heure où des Français paient de leur sang un lourd tribut.

Les inspirateurs et les exécutants de ces attentats, tout comme leurs bénéficiaires, risquent de juger l'efficacité des services secrets français dans la lutte antiterroriste à l'aune de cette mauvaise querelle. Un an après le ratage de l'opération contre le « Rainbow-Warrior » en Nouvelle-Zélande, la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), qui panse ses plaies, mérite un autre débat que cette dispute inopportune.

Pourquoi des hommes habitués à l'ombre et à l'action clandestine par leurs responsabilités passées éprouvent-ils ce besoin impérieux de paraître et de parader lorsqu'ils ont cessé d'exercer leurs fonctions ? A qui profite leur goût, longtemps refréné, pour ces bavardages spectaculaires ? De leur temps, ils imposèrent silence à leurs subordonnés. Pourquoi n'auraient-ils pas aujourd'hui le scrupule de respecter leur devoir de réserve, eux qui savent d'expérience que le contre-espionnage requiert avant tout de la discrétion pour ne pas fournir de renseignements à l'adversaire ? S'ils veulent témoigner pour l'histoire, qu'ils évitent d'abord de s'affranchir de leur déontologie professionnelle.

D'autant que la mission de leur ancien service, à l'heure actuelle, n'est ni aussi aisée ni aussi positive que certains, y compris dans les milieux gouvernementaux, veulent le faire croire.

Face à un exécutif qui a des comptes à rendre à la nation et qui, pour rassurer l'opinion, semble attendre des résultats concrets, voire rapides, dans la lutte antiterroriste, ni les services secrets, comme la DGSE, ni « a fortiori » l'armée ne sont la panacée. Des actions militaires, à la condition qu'un gouvernement en prenne toute la responsabilité devant la communauté internationale, peuvent avoir des effets ponctuels et momentanés. Elles ne désamorcent pas une situation explosive liée à bien d'autres considérations, politiques et idéologiques.

« Le terrorisme est le mariage du feu et de l'eau », explique un fonctionnaire de la DGSE. C'est-à-dire deux éléments naturels qui, lorsqu'ils se déchaînent, peuvent vite devenir incontrôlables.

Le gouvernement craint une escalade des attentats

M. Chirac annonce des mesures antiterroristes

Le gouvernement redoute une intensification des attentats, après l'explosion d'une bombe qui a fait, le vendredi 12 septembre, dans le quartier de la Défense, quarante et un blessés, dont deux grièvement. M. Jacques Chirac devait rendre publiques, ce week-end, un certain nombre de mesures antiterroristes. Le premier ministre, en visite à Alger, pourrait s'entretenir avec ses interlocuteurs du problème du terrorisme. (Lire nos informations page 6.)



La négociation franco-iranienne pourrait aboutir rapidement

nous déclare le représentant de Téhéran à Paris

La négociation sur le règlement du contentieux financier entre la France et l'Iran progresse et pourrait aboutir rapidement, estime le chargé d'affaires iranien à Paris, tout en se déclarant « optimiste » quant à l'avenir des relations entre les deux pays. Le diplomate a, d'autre part, souligné que l'Iran condamnait sans réserve le terrorisme : « Nous n'approuvons aucunement, dit-il, le massacre d'innocents. »

Le contentieux financier entre la France et l'Iran pourrait être réglé au moins partiellement dans un « *proche avenir* », peut-être « *dans quelques semaines* », estime le chargé d'affaires iranien à Paris. « *Je suis optimiste* », nous a déclaré M. Gholan Reza Haddadi, visiblement très soucieux de faire état de « *progrès* » au moment où certains laissent entendre que les négociations financières engagées entre les deux pays piétinent.

« *Je dois dire que le gouvernement français a montré une certaine bonne volonté à propos de ce problème* » du remboursement du prêt de 1 milliard de dollars consenti par l'Iran au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) en 1974, a poursuivi M. Haddadi.

Selon le diplomate, « *des progrès ont été accomplis cet été* » lors des derniers pourparlers qu'a eus la délégation des négociateurs français à Téhéran. Certes, M. Haddadi reconnaît qu'aucune nouvelle rencontre entre les deux délégations n'est prévue, mais « *ce n'est pas du tout un mauvais signe* », dit-il, laissant entendre que la négociation est arrivée à un stade avancé.

Propos recueillis par ALAIN FRACHON.

(Lire la suite page 2.)

Les Philippines, six mois après la chute de Marcos

Les ambiguïtés du « pouvoir du peuple »

Avant son départ pour les Etats-Unis, où elle se rend en visite officielle le lundi 15 septembre, Mme Aquino a de nouveau, vendredi, appelé son gouvernement et ses compatriotes à s'unir derrière elle. Deux adjoints du ministre philippin de la défense, M. Enrile, avaient, en effet la veille, critiqué ouvertement le gouvernement et affirmé que des communistes s'étaient infiltrés dans l'administration.

MANILLE
de notre envoyé spécial

L'action se passe en 1991. Cory Aquino achève son mandat présidentiel. Sa fille, Kris, est devenue une superstar de la télévision. Bongbon, le fils de Marcos, est lui dans le maquis, organisant les « loyalistes ». Afin de contraindre Cory à autoriser son père à revenir mourir dans son pays, Bongbon enlève Kris et l'histoire prend alors inopinément un tour de Roméo et Juliette désopilant. Tout finit bien : un Marcos-pantin reviendra aux Philippines pour y rendre l'âme et Imelda et Cory échangeront des fleurs sur les tombes, placées côte à côte, de leurs époux respectifs.

Cette pièce de Bienvenido M. Noriega n'est pas du grand théâtre : c'est une farce, tour à tour grinçante et sentimentale, que venait applaudir, début septembre au centre culturel de Manille (construit par Imelda Marcos), un public jeune et visiblement ravi de rire du « *people's power* » de février et d'une Cory grisonnante, un peu guindée dans son angélisme. Cette aptitude à renverser jusqu'à l'absurde l'ordre des choses reflète le caractère pour le moins mouvant d'une situation politique où alliances et mésalliances font bon ménage.

Six mois après cette « révolution de février » qui mit bas le régime Marcos et à la veille d'une visite à Washington qui doit consacrer sa crédibilité internationale, Mme Aquino a perdu son innocence politique sans que pour autant, la période de transition entre un pouvoir dictatorial et une démocratie en action soit achevée. Certes, le pluralisme a été rétabli — si bien, au demeurant, que l'intérêt national semble le plus souvent passer après les ambitions personnelles.

Les partis surgissent comme des pousses de bambous après la pluie, les journaux confondent la liberté d'expression avec la propagation des rumeurs et le cabinet est si ouvertement divisé entre une gauche radicale et une droite traditionnelle qu'on se demande parfois si ces ministres qui se critiquent les uns les autres siègent bien dans le même gouvernement. Chacun prend en fait position pour les deux échéances politiques qui marquent la fin de la période de transition : le référendum sur la nouvelle Constitution (avant la fin de l'année) et les élections locales puis générales (au printemps).

Le projet de Constitution devait être prêt le 2 septembre. Mais victime du pluralisme éclaté que connaissent actuellement les Philippines, la commission constitutionnelle, formée de quarante-huit personnalités venant d'horizons les plus divers (religieux, économiques, radicaux, juridiques), s'empêtre dans les détails.

La présidente essaye de se tenir au-dessus de la mêlée. Elle jouit toujours d'une incontestable popularité, presque instinctive en ce qu'elle tient plus à une sorte de « foi en Cory » qu'à un jugement politique (ce qui lui épargne pour l'instant de devoir cautionner sa légitimité par des réalisations concrètes). Mme Aquino demande du temps, et la majorité des Philippins lui accordent volontiers un blanc-seing. Il reste que, si elle est populaire, elle n'a pas pour autant derrière elle une force politique capable, notamment dans le futur Parlement, de lui assurer une majorité qui n'ait pas le caractère aléatoire de toute coalition.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 3.)

La mort de Jacques-Henri Lartigue

La légende du siècle

Jacques-Henri Lartigue est mort le vendredi 12 septembre à l'hôpital de Cimiez, à Nice. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans. Avec Henri-Cartier Bresson et Robert Doisneau, il était l'un des trois photographes français les plus célèbres. Mais il est le seul dont l'œuvre ait entièrement accompli la traversée du siècle.

La légende sans doute était trop belle qui voulait qu'après plus de trois quarts de siècle d'une vie active et palpitante, traversée les yeux écarquillés, entièrement tournée vers la création, la flânerie, les voyages, le bonheur et les femmes, Jacques-Henri Lartigue ne s'éteignît jamais.

D'autant qu'il était devenu de son vivant un personnage de légende. Et que son œuvre, en rattrapant pour ainsi dire pas à pas chaque seconde de sa vie, par ses qualités inépuisables de grâce, de fraîcheur et d'enthousiasme, le fabuleux potentiel d'attention, d'amusement, de réceptivité qu'elle contient, pouvait se comparer au siècle. Et, en digérant le temps, se parer de plein droit d'un caractère d'éternité.

Il fut reconnu tardivement, à l'âge de soixante-neuf ans, alors qu'il pratiquait la photographie depuis l'enfance, et la légende veut qu'il ait été découvert aux Etats-Unis. En réalité, c'est Charles Rado, de l'agence Rapho, qui l'avait présenté aux Américains. Ce qui lui valut d'être consacré, quasiment du jour au lendemain, par une exposition présentée en 1963 au MOMA de New-York, comme un très grand photographe témoin de son temps.

La passion de J.-H. Lartigue était née simplement de l'enfance. Le jour où, clignant rapidement des yeux plusieurs fois de suite, il crut définitivement pouvoir mémoriser les scènes qu'il voyait.

Mais lorsqu'il découvrit que les images ne représentaient jamais ce qu'il désirait, il en conçut un découragement tel que ses parents durent consulter un médecin. Le remède tout trouvé fut l'appareil en bois verni que son père, homme d'affaires à Courbevoie, lui offrit, et avec lequel il se mit à cultiver l'art de regarder et de faire poser tout ce qui l'enchantait.

Le miracle, en effet, c'est que, tout au long d'un siècle tourmenté, à travers tous les pays, les événements, deux guerres et trois mariages, ce qui revient à épouser trois fois la vie, Jacques-Henri Lartigue s'est toujours conduit en amateur.

Il représente même l'archétype rêvé du photographe amateur qui met sa vie en images, de l'enfance à l'âge adulte, en compagnie duquel on fait l'apprentissage et la découverte du monde, et qui accède un jour à la postérité, entraînant dans son sillage une œuvre resplendissante de près de 200 000 clichés, répartis sur plus de 120 albums, reflet complet d'une époque, d'un pays, d'un siècle vus par un seul individu.

PATRICK ROEGIERS.

(Lire la suite page 14.)

هكذا من الاجل

Etranger

La fin du sommet Moubarak-Pérès

« L'esprit d'Alexandrie » résistera-t-il à l'arrivée au pouvoir de M. Shamir ?

Le sommet israélo-égyptien, qui s'est achevé le vendredi 12 septembre à Alexandrie, devrait contribuer *« à un mouvement »* vers une relance du processus de paix au Proche-Orient, estime-t-on à Washington – où M. Pérès est attendu dimanche, – tout en soulignant qu'il ne fallait pas s'attendre à une *« percée »* à court terme.

A Moscou, l'agence Tass écrit vendredi que le sommet d'Alexandrie est le résultat d'une « manœuvre » américaine : *« Agissant activement en coulisses, Washington tente d'utiliser la rencontre d'Alexandrie comme un stimulant pour des accords séparés* [au Proche-Orient], *afin de réaliser ses projets expansionnistes dans la région. »*

A Jérusalem et dans les territoires occupés, la presse palestinienne est d'une tonalité plutôt critique. *« C'est le premier ministre israélien qui retire tout le bénéfice de la rencontre »*, écrit, par exemple, le quotidien *Al Fajr* (pro-OLP). Ailleurs, le ton général de la presse arabe est à la condamnation du sommet et, particulièrement, de la politique suivie par le président Moubarak.

ALEXANDRIE
de notre envoyé spécial

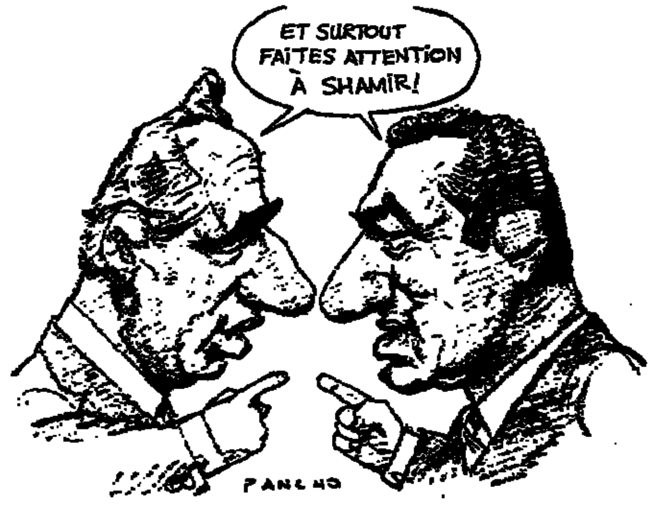
Les entretiens d'Alexandrie, dont beaucoup d'observateurs, israéliens notamment, se gobergeaient à l'avance, marqueront peut-être, avec le recul, une date importante dans la relance du processus de paix au Proche-Orient.

Non pas seulement, bien sûr, parce que le président égyptien et le premier ministre israélien, cédant à un réflexe « proclamatoire », ont, dans un communiqué conjoint déclaré *« 1987 année de négociation de paix »*. Pareille profession de foi reste le plus souvent lettre morte, mais surtout parce que les deux dirigeants affirment vouloir se donner les moyens de leur politique.

Cette volonté commune supposait à l'évidence un échange de concessions. Elles sont apparues clairement à l'issue du sommet d'Alexandrie : Israël a accepté le principe d'une conférence internationale, dont le rôle, la composition et les pouvoirs devront, le moment venu, être définis par une commission préparatoire ; en contrepartie, l'Egypte a consenti à passer sous silence l'OLP, avec laquelle l'Etat hébreu refuse avec constance de discuter.

Conférence internationale : ces deux mots resteront associés aux discussions d'Alexandrie. Pour satisfaire le roi Hussein et « se couvrir » auprès des « durs » du monde arabe, M. Moubarak souhaitait faire adopter, par son hôte, cette formule de négociation. Il a obtenu gain de cause. Certes, le communiqué final ne fait aucune référence à une telle conférence de paix, M. Pérès ayant fait valoir qu'il n'était pas mandaté pour accepter un énoncé aussi solennel, mais M. Moubarak, dans son commentaire, s'est montré catégorique : *« Nous sommes tombés d'accord sur une conférence internationale et avons décidé de constituer une commission chargée de la préparer. »*

Confirmant cet *« accord verbal »* en rentrant à Tel-Aviv, M. Pérès a cité plusieurs arguments déjà employés en faveur d'une formule qu'il avait jusqu'à présent toujours refusé d'avaliser sans équivoque, et



que le Likoud continue de combattre avec vigueur. Israël, a rappelé le premier ministre, approuva dès 1973 le principe d'une conférence internationale. Cette décision reste valide.

Silence sur l'OLP

Une conférence, mais quelle conférence ? M. Pérès a répété ce qu'il avait souvent dit : une conférence ne pourrait pas se substituer à des négociations directes entre les parties en conflit. Elle ne pourrait pas imposer une décision aux parties concernées. La semaine dernière, M. Pérès avait en outre réaffirmé à ce sujet trois autres principes : une conférence n'aurait aucun droit d'annuler des accords déjà signés par les parties en cause, sa composition devrait être approuvée par tous, Israël s'opposerait en effet à ce que l'URSS en soit membre tant qu'elle n'aurait pas restauré avec lui des relations diplomatiques.

Pour M. Pérès, la conférence qu'il accepte aujourd'hui et le forum qu'il préconisait hier renvoient donc bien à la même réalité. Il n'empêche qu'en un an il a opéré un glissement sémantique de l'*« accompagnement »* international à la *« conférence »* en passant par le *« forum »* – qui n'est pas innocent.

Il ne faut pas surestimer la concession de M. Pérès. Elle relève, on le voit, largement du vocabulaire. Les réserves d'Israël quant au fonctionnement et au mandat d'une conférence internationale restent entières. La contrepartie obtenue par M. Pérès *n'est pas mince*. A Alexandrie, ni le communiqué final ni M. Moubarak dans ses commentaires n'ont mentionné l'OLP.

Certes l'Egypte n'a pas caché ces derniers mois son agacement envers M. Arafat, à qui elle reproche, entre autres, sa rupture avec le roi Hussein et son refus de la résolution 242. De là à croire qu'à Alexandrie le mutisme égyptien au sujet de l'OLP va au-delà d'un geste de pure circonstance il y a un pas qu'il serait imprudent de franchir.

Le problème palestinien fut au cœur des entretiens d'Alexandrie. *« Ensemble et avec les autres parties concernées »*, annonce le communiqué commun, *« M. Pérès et M. Moubarak poursuivront leurs efforts vers une solution du problème palestinien sous tous ses aspects. »* *« Naturellement*, a précisé le raïs, *nous coopérerons à ce sujet avec notre ami le roi Hussein. »* M. Pérès a confirmé qu'Israël et l'Egypte entendaient *« régler la difficile question palestinienne dans le cadre d'un arrangement avec la Jordanie »*. Autrement dit, le roi Hussein, absent physiquement d'Alexandrie, était bel et bien dans tous les esprits.

Pour M. Pérès la faiblesse majeure de la rencontre d'Alexandrie est qu'elle arrive bien tard. Dans un mois, il ne sera plus premier ministre. Il est probable que son successeur et rival, M. Shamir, ne se sentira pas tenu de respecter les engagements de celui qui deviendra son ministre des affaires étrangères. M. Pérès aura-t-il assez d'influence et de liberté de manœuvre aux côtés de M. Shamir pour infléchir de manière décisive la diplomatie israélienne ? « L'esprit d'Alexandrie » résistera-t-il à l'alternance ? En tout cas, on imagine mal pour l'instant M. Shamir reçu à son tour en Egypte.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Un entretien avec le représentant de Téhéran à Paris

(Suite de la première page.)

M. Haddadi précise à ce sujet que le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, *« a envoyé dernièrement un message écrit »* à son collègue iranien, M. Velayati ; *« et je peux vous dire*, poursuit le chargé d'affaires, *que je transmettrai très vite une réponse importante de la part de M. Velayati »*, concernant notamment l'affaire du prêt. Cette réponse, M. Haddadi n'en connaît pas les *« détails »*, seulement les grandes lignes : mais elles l'autorisent, dit-il, à se déclarer *« ravi »* de l'évolution de la négociation et *« optimiste quant à l'avenir des relations franco-iraniennes »*.

Pour Téhéran, la normalisation de ces relations suppose que trois conditions soient satisfaites : le départ de France du mouvement d'opposition iranien des Moudjahidins du peuple (c'est chose faite avec l'installation, en juin, des principaux dirigeants de cette organisation à Bagdad) ; le remboursement du prêt de 1 milliard de dollars (c'est en voie d'être acquis, à en croire M. Haddadi) ; et, enfin, l'arrêt du soutien français à l'Irak, en guerre depuis près de sept ans contre l'Iran.

Faut-il en conclure qu'il ne saurait y avoir de « normalisation » avec Paris tant que la France n'aura pas modifié les relations qu'elle entretient avec l'Irak ? Le chargé d'affaires ne semble pas le croire. Certes, dit-il, *« nos conditions ne sont pas séparables les unes des autres »*, mais il ajoute, aussitôt que le règlement du contentieux financier devrait ouvrir la porte à un début de normalisation. Ce sera une étape importante, *« le mouvement pourra se développer »*, explique M. Haddadi, qui semble accorder la priorité au règlement du contentieux financier.

Pour le gouvernement français, la normalisation des relations avec l'Iran devrait amener Téhéran à user de son influence auprès des extrémistes chiites libanais (pro-iraniens), qui retiennent des Français en otage à Beyrouth. Là, M. Haddadi est catégorique, réaffirmant la position de Téhéran. *« Les relations franco-iraniennes*, assure-t-il, *sont tout à fait indépendantes de ce qui se passe au Liban »*, qu'il s'agisse de l'affaire des otages ou du combat que mènent contre la FINUL, dans le Sud libanais, certains groupes chiites pro-iraniens.

Il affirme que les événements du Liban ne sont nullement *« pris en considération »* dans les pourparlers franco-iraniens. Le chargé d'affaires ne nie pas que *« la République islamique d'Iran exerce une influence tout à fait importante au Liban »* ni qu'elle entretienne *« des relations très proches avec les religieux et les musulmans de ce pays »* ; pour autant, cela *« n'autorise pas à conclure que tout ce qui se passe* [au Liban] *est commandité par la République islamique... »*.

M. Haddadi affirme d'ailleurs ne pas comprendre pourquoi M. Raimond a indiqué, il y a quelques jours, qu'il ne se rendrait pas en visite officielle à Téhéran tant que les otages ne seraient pas libérés. *« Cette visite*, explique le diplomate, *ne dépend que de la France ; M. Raimond pourrait le faire dans les conditions actuelles (...) car il est souhaitable que les responsables se rencontrent. »* Il se déclare encore convaincu que, *« du fait des actions positives constatées depuis quelques mois »*, les relations franco-iraniennes trouveront à l'avenir, *« dans l'intérêt des deux parties, leur véritable dimension »*.

D'autre part, le chargé d'affaires s'étonne que l'utilisation d'armes chimiques par les forces irakiennes ne suscite pas plus de protestations de la part de la communauté internationale, et notamment de la part de la France. C'est parce que l'Irak a recours à ce type d'armes, en violation des conventions internationales, que l'Iran, dit-il, a été amené à lancer vendredi un missile sur Bagdad.

Il n'y a qu'une solution pour mettre un terme au conflit, *« c'est le départ de Saddam Hussein »* (le président irakien). *« Notre position sur le front est aujourd'hui plus forte que jamais ; nos forces sont prêtes pour une offensive déterminante »*, souligne le diplomate tout en exprimant le vœu qu'*« un coup d'Etat provoque la chute de Saddam Hussein »* avant que l'Iran n'ait besoin de lancer cette offensive.

Enfin, le chargé d'affaires a tenu à déclarer à propos du terrorisme : *« C'est une activité tout à fait condamnable, sous n'importe quelle forme et où que ce soit ; nous en avons été victimes et nous n'approuvons aucunement le massacre d'innocents. »*

ALAIN FRACHON.

Pour les Egyptiens une page vient d'être tournée

LE CAIRE
de notre correspondant

Les milieux politiques égyptiens sont divisés quant à l'évaluation des résultats du sommet Moubarak-Pérès à Alexandrie. Selon leurs positions politiques, ils estiment que le sommet a été un succès ou un échec, mais sont d'accord sur le fait qu'une page vient d'être tournée.

Pour la gauche égyptienne fondalement opposée aux négociations avec Israël, le sommet a un goût de défaite. M. Moubarak a cédé aux pressions israéliennes et américaines sans rien obtenir en contrepartie. Le raïs a non seulement rencontré M. Shimon Pérès, mais il a, de plus, nommé un ambassadeur égyptien en Israël. Pour la gauche, il s'agit de deux concessions remettant en cause le consensus tacite établi après le rappel de l'ambassadeur du Caire à Tel-Aviv en septembre 1982. Certains n'hésitent pas à comparer le raïs au président Sadate.

Les milieux proches du gouvernement soulignent en revanche les déclarations israéliennes sur une conférence internationale pour l'établissement de la paix au Proche-Orient. *« Des progrès importants pourront être réalisés à ce niveau à condition que l'OLP reconnaisse les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU »*, affirment les partisans du sommet. *« On pourra alors ressusciter l'accord jordano-palestinien et composer une délégation commune comprenant des membres ou des proches de l'OLP »*, ajoutent-ils.

En fait, les répercussions du sommet d'Alexandrie sur l'Egypte sont encore difficiles à évaluer. La rencontre Moubarak-Pérès n'a jusqu'à présent suscité que la curiosité de l'homme de la rue. Ce qui préoccupe la majorité de la population égyptienne aujourd'hui est la hausse des prix due à la crise économique. C'est le calcul qu'a vraisemblablement fait le gouvernement. Une pénurie de pain est bien plus dangereuse que les condamnations de l'opposition. Elle touche les 50 millions d'Egyptiens alors que les spéculations politiques sont un luxe que ne peut se payer qu'une infime minorité.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Le texte de la déclaration commune

Alexandrie (Reuter). – Voici le texte complet de la déclaration diffusée en anglais à la fin du sommet entre le président égyptien Hosni Moubarak et le président du conseil israélien Shimon Pérès :

« Les réunions entre le président Moubarak et le président du conseil Shimon Pérès à Alexandrie les 11 et 12 septembre marquent une nouvelle ère dans les relations bilatérales entre l'Egypte et Israël, ainsi que dans la recherche d'une paix équitable et globale au Proche-Orient.

» La signature d'un compromis sur l'arbitrage de Taba a réaffirmé l'importance du dialogue et de la négociation comme moyen de régler des différends internationaux, dont la résolution du problème palestinien sous toutes ses formes.

» Le président Moubarak et le président du conseil Pérès croient fermement que, après avoir confié la question de Taba à des arbitres, les deux pays devraient à présent concentrer leurs efforts sur la relance du processus de paix global. Ils sont gravement préoccupés par les effets d'une impasse dans le processus.

» Ils déclarent 1987 année de négociations de paix. Ils appellent toutes les parties concernées à consacrer cette année à un effort intensif en vue de parvenir à l'objectif commun et noble d'une paix équitable, durable et globale.

» Le président Moubarak et le président du conseil Pérès, avec d'autres parties concernées, poursuivront leurs efforts en vue de parvenir à une solution du problème palestinien sous toutes ses formes et à l'établissement d'une paix globale dans la région. »

SEYCHELLES

Tentative de coup d'Etat

SAINT-DENIS (la Réunion)
de notre correspondant

Un nouveau coup d'Etat aurait été déjoué aux Seychelles, a-t-on appris, vendredi 12 septembre à Saint-Denis. Selon des sources bien informées, le complot a été tramé par le ministre et quelques hauts responsables de l'armée alors que le président des Seychelles, M. France-Albert René, se trouvait au Zimbabwe, où il participait au sommet des non-alignés.

Avisé du danger qu'il courait, le président René est rentré précipitamment dans son pays le week-end dernier, à bord d'un avion qui aurait été spécialement affrété par l'Inde. Dans la nuit du mardi 9 au mercredi 10 septembre, des patrouilles militaires furent envoyées à Praslin (la deuxième île de l'archipel), où le complot aurait été préparé. Lors du conseil des ministres de mercredi, le président René a demandé à son ministre de la défense, le colonel *Olgivy Berlouis*, sa démission, laquelle a été officiellement annoncée le lendemain sur les ondes de Radio-Seychelles.

Placé depuis en résidence surveillée, le colonel Olgivy Berlouis devait quitter les Seychelles dimanche. Il était l'un des fidèles compagnons de route du président René, qu'il avait aidé, le 5 juin 1977, à renverser l'ancien président James Mancham. Par ailleurs, trois colonels de l'armée impliqués dans le complot auraient été mis à la retraite.

ALIX DIJOUX.

Les « écoutes » du président René

Le président seychellois, M. France-Albert René, reconnaît dans une interview publiée le samedi 13 septembre, dans la *Lettre de l'océan Indien*, qu'il a fait placer sur table d'écoute des opposants seychellois résidant en Grande-Bretagne et en France. En réponse à une question sur le fait qu'il était troublant que le chef du Mouvement national seychellois (MNS, opposition), Gérard Hoareau, était sur écoutes lors de son assassinat, à Londres, en novembre 1985, M. René indique : *« C'est troublant, mais il n'y a pas de lien. Si nous avions voulu assassiner Gérard Hoareau, ne pensez-vous pas que nous aurions enlevé les écoutes avant de le faire ? »* Le président des Seychelles indique que les autorités britanniques n'ayant pas accepté de *« surveiller »* l'opposition seychelloise à Londres, il a fait *« le nécessaire pour savoir ce qui se passait »*. A propos de la France, il déclare : *« J'ai d'abord écrit au président Mitterrand pour l'alerter sur les activités de l'opposition en France... Les Américains, les Russes écoutent à travers le monde entier. Pourquoi n'aurions-nous pas le droit d'écouter aussi ? Et nous continuerons à écouter. »* – (AFP).

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

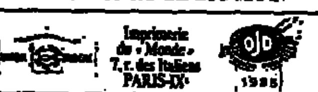
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,80 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Le Congrès américain préconise de nouvelles sanctions contre Pretoria

WASHINGTON
de notre correspondant

La Chambre des représentants, que dominent les démocrates, a décidé, le vendredi 12 septembre, de se rallier à un projet de nouvelles sanctions contre le régime de Pretoria, que le Sénat avait déjà adopté en août dernier. Les représentants ont ainsi abandonné leur propre texte, plus dur, mais le résultat de cette concession est que M. Reagan se trouve placé, beaucoup plus tôt qu'il ne l'avait prévu, dans une situation impossible, puisqu'il demeure fermement opposé à un renforcement des pressions économiques sur l'Afrique du Sud.

Le président américain paraît, en effet, être placé devant l'alternative suivante : perdre en se battant ou perdre sans se battre. A en croire son porte-parole, M. Speakes, son intention serait d'opposer son veto. Pour devenir loi, le projet devrait alors être à nouveau adopté par les deux Chambres à la majorité des deux tiers. La barre est haute, mais le vote du Sénat avait été acquis par 84 voix contre 14, et celui de la Chambre l'a été par 308 voix contre 77, et il y a peu d'espoir, semble-t-il, que ces majorités s'effritent beaucoup.

M. Reagan pourrait aussi choisir d'exprimer seulement sa désapprobation et laisser ensuite le projet du Congrès acquérir force de loi. Ce faisant, il abdiquerait de fait au profit des parlementaires la conduite de la politique étrangère. Ce ne serait là ni le souhait, ni le style, ni encore moins l'intérêt de M. Reagan.

Les mesures votées par le Congrès préconisent l'interdiction de tout nouvel investissement en Afrique du Sud, un embargo sur les importations de charbon, d'acier, d'uranium et de produits textiles et la fermeture des aéroports américains aux appareils de la compagnie aérienne sud-africaine.

B. G.

TUNISIE

M. M'Zali déchargé de ses fonctions au CIO

L'ex-premier ministre M. M'Zali, qui serait aujourd'hui réfugié en Suisse, a été *« déchargé de ses fonctions de président du comité olympique tunisien et perd sa qualité de membre du Comité olympique international (CIO), étant donné qu'il a cessé d'habiter son pays »*, a annoncé, le vendredi 12 septembre, l'agence de presse tunisienne TAP. Le comité olympique a pris cette mesure *« après avoir pris connaissance des poursuites pénales engagées à l'encontre de M. M'Zali pour franchissement illégal des frontières »*.

L'ancien premier ministre avait récemment été invité en Suisse par le CIO et avait déclaré, après son limogeage du gouvernement le 8 juillet dernier, qu'il voulait à l'avenir se consacrer à ses activités au sein du CIO. – *(Reuter, AP.)*



Etranger

La libération de M. Daniloff

Le KGB maintient l'accusation d'espionnage contre le journaliste américain

MOSCOU
de notre correspondant

M. Nicholas Daniloff a quitté, le vendredi 12 septembre dans la soirée, la prison de Lefortovo, où il était incarcéré depuis treize jours. *« Je ne suis pas ce soir un homme libre, mais j'ai changé d'hôtel, et le nouveau est bien meilleur. Je remercie le président Reagan et le secrétaire général Gorbatchev »*, a déclaré le journaliste américain. Nicholas Daniloff est tenu de rester en URSS et de répondre aux convocations de l'officier du KGB qui instruit l'accusation d'espionnage maintenue contre lui.

La scène ne manquait pas d'allure devant la prison de Lefortovo, où ont été détenus dans le passé Soljenitsyne et Chtcharansky. Le correspondant de l'*Us News & World Report*, mal rasé et visiblement fatigué, faisait avec ses doigts le signe de la victoire sous les projecteurs des *caméras de télévision*. Il *montait* ensuite dans une Cadillac bleu foncé battant pavillon américain, dans laquelle se trouvaient sa femme et le chargé d'affaires américain. Un peu plus tard, la voiture arrivait devant l'ambassade des Etats-Unis, et le journaliste était applaudi par un groupe de correspondants étrangers.

M. Daniloff a choisi d'éviter toute polémique. Il s'est réjoui que MM. Shultz et Chevardnadze puissent se rencontrer les 19 et 20 septembre à Washington pour parler de *« choses infiniment plus sérieuses »* que l'incident dont il a été victime et leur a souhaité *« bonne chance »*.

Le correspondant de l'*Us News & World Report* est pourtant parfaitement conscient que l'affaire n'est pas terminée. Il sait qu'il reste – à son domicile, après avoir passé la nuit de vendredi à samedi à l'ambassade – à la disposition de l'officier instructeur du KGB. Il a dû remettre son passeport aux autorités soviétiques. Il n'a pas non plus toute sa liberté de parole. Tass a enfoncé le clou vendredi soir : *« Conformément à une entente réciproque, la mesure préventive prise contre Nicholas Daniloff, journaliste américain poursuivi pour ses activités d'espionnage, a été modifiée. Il a été remis en liberté et confié à la garde de l'ambassade américaine à Moscou. L'instruction de l'affaire suivant son cours, il est tenu de ne pas quitter l'Union soviétique et, en cas de besoin, de répondre aux convocations »*, indique l'agence soviétique, reprise par la presse et la télévision. Tass a annoncé simultanément la mise en liberté à New-York de M. Guennadi Zakharov, ressortissant *soviétique arrêté le 23 août* dernier. C'est la première fois que les médias soviétiques mentionnaient l'existence de M. Zakharov. Ils ne précisent pas que celui-ci est inculpé d'espionnage.

Les Soviétiques ont certainement commis une erreur d'appréciation en ne prévoyant pas l'ampleur de la réaction américaine et internationale. La « sagesse » de M. Gorbatchev est d'avoir tenu compte de la nouvelle situation. Il n'en reste pas moins qu'ils ont obtenu pour l'instant ce qu'ils voulaient : la libération d'un de leurs citoyens arrêté en flagrant délit d'espionnage, en recourant à une sorte de prise d'otage sur la personne d'un journaliste, ce qu'ils n'avaient encore jamais fait jusqu'ici.

M. Daniloff a tenu à répéter solennellement à sa sortie de prison qu'il n'était pas un espion et n'avait jamais eu quelque contact que ce soit avec un quelconque service de renseignements. Les Soviétiques peuvent néanmoins maintenir la pression en interrogeant à leur guise le correspondant américain, voire en fournissant de nouvelles « preuves » ou d'autres « témoins ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

Washington considère comme « transitoire » l'arrangement conclu avec Moscou

WASHINGTON
de notre correspondant

Le soulagement des dirigeants américains était aussi évident que leur rage profonde après l'annonce, le vendredi 12 septembre, de l'accord passé avec Moscou pour obtenir la mise en liberté provisoire de Nicholas Daniloff.

« Nous sommes si soulagés et heureux qu'il soit sorti de sa cellule », s'est contenté de déclarer M. Reagan, en marquant par ce lapidaire pragmatisme toute la satisfaction qu'il ressent à avoir empêché cette affaire de torpiller la préparation de son prochain « sommet » avec M. Gorbatchev. A défaut d'apporter une véritable solution, la formule appliquée vendredi après d'intenses négociations permet en effet d'apaiser suffisamment les choses pour éviter à Washington d'entrer dans l'engrenage des mesures de représailles et elle laisse surtout MM. Shultz et Chevardnadze tenir à peu près normalement leurs conversations de vendredi et samedi prochains au département d'Etat.

Le revers de la médaille

Sauf nouvel incident de parcours, M. Reagan devrait donc pouvoir bientôt dire à ses concitoyens qu'il recevra M. Gorbatchev à Washington avant Noël. Cette perspective devrait réhausser son image et lui permettre d'aider les républicains à conserver le 4 novembre prochain leur majorité sénatoriale, sans laquelle le président serait condamné à terminer son mandat avec en face de lui un Congrès totalement démocrate.

La tenue de ce deuxième sommet affermirait également les chances de M. Reagan de rester dans l'histoire comme le signataire d'un accord majeur de réduction des armements. Le revers de la médaille est que pour en arriver là, les dirigeants américains ont dû faire bénéficier M. Guennadi Zakharov des mêmes mesures prises à Moscou en faveur de M. Daniloff. Puisqu'il ne s'agit, M. Shultz l'a assez répété, que d'une solution *« transitoire »*, Washington, formellement parlant, n'a pas pour autant accepté de mettre sur le même plan le correspondant de *US News* et le fonctionnaire soviétique de l'ONU, dont l'arrestation pour espionnage à New-York avait conduit le KGB à découvrir *soudain un espion en M. Daniloff*.

Il n'en reste pas moins que, si la Maison Blanche n'a pas officiellement cédé sur les principes, dans les faits c'est tout comme. M. Reagan et ses collaborateurs ont été contraints de laisser voir qu'ils souhaitent au moins autant que M. Gorbatchev la tenue du sommet et qu'ils étaient prêts à lui sacrifier l'intransigeante fermeté qu'ils avaient, un temps, professée envers l'URSS.

Il s'agit là d'un indiscutable succès pour Moscou, et la pâleur de M. Shultz, lors de sa brève conférence de presse, le disait mieux que tout. Nicholas Daniloff, a-t-il déclaré, demeure un *« otage »* tant qu'il n'aura pas quitté l'URRS. *« La seule chose qui ait changé* [est] *le lieu »* de sa détention, qui reste *« inacceptable »*, a-t-il ajouté avant de dire avec agacement que cette affaire était *« évidemment nuisible »* aux relations américano-soviétiques et figurerait, faute d'un règlement préalable, à l'ordre du jour de ses conversations avec M. Chevardnadze.

BERNARD GUETTA.

CHILI

Un commando d'extrême droite revendique l'assassinat de militants de gauche

Santiago-du-Chili. – Un commando d'extrême droite, qui a pris pour nom « groupe du 11 septembre » (date du coup d'Etat du général Pinochet contre le gouvernement d'Unité populaire de Salvador Allende en 1973), a revendiqué le vendredi 12 septembre, à Santiago, l'assassinat de quatre militants de gauche et annoncé qu'il *allait faire* bientôt une cinquième victime *« en réplique aux cinq morts de l'attentat perpétré contre le chef de l'Etat »*. Quatre personnes ont en effet été tuées ces derniers jours pendant le couvre-feu après avoir été enlevées *de leur domicile par des* civils armés se présentant comme policiers. Un correspondant anonyme a déclaré par téléphone à plusieurs agences de presse que le « groupe du 11 septembre » était une réponse au Front patriotique Manuel-Rodriguez (FPMR) qui a revendiqué l'attentat du 7 septembre contre le général Pinochet.

Un opposant au régime, enlevé mardi à son domicile par des inconnus, a été retrouvé mort, avec six balles dans la poitrine, vendredi dans les environs de Santiago. La victime, Abraham Muskatblie, un comptable âgé de quarante ans, avait été enlevé par six hommes, la tête recouverte d'une capuche, selon son épouse. Le corps a été retrouvé dans un canal d'irrigation à 50 kilomètres au sud-ouest de la capitale.

D'autre part, une jeune fille a été tuée par balles dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12, au cours d'une manifestation de soutien aux trois prêtres français expulsés, dans le quartier de la Victoria. Cette expulsion a soulevé beaucoup d'émotion dans ce quartier populaire où les Pères Dubois, Daniel Caruette et Jacques Lancelot exerçaient leur sacerdoce. Les habitants s'étaient rassemblés dans la rue pour protester, se heurtant à plusieurs reprises aux forces de l'ordre.

C'est alors que la jeune fille, âgée de dix-neuf ans, a été atteinte par des balles tirées d'une camionnette qui sillonnait le secteur. Les habitants de la Victoria ont décidé d'observer, à tour de rôle, une grève de la faim en souvenir et en remerciement des trois religieux français. Les autorités chiliennes ont affirmé que les trois prêtres ont été arrêtés parce qu'ils portaient des tracts lors d'une manifestation.

A son arrivée en France, le Père Dubois a démenti catégoriquement ces affirmations et précisé qu'il avait été frappé à plusieurs reprises par un gradé.

Toujours selon les autorités, les auteurs de l'attentat du 7 septembre auraient préparé un second dispositif avec des explosifs non loin du lieu de la première embuscade contre le convoi présidentiel. – *(AFP, UPI.)*

● **A Mexico**, un porte-parole du Front patriotique Manuel-Rogriguez a affirmé vendredi que le « commando du 5 septembre » responsable de l'attentat contre le général Pinochet *« comprenait des militaires en activité ou à la retraite »* et qu'il n'avait eu aucune perte. Selon le porte-parole, trois groupes comprenant en tout vingt-cinq hommes auraient participé à l'attentat. Il a ajouté que le Front avait eu recours aux militaires *« en raison des difficultés techniques que présentait l'opération »*. – *(AFP.)*

« Tous les gens sont avec moi » *déclare le général Pinochet*

New-York. – *« Tous les gens sont avec moi »*, affirme le président Augusto Pinochet, dans une interview publiée ce samedi 13 septembre par le *New York Times*.

Le général Pinochet estime que l'administration américaine ferait preuve de *« myopie politique et économique »*, si elle s'opposait à l'octroi de nouveaux prêts internationaux à son pays pour l'obliger à renoncer au pouvoir.

Le *New York Times* indique que l'interview n'a duré que dix minutes et que le général Pinochet est parti avant qu'il soit possible de l'interroger sur l'état de siège. – *(Reuter.)*

M. François Mouton est nommé ambassadeur à Santiago

Le *Journal officiel* du 11 septembre annonce la nomination de M. François Mouton, consul général à Los Angeles, comme ambassadeur de France à Santiago, en remplacement de M. Paul Depis.

[Né le 29 mars 1932, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'ENA, M. François Mouton a commencé sa carrière, en 1959, comme attaché commercial, et a été affecté à la direction du Plan et des études économiques en Algérie, pour deux ans. Il a ensuite été en poste à Londres (1960-1963), puis au secrétariat général du gouvernement (1963-1965) ; nommé conseiller commercial en 1963, il a été affecté à Bombay en 1965, à La Havane en 1969, à Bruxelles (Communautés européennes) en 1972, à Genève (GATT) en 1977, détaché auprès du ministère des affaires étrangères en 1980, à la direction des affaires économiques et financières, où il est resté jusqu'à sa nomination au poste de consul général à Los Angeles, en 1982. M. Mouton a, par ailleurs, été nommé ministre plénipotentiaire en 1984.]

● **M. Garcia consul général à Genève.** – M. Bernard Garcia, qui avait été nommé directeur des Français de l'étranger et des étrangers en France en novembre 1984, après avoir été le conseiller diplomatique de M. Pierre Mauroy à l'Hôtel Matignon, est affecté à Genève comme consul général, en remplacement de M. Gaston Boyer, a annoncé le *Journal officiel* du 10 septembre.

Les Philippines six mois après la chute de Marcos

Les ambiguïtés du « pouvoir du peuple »

(Suite de la première page.)

La vie politique philippine est en train de se polariser à droite et à gauche avec au centre un grand vide, une sorte de ventre mou où pullulent certes les mini-organisations de toutes sortes mais sans qu'une force mobilise ces bonnes volontés. A droite, la renaissance du moribond Parti nationaliste est symptômatique de l'apparition d'une solide force conservatrice constituant notamment un point de ralliement pour les politiciens du KLB (parti de Marcos), qui souhaitent se débarrasser d'une étiquette encombrante. Le Parti nationaliste est manœuvré en coulisse par M. Ponce Enrile, ministre de la défense. Au centre droit, l'Unido du vice-président Laurel, sous la bannière duquel Cory Aquino fit campagne, est devenu le parti des ressentiments. M. Laurel espérait, en cumulant les fonctions (*vice-président, premier ministre* et ministre des affaires étrangères), être une sorte de proconsul du nouveau pouvoir. Par ses déclarations intempestives à la veille de la visite de la présidente en Indonésie et à Singapour, au milieu du mois d'août, il s'est attiré une réaction cinglante de la présidence qui lui a nié le droit d'assurer l'intérim en cas d'absence. Du point de vue constitutionnel, la décision se justifie : le vice-président n'agit au nom du président que lorsque celui-ci est dans l'incapacité d'assumer ses fonctions (lorsque, par exemple, M. Reagan est sous anesthésie, c'est le vice-président américain qui prend sa place). Il reste que, compte tenu du flou entretenu sur la fonction de vice-président dans le contexte constitutionnel actuel, la manière dont M. Laurel a été rappelé à l'ordre *fut pour le moins peu cordiale*. A l'humiliation du vice-président, qui a perdu la face et ronge son frein, s'ajoutent les rancœurs des membres de l'Unido qui voient le ministre des administrations locales, M. Pimentel, nommer les hommes de son parti, le PDP-Laban, à tous les postes-clés en remplacement des élus de l'ancien régime. Aussi, l'Unido, semble-t-il prêt à flirter avec les nationalistes. Un tel rapprochement pourrait, à terme, poser des problèmes de cohabitation entre la présidente et un vice-président qui, au demeurant, ne se prive pas de faire les commentaires les plus sceptiques sur le gouvernement auquel il appartient, sinon de dénigrer certains de ses membres.

A gauche, le Partido ng Bayan, de José Maria Sison, fondateur du PC clandestin, et de Bernabe Buscayno, *qui organisa* l'Armée du peuple en lutte depuis 1970 contre le gouvernement, apparaît clairement comme l'expression légale du mouvement communiste. Une autre organisation, Bicig, *qui* mêle des intellectuels marxisants et des chrétiens radicaux et est, selon l'expression de son secrétaire général, Francisco Nemenzo, à la recherche d'une *« idée socialiste adaptée à l'expérience historique nationale »*, paraît tentée également de se constituer en parti.

L'effervescence de l'extrême gauche se reflète sur le mouvement syndical, où l'on observe aussi une aggravation de la polarisation existant précédemment entre le KMU (500 000 membres), dont le président Rolando Olalia est aussi président du Partido ng Bayan (ce qui suscite des craintes chez certains militants de voir le KMU annexé par le PC), et la TUCP (la Conférence des syndicats philippins), qui essaye de se dégager de son image d'organisation pro-Marcos. La TUCP est en guerre ouverte contre le ministre du travail, *M. Sanchez, jugé* trop à gauche, dont elle pourrait obtenir la démission.

Une nébuleuse

Tant sur le plan politique que dans le domaine syndical, les forces du centre et du centre gauche ont des difficultés à s'organiser. Il est de plus en plus clair que se produit une érosion du mouvement populaire qui porta Cory Aquino au pouvoir : le retrait de la scène de l'Eglise, qui joua un rôle essentiel dans la « révolution de février », mais souhaite désormais avoir un profil plus bas pour ne pas provoquer les foudres de Rome (Mgr Claver, qui a écrit récemment un article sur le rôle de l'Eglise pour la revue jésuite *Etudes*, s'est fait réprimander par le cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat), n'est sans doute pas étranger au vide qui *s'est créé au centre de la scène* politique. Le caractère fragmenté des forces qui soutenaient Cory Aquino et l'absence d'une cause à défendre au-delà de la mise à bas du régime Marcos sont, en outre, aujourd'hui, de plus en plus apparents.

Le mouvement social-démocrate dont Butz Aquino, beau-frère de la présidente, est la figure la plus connue, reste une nébuleuse sans ossature. Quant *au PDP-Laban, parti qui, par son* passé de soutien à Ninoy Aquino, devrait être la formation la plus proche de la présidente, il ne semble guère un bon cheval pour Cory Aquino. Ce parti constitue, certes, une force qui se consolide *en province, en particulier grâce* à l'action, parfois contestable, de M. Pimentel, ministre des administrations locales. Mais c'est aussi un parti formé de politiciens traditionnels.

En s'identifiant au PDP-Laban, Mme Aquino perdrait son image suprapartisane, et surtout le crédit de renouveau de la vie politique qui s'attache encore à son nom et constitue l'élément porteur de sa popularité. Aussi ses conseillers lui suggèrent-ils plutôt de prendre la tête d'un mouvement « Cory Aquino » rassemblant les organisations et groupements de centre et de centre gauche qui ont soutenu sa campagne. *Mais il lui faut aller vite et*, notamment, se préparer à l'échéance du référendum, qui s'annonce comme une véritable plébiscite : *« Si la présidente ne fait pas campagne elle-même alors que se constitue une opposition politique forte, le vote risque de ne pas être aussi favorable qu'on le souhaite : de quoi aurons-nous l'air si la nouvelle Constitution n'obtient qu'une faible majorité ? »*, confie l'un des collaborateurs de la présidente.

L'incident du Manila Hôtel, au début de juillet, lorsque M. Tolentino, candidat à la vice-présidence aux côtés de M. Marcos, tenta un putsch avec une brochette de généraux, fut un premier élément de prise de conscience. Le putsch sombra dans le grotesque, mais il n'en reste pas moins que les services secrets militaires n'avaient pas averti le gouvernement de la possibilité *d'un complot* et *qu'en* outre ce dernier n'avait aucun plan pour faire face à une telle éventualité.

Les risques d'éclatement

Ayant pris conscience de la fragilité d'un pouvoir à la merci d'un coup d'Etat de week-end, Mme Aquino s'aperçoit aussi qu'elle s'avance peut-être sur un terrain miné avec son souci, louable, de décentraliser le pouvoir. L'autonomie locale est un thème favori de toutes les commissions constitutionnelles depuis la promulgation de la première Loi fondamentale en 1935. Sans doute, afin de se démarquer du centralisme « marcosien », le nouveau pouvoir doit-il accorder plus d'initiative aux régions. Le principe d'autonomie sera inscrit dans la nouvelle Constitution et une réforme fiscale est en cours afin de permettre aux collectivités locales de recevoir 80% des impositions immobilières.

L'autonomie devrait en outre faciliter la recherche de solutions aux problèmes qui déchirent le pays : la rébellion des séparatistes musulmans, les revendications – qui ont pris aussi, parfois, le caractère de la lutte armée – des ethnies de la Cordilleras, au centre de Luçon, et peut-être de l'insurrection communiste (celle-ci s'alimentant d'un appauvrissement croissant des populations rurales dans certaines régions comme Negros, auquel pourraient remédier des politiques menées dans un cadre d'autonomie locale).

Les Philippins souhaitent une décentralisation des initiatives mais le gouvernement Aquino prend aussi le risque, en poursuivant sa politique d'autonomie, d'accentuer les divisions du pays, d'alimenter les égoïsmes locaux représentés par des *clans familiaux, de petites féodalités* qui, avec leurs clientèles, sont les véritables maîtres des provinces. Les nominations de M. Pimentel ne changent rien : on remplace les hommes des clans pro-Marcos par ceux qui ont joué la carte Aquino, *mais, fondamentalement*, le système du pouvoir local demeure.

Le sentiment national aux Philippines est encore jeune, fragile, et le sens de l'intérêt commun dans un pays aussi fragmenté géographiquement (sept mille îles) que socialement, par le jeu des clans, est peut-être encore trop faible pour que l'autonomie ne devienne pas un instrument au service des ambitions locales.

Conjuguée au vide qui se crée au centre de la scène politique, l'autonomie locale peut conduire à une situation d'éclatement du pays, et pour certains se profile déjà le spectre du chaos du début des années 70 (un vide anarchique, certes alimenté par Marcos y cherchent prétexte à proclamer la loi martiale), propre à justifier toutes les solutions de force.

PHILIPPE PONS.

La prise d'otages de Karachi

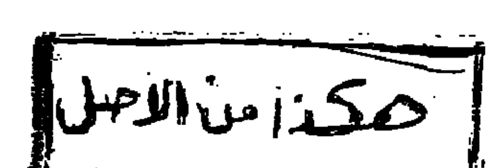
Le principal suspect assure travailler pour la Libye

Islamabad *(AFP, AP, Reuter)*. – L'enquête sur la sanglante prise d'otages – vingt et un morts – d'un avion de la Panam, le 5 septembre dernier à Karachi, a conduit à l'arrestation d'un suspect, M. Sulman Taraki (*le Monde* du 13 septembre). Celui-ci, pour justifier les très nombreux déplacements entre Islamabad et Karachi qu'il avait effectués peu avant le drame, a fait valoir qu'il effectuait des « missions » pour le compte du gouvernement libyen. Il a produit un passeport libyen, mais le *document serait faux et*, selon la police, Sulman Taraki serait Palestinien.

Un second suspect a échappé à l'arrestation à l'aéroport d'Islamabad. Le bruit ayant couru qu'il s'était réfugié à la représentation de l'OLP, l'organisation palestinienne a assuré n'avoir *« aucun rapport avec cette affaire »*.

Les quatre pirates arrêtés à bord de l'appareil – âgés de dix-neuf à vingt-cinq ans, – ne répondent à aucune question et se disent *« illettrés »*.

L'ambassadeur de Libye au Pakistan a dénoncé les *« milieux qui tentent de nuire aux relations entre les deux pays »* en *« impliquant Tripoli dans cette affaire »*.





Politique

Le projet de découpage électoral

M. Rocard préconise l'institution d'une instance indépendante

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, qui présentait, le vendredi 12 septembre, le *« dossier noir »* établi par le PS sur le découpage électoral (*le Monde* du 13 septembre), a admis que les socialistes n'ont pas les moyens de réaliser sérieusement une projection permettant de savoir si l'obtention, par la gauche, de la majorité des suffrages lui assurerait, dans le cadre de ce découpage, la majorité en sièges à l'Assemblée nationale.

M. Poperen a fait valoir qu'un certain nombre de *« variables » inconnues, notamment* l'attitude du Front national, empêchent de réaliser une telle opération. Il a néanmoins estimé qu'avec ce découpage les socialistes n'auraient obtenu, pour le nombre de suffrages qu'ils *ont recueilli le 16 mars*, que de 160 à 170 sièges (contre 215 pour le PS, le MRG et les divers gauche dans l'actuelle Assemblée). Quant au PC, selon M. Poperen, il aurait obtenu de 10 à 15 sièges (contre 35 dans l'actuelle Assemblée).

De son côté, M. Michel Rocard, sans toutefois reprendre à son compte l'argumentation du *« dossier noir »* du PS sur les effets de ce découpage (qui aboutirait, selon ce document, à *« fausser le suffrage universel »* et à mettre l'alternance *« en question »*), critique la procédure utilisée par le gouvernement, dans le dernier numéro de sa lettre mensuelle *Convaincre* (1).

L'ancien ministre, qui rappelle qu'il a toujours été partisan du scrutin majoritaire, et qu'il n'a jamais critiqué le gouvernement pour y être revenu, se déclare *« en profond désaccord avec les méthodes qui, depuis plusieurs semaines, sont mises en œuvre pour délimiter les nouvelles circonscriptions »*. Le député des Yvelines reproche notamment au gouvernement d'avoir *« introduit dans le scrutin majoritaire l'un des principaux défauts de la proportionnelle, qui est le caractère prévisible de l'élection d'un maximum de députés »*. M. Rocard juge qu'il aurait fallu, *« au contraire, rechercher les solutions les plus ouvertes politiquement dans le meilleur respect possible des équilibres (...) et des réalités démographiques »*.

« Il me semble, ajoute d'autre part le maire de Conflans-Sainte-Honorine, *que, dans une démocratie évoluée, le découpage devrait être confié à une instance indépendante de la majorité ou du gouvernement en place. Cette instance aurait pour tâche de revoir régulièrement la carte électorale, pour tenir compte des évolutions démographiques. »* M. Rocard note, à propos de la commission des « sages », que le gouvernement ne l'a pas conçue comme une *« instance arbitrale »*. *« Il est clair,* ajoute-t-il, *que M. Pasqua n'a suivi les conclusions de la commission des « sages » que lorsqu'elles allaient dans son sens. »*

(1) *Convaincre*, 266, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Nouvelles protestations

ALLIER. – M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale et député de l'Allier, vient de déposer un recours devant le Conseil d'Etat demandant l'abandon du projet de redécoupage électoral envisagé par M. Pasqua. Selon lui, le projet du ministre de l'intérieur a pour but d'affaiblir ses positions dans sa circonscription de Gannat, la moins peuplée du département. En effet, le projet de M. Pasqua prévoit le rattachement des cantons de Lurcy-Lévis et de Varenne-sur-l'Allier, issus respectivement de la première (Moulins) et de la quatrième circonscription (Vichy), à la troisième, détenue par M. Lajoinie. Celle-ci ne présenterait ainsi, selon la fédération communiste de l'Allier, aucune unité géographique. M. Lajoinie préconise donc le maintien du canton de Lurcy-Lévis dans sa circonscription, mais souhaite le rattachement de Varenne-sur-l'Allier à celle de Moulins, afin d'alléger la circonscription de Vichy, la plus peuplée du département. – *(Corresp.)*

LOIRET. – M. Jean-Paul Charié, député RPR du Loiret, estime que le projet de découpage électoral est *« insoutenable »* et qu' *« il ne pourrait être retenu ni par le Conseil d'Etat ni par le président de la République ! »* Après l'avis de la « commission des sages », le projet de M. Pasqua rétablit certes l'équilibre démographique de la circonscription, mais la vide de son homogénéité humaine et politique en lui retirant les cantons ruraux d'Ouzouer-sur-Loire et de Châteauneuf, et en recevant en compensation le canton urbain de Fleury-lès-Aubray, fief du PCF.

En outre, le découpage des trois nouvelles circonscriptions d'Orléans provoque également une levée de boucliers à gauche. Ainsi les deux cantons de La Source, traditionnellement à gauche et dépendant de la circonscription de M. Jean-Pierre Sueur (PS), sont dispersés, tandis que celle de M. Jean-Claude Portheault (PS) se trouve amputée de Fleury-lès-Aubray. Pour la fédération socialiste, il ne fait aucun doute que M. Pasqua a préparé son projet sur les conseils de M. Jacques Douffiagues, ministre délégué chargé des transports et maire d'Orléans : *« Ils ont voulu se partager le Loiret comme des chasseurs, mais les citoyens ne sont pas des lapins qu'on tire avant un bon repas. »* – *(Corresp.)*

MAINE-ET-LOIRE. – Face à la protestation générale des élus locaux du Choletais, conduits par MM. Jean Huchon, sénateur centriste, et Maurice Bigot, maire apparenté UDF de Cholet, contre sa proposition de découpage électoral retenue par M. Charles Pasqua, M. Jean Foyer a indiqué qu'il a recommandé au gouvernement d'*« adopter plutôt un autre schéma »*. Cette proposition, soumise par M. Alain Ohrel, ancien préfet du Maine-et-Loire, prévoit de conserver presque intacte l'ancienne circonscription de M. Foyer, amputée du canton rural de Saint-Florent-Vieil, et donne satisfaction aux élus du Choletais en regroupant la région des Mauges sur deux circonscriptions, au lieu de trois dans le projet initial. En revanche, la proposition préfectorale diminue notablement les chances du RPR d'emporter quatre des sept circonscriptions (contre trois à l'UDF). – *(Corresp.)*

NORD. – M. Bernard Roman, premier secrétaire de la fédération du Nord du Parti socialiste, a saisi, mardi 9 septembre, le conseil d'Etat sur le projet de découpage électoral de son département. Il s'agit d'*« une manipulation particulièrement fine qui n'a rien à voir avec l'esprit qui devrait présider à un projet de loi électorale »*, a indiqué M. Roman qui estime que, selon le projet de M. Pasqua, il faudrait que la gauche recueille *« Plus de 55 % des voix pour être majoritaire en sièges »*. Le premier secrétaire de la fédération a fait remarquer que *« le projet gouvernemental a construit des circonscriptions majoritairement à droite, systématiquement sous-peuplées, tandis qu'il concentrait dans les circonscriptions majoritairement à gauche un maximum d'électeurs »*.

La préparation des élections sénatoriales

ESSONNE : confuse bousculade

Bousculade à l'entrée du palais du Luxembourg : quatre listes de droite contre deux de gauche sollicitent les suffrages des grands électeurs pour pourvoir les cinq sièges détenus respectivement par MM. Jean Colin et Pierre Ceccaldi-Pavard (UDF-CDS), Jean Coghe et Pierre Gamboa (PC) et Yves Noé (PS).

Forte de ses importantes conquêtes municipales de 1983, la majorité compte envoyer trois des siens sur les bancs du Sénat. L'idée que certains se font du plein exercice de leur mandat actuel, le sentiment d'avoir été spolié au bénéfice d'autres, quelques petites querelles de personnes enfin, expliquent la multiplicité des candidatures. M. Jean Colin conduira la liste officielle d'union. Celles menées par M. Jean Simonin, M. Alain Josse et M. Ceccaldi-Pavard l'empêcheront vraisemblablement de faire le plein des voix espérées.

Tout s'annonçait bien. Ou presque. M. Colin avait reçu l'aval de l'UDF pour constituer et diriger une liste d'union. Nul ne semblait lui contester ce rôle. Il avait d'ailleurs sur le papier une équipe proche de l'idéal, puisque susceptible de rassembler l'ensemble des courants majoritaires.

M. Colin en tête de liste apportait l'expérience de dix-huit années de mandat sénatorial. Il souhaitait voir figurer M. Jean Simonin, président RPR du conseil général, « compagnon » de la traversée du désert de la droite au conseil général de 1976 à 1982, date à laquelle il devenait l'homme fort du département. Enfin M. Jean Tournier-Lasserve complétait ce trio en apportant la caution des non-inscrits qui représentent un tiers du collège électoral.

Un premier gros problème surgissait. Sacrifié sur l'autel des dosages politiques par M. Colin, M. Ceccaldi-Pavard laissait entendre qu'il partirait en solitaire. C'étaient les prémices de l'éclatement.

Au début de l'été, les négociations entre M. Colin et le RPR s'engageaient sérieusement. Elles allaient achopper en deux temps. D'abord, début juillet, les instances nationales du RPR rejetaient la candidature à l'investiture de M. Simonin pour porter leur choix sur MM. Jean-Jacques Robert et René L'Helguen. Motif : M. Simonin, en 1982, alors en balance pour la présidence du conseil général avec M. Robert, s'était engagé à ne pas être candidat au Sénat. Ensuite, le RPR local entendait placer ses deux poulains juste derrière le sénateur sortant en arguant de son poids dans la vie politique essonnienne.

MM. Simonin et Tournier-Lasserve n'étaient, dans ces conditions, plus en position d'éligibilité, ce à quoi ne pouvait se résoudre M. Colin. En juillet, ce dernier faisait le forcing pour imposer son tiercé. N'obtenant, selon lui, *« pas de réponse du RPR »*, il s'était décidé en août à maintenir ses choix initiaux. Mais, à quelques heures de les faire connaître officiellement, il apprenait que le RPR cédait sur son exigence pour la troisième place à M. Tournier-Lasserve aux dépens de M. L'Helguen.

Tout était remis en cause. Après ce geste, M. Colin soumis aux pressions de son parti, ne pouvait pas refuser l'alliance officielle. Il *« lâchait »* donc M. Simonin. Avec la crainte de le retrouver plus tard sur sa route.

De fait, le président gaulliste du conseil général sera candidat. *« Le patron du département doit aussi siéger au Sénat. Ce sont deux mandats parfaitement complémentaires »*, plaide-t-il.

Les « jeunes » protestent

La famille RPR sera également présente avec la liste pilotée par M. Alain Josse (RPR), maire de Montgeron, et M. Gérard Nevers (UDF-PR), maire de Villebon-sur-Yvette, tous deux conseillers généraux. Quarante ans de moyenne d'âge à deux, ils se présentent comme des « militants ». Arrivés aux affaires avec les renouvellements cantonaux et municipaux de 1982 et de 1983, ils reprochent à la liste officielle de *« s'être constituée sans dialogue, ni concertation, en rejetant toute idée de renouvellement et la nouvelle génération politique »*. Ces jeunes loups, outre le fait qu'ils admettent difficilement d'avoir été exclus du partage, font grief à M. Robert d'avoir un peu trop flirté avec la gauche du temps où le PC contrôlait l'assemblée départementale.

Comme prévu, M. Ceccaldi-Pavard persiste et signe. Il ira sans soutien des appareils, avec une liste sans étiquette. *« J'ai toujours dit que je serai candidat. Sénateur sortant, j'estime que je suis bien placé pour être élu. La sagesse politique voudrait que M. Josse et M. Simonin se retirent »*, estime-t-il.

La majorité en se déchirant ainsi, a plus à perdre qu'à gagner, à commencer par le RPR. *« On n'a pas le droit de mettre en jeu l'équilibre de la majorité pour des questions de personnes »*, clame M. Jean-Louis Campredon, nouveau secrétaire fédéral du RPR. Mais il a beau faire les gros yeux à l'occasion pour tenter de dissuader les brebis égarées, il ne parvient pas à réunifier son troupeau. *« Il existe un véritable décalage entre les options des appareils nationaux et celles qu'il faudrait prendre sur le terrain. On voudrait suicider le RPR en Essonne qu'on ne s'y prendrait pas autrement »*, commente, amer, M. Xavier Dugoin, son prédécesseur aujourd'hui député.

En comptant les points, le camp adverse se frotte les mains. La désunion de la droite favorisera le PC et encore plus le PS. Les communistes malgré leurs deux sortants (qui ne se représentent pas) seront en difficulté, pas certains de propulser M. Robert Vizet, leur leader, au palais du Luxembourg. Mais, avec six listes, la barre s'abaisse et l'espoir renaît. Chez les socialistes, le même calcul fait rêver d'un second siège. Sûr d'être élu, M. Jean-Luc Melenchon, premier secrétaire fédéral, pourrait être suivi de M. Paul Loridant, maire des Ulis. Le premier vient d'avoir trente-cinq ans, le second en compte trente-huit. Considérant cette « jeunesse » comme un atout, ils mènent une campagne qui, rompant avec la tradition, fait même appel à des recettes éprouvées dans d'autres scrutins, comme la publicité payante dans les quotidiens diffusés localement ou à des « gadgets » comme cette dégustation de 196 crus de vins, c'est-à-dire autant que le département compte de communes.

PATRICK DESAVIE.

En visite dans l'île

M. Pons cherche à concilier les ambitions de la Réunion et les possibilités financières

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre correspondant

M. Bernard Pons, ministre des départements et territoires d'outre-mer, est arrivé le jeudi 11 septembre à la Réunion avec l'intention de trouver une voie moyenne entre les ambitions des élus – tant au niveau de la loi-programme pour les DOM qu'à celui de l'opération intégrée de développement proposée pour la Réunion – et les possibilités budgétaires.

Dès son arrivée à l'aéroport de Gillot, où il était accueilli par M. Michel Debré (député de la Réunion) et le préfet, M. Jean Anciaux, M. Pons a donné le ton. Le gouvernement, a-t-il déclaré, a pris *« des décisions importantes »* pour les DOM et M. Jacques Chirac *« considère l'outre-mer comme l'une des trois grandes priorités »*. Parmi ces décisions, M. Pons a cité le *« gros dossier »* que constituait à ses yeux le projet de loi-programme, la défiscalisation des investissements dans divers secteurs de l'économie des DOM (*sans nécessité d'un agrément* en deçà de 30 millions de francs) et enfin la suite à donner au projet d'opération intégrée de développement (OID) mis au point depuis 1979 par les assemblées locales en relation avec le gouvernement et les instances européennes.

La mise au point de la loi-programme suscite depuis quelques mois un vif débat dans l'île, notamment en ce qui concerne son chapitre social : faut-il octroyer aux DOM l'égalité sociale (verser aux familles les mêmes prestations et aux mêmes taux qu'en métropole) ou la « parité sociale » (atteindre à terme un volume global de prestations sociales équivalent, mais en tenant compte des spécificités locales, telle la structure démographique différente ou encore le niveau contributif plus faible des familles dans les DOM) ? La différence se chiffre, selon certains experts, à 10 milliards de francs sur cinq ans pour la seule Réunion. Pour M. Pons, réclamer *« tout et tout de suite »* (l'égalité sociale), c'est faire preuve de démagogie. *« Je suis prêt à écouter chacun mais n'entends pas suivre ceux qui, par démagogie, se font les chantres de l'assimilation la plus systématique et donc la plus aveugle et la plus dangereuse »*, a déclaré le ministre devant les conseillers *généraux et régionaux*. Partisan de la plus large concertation, il a cependant indiqué que le gouvernement ne reviendrait pas sur la parité sociale, même si la survivance d'une telle *« discrimination »* est critiquée à droite comme à gauche, quarante ans après la transformation de la Guyane, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion en départements français.

Le ministre a également été interpellé sur la position du gouvernement vis-à-vis de l'opération intégrée de développement de la Réunion. Avant *son arrivée à Saint-Denis*, M. Pons exprimait dans la presse locale ses réserves sur ce projet qui aurait tendance à ressembler un peu à un *« catalogue de la Redoute »*. Il demandait par la même occasion aux élus locaux de *« faire des choix »* et de réviser, là encore en baisse, leurs ambitions. La réponse de la région aux propos de M. Pons a été tout aussi nette : *« Si l'OID Réunion est un catalogue de la Redoute, la loi-programme, elle, c'est l'Almanach Vermot. »* Au conseil régional on craint surtout que le gouvernement ne fasse trop atteindre la Réunion pour s'engager vraiment dans l'OID, le temps par exemple que les départements des Antilles définissent leur propre opération intégrée de développement. Les précisions apportées par le ministre, suivant lesquelles une déclaration d'intention de l'Etat avait été transmise aux instances européennes avant son départ pour l'océan Indien, n'ont guère dissipé les inquiétudes des élus qui estiment, au vu des réserves formulées par M. Pons, que l'OID n'aura sans doute pas la portée espérée.

ALIX DIJOUX.

Polémique en Guadeloupe autour d'un scandale

Mme Michaux-Chevry et la majorité saisissent la chambre des comptes

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat chargé de la francophonie et conseiller régional de la Guadeloupe, a obtenu du conseil régional, le jeudi 11 septembre, la saisine de la chambre régionale des comptes au sujet du scandale politico-financier qui secoue les milieux politiques locaux depuis le début de la semaine.

Les conseillers régionaux étaient réunis à Basse-Terre, en assemblée plénière, afin de débattre en principe de l'avant-projet de loi-programme de M. Bernard Pons. Cependant dès l'ouverture des débats, M. Philippe Chaulet (apparenté RPR), trésorier de l'un des instituts régionaux où de graves irrégularités auraient été commises (1), a demandé *« que la justice soit saisie »* car il n'avait *« rien à* [se] *reprocher »*. Mme Michaux-Chevry, s'adressant au président du conseil régional, M. Félix Proto (PS), accusé d'être à l'origine des fuites dont ont bénéficié certains journalistes, a alors déclaré : *« Je vous accuse solennellement (...) parce que vous avez d'abord trompé vos amis. (...) Tout le monde est mis dans le même sac. (...) Il faut savoir. »*. Le secrétaire d'Etat a ensuite demandé que la chambre régionale des comptes soit, conformément à la loi de décentralisation du 10 juillet 1982, *« saisie de cette affaire »*. *« Qui se sert de l'épée périra par l'épée »*, a conclu Mme Michaux-Chevry.

Lors du vote des trente-trois conseillers présents ou représentés (huit seulement étaient absents), presque tous les élus de la droite se sont montrés favorables à la saisine de la chambre régionale des comptes. La gauche (les représentants de la fédération socialiste ainsi que les membres du Parti communiste guadeloupéen) s'est abstenue en bloc. Pour M. Chaulet, cette affaire est une *« cabale montée contre certaines personnes de droite »*. *« On nous accuse,* a ajouté le maire de Bouillante, *de tous les maux de la terre et la gauche refuse une enquête. C'est la première fois que je vois que ce sont les accusés qui demandent d'être jugés. »* Interrogé sur l'attitude de son groupe politique, M. Proto a répondu, en substance, qu'il ne voulait pas faire le jeu de ses adversaires politiques.

ANDRÉ LÉGER.

(1) C'est à la suite d'une erreur de transmission que, dans nos éditions précédentes, nous avons attribué à M. Chaulet la présidence de l'IREPE, dont il est en réalité le trésorier. La présidence de cet institut est assurée par l'acien président du conseil général, M. José Moustache.

En Nouvelle-Calédonie

Le FLNKS demande « un calendrier précis » pour négocier les modalités du référendum

NOUMÉA
de notre correspondant

Les quinze maires FLNKS pourraient décliner l'invitation de M. Jacques Chirac *à se rendre à* l'Hôtel de Ville de Paris si aucun *« calendrier précis »* de négociation sur les modalités du référendum prévu sur le territoire autour de juillet 1987 n'est arrêté avant ce déplacement. Le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, a posé cette condition, le vendredi 12 septembre à Nouméa, à son retour d'Harare (Zimbabwe) où il assistait à la conférence des pays non alignés, précisant que *« le FLNKS ne veut pas se faire traîner dans des réunions prétendument apolitiques mais qui risquent d'être exploitées politiquement comme une soumission des indépendantistes »*.

Le rendez-vous prévu dans la deuxième quinzaine du mois d'octobre entre le maire de Paris et les trente-deux maires de Nouvelle-Calédonie – M. Chirac en avait lancé l'invitation lors de son récent voyage à Nouméa – perdrait une grande partie de son impact s'il était boycotté par les municipalités indépendantistes et le FLNKS entend visiblement utiliser cette carte pour accélérer l'ouverture des discussions sur le scrutin d'autodétermination. *« Il faut que les choses soient claires pour que la lecture du déplacement à Paris se fasse dans un cadre donné »*, a ajouté M. Tjibaou, qui a exprimé à plusieurs reprises son inquiétude à propos d'une éventuelle récupération de cette rencontre.

Au moment où le haut commissaire, M. Jean Montpezat, rentre de Paris avec la confirmation que près de 3 milliards de francs CFP (soit 170 millions de francs français) seront débloqués au profit des collectivités locales, M. Tjibaou a également souhaité associer au sein d'un front commun les régions et les communes indépendantistes dans la mise au point des conventions avec le haut commissariat.

Les quinze municipalités et les trois régions FLNKS *se sont* déjà concertées pour convenir que les communes signeraient uniquement des conventions sur des *« projets à caractère social et improductif »* tandis que les projets de développement resteraient l'exclusivité des régions. Le FLNKS a proposé au haut commissaire la tenue d'une « table ronde » avec l'ensemble des élus afin de négocier cette répartition de crédits.

Par ailleurs, dans le cadre de l'enquête sur l'incident de la tribu de Nakety au cours duquel un lieutenant parachutiste avait blessé par balle un jeune Mélanésien (*le Monde* du 9 septembre), la famille de la victime a déposé plainte vendredi avec constitution de partie civile. Les parents de Jean-Christophe Pouperon, le mineur blessé, comptaient par ce biais provoquer l'ouverture d'une information par le parquet de Nouméa – lequel s'y refusait de sa propre initiative après en avoir manifesté l'intention dans un premier temps – afin d'aboutir à l'inculpation de l'officier du 8e RPIMa.

En fait, cette démarche n'aura strictement aucune incidence sur la procédure puisque, conformément à l'article 698 du code de procédure pénale, les militaires échappent à la règle de droit commun qui veut qu'une constitution de partie civile entraîne automatiquement l'ouverture d'une information. Dans ces conditions, l'inculpation du lieutenant apparaît, sauf rebondissement, peu probable.

FRÉDÉRIC BOBIN.

M. JACQUES CHIRAC invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Chirac sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 14 septembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le premier ministre répondra aux questions d'André Passeron et d'Alain Vernholes, du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.



Alice.

Premières réactions du Sicob devant l'énorme écart de prix entre Victor et [redacted].



Le Sicob, c'est quand même ce qu'on a inventé de mieux pour comparer des performances et des prix!

Côté performances, le VICTOR PC2, avec microprocesseur Intel 8086*, système d'exploitation MS-DOS** 3.1. C'est un PC plus compact et plus puissant, avec 640 K Ram, un PC de nouvelle génération qui offre le luxe d'un vrai 16 bits.

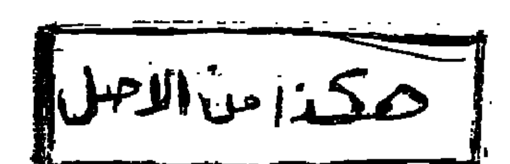
Côté prix, les écarts se creusent et on comprend l'émotion des vendeurs de [redacted] quand ils découvrent que la version 2 disquettes 360 Ko est proposée à 11.900 F***. Et la version disque dur 20 Mo à 18.900 F***.

Mais le coup de grâce, c'est le VICTOR V 286 : 512 Ko et écran graphique 14 pouces en standard. Pour un prix de 18.900 F*** en version disquette, 24.900 F*** en version disque dur 20 Mo et 34.900 F en version disque dur 40 Mo. Comme quoi le Sicob des uns fait le malheur des autres.

VICTOR Technologies. Tour Horizon, 52, quai de Dion Bouton. 92800 Puteaux. Tél. : (1) 47.78.14.50. Lyon : 72.34.12.45. Montpellier : 67.64.71.72. Nantes : 40.89.24.28.



*Marque déposée de Intel Corp. **Marque déposée de Microsoft Corp. ***Prix public H.T. conseillé.



هكذا من الأصل



Société

L'attentat dans le quartier de la Défense

Le gouvernement redoute une escalade du terrorisme

« Nous sommes encore dans la phase ascendante ; vraisemblablement les attentats vont continuer » : au *ministère de l'intérieur, samedi* 13 septembre, on ne se faisait guère d'illusions sur la poursuite probable des attentats qui, depuis neuf mois maintenant, sont perpétrés à Paris. Et c'est sans surprise que les policiers ont enregistré, vendredi 12 septembre, quelques heures à peine après l'attentat commis dans le centre commercial de la Défense, la revendication émanant des Partisans du droit et de la liberté (PDL) déposée auprès d'une agence de presse de Beyrouth-Ouest, dans la portion musulmane de la ville.

Le PDL s'est fait connaître pour la première fois lorsqu'il a revendiqué, le 8 septembre, à l'occasion de l'explosion à l'Hôtel de Ville de Paris, *« tous les attentats commis en France depuis celui des Galeries Lafayette »*, en décembre 1985. Les enquêteurs estiment qu'il s'agit d'un sigle de circonstance qui, comme celui du Comité de soutien aux prisonniers politiques arabes (CSPPA), cache en réalité les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), dont le chef, Georges Ibrahim Abdallah, détenu en France depuis le 25 octobre 1984, est inculpé de complicité de meurtre contre un diplomate américain et un diplomate israélien. En même temps que le PDL, le CSPPA a d'ailleurs une nouvelle fois manifesté son existence. Non pas en revendiquant le dernier attentat, mais en commentant, dans un communiqué rendu public à Beyrouth, la situation politique et les raisons de son action (voir ci-contre).

A Paris, après l'attentat de la Défense, la police a interpellé un ressortissant syrien dont l'identité n'a pas été révélée. L'homme, dont le signalement correspondait à celui du poseur de la bombe, a été entendu de longues heures avant d'être mis hors de cause et rendu à la liberté. Une autre personne a également été interpellée, mais elle a été rapidement relâchée.

Le ministère de l'intérieur a décidé d'expulser de France dix des douze ressortissants originaires du Proche-Orient interpellés, jeudi *11 septembre*, à Paris et *en province*, dans le cours de l'enquête sur l'attentat de l'Hôtel de Ville (*le Monde* du 13 septembre 1986). Aucune charge n'a été retenue contre eux et ils ne font l'objet d'aucune poursuite judiciaire. La mesure qui les frappe est une mesure strictement administrative, prise par le ministère de l'intérieur, comme une marque de fermeté mais qui n'aura aucune conséquence sur la réussite de l'enquête. L'avocat de l'un des expulsés, Mᵉ Claude Jouhet, a protesté contre la mesure qui frappe son client, *« un menuisier »*, qui, selon lui, *« n'a strictement aucun rapport avec quelque milieu terroriste que ce soit »*. Il a exprimé la crainte que son client, M. Rashat Ibrahim, citoyen jordanien, ne soit *« expulsé dans un pays où il ne veut pas aller et où sa vie pourrait être en danger »*.

C'est vers 12 h 30, vendredi 13 septembre *(nos dernières éditions)*, que la bombe a explosé dans la cafétéria du supermarché Casino, installée dans le centre commercial des Quatre Temps, sur le parvis de la Défense (Hauts-de-Seine). Selon les premières constatations, la bombe était placée dans une boîte en fer, sous une banquette de la cafétéria. A l'heure de l'attentat, la foule, composée essentiellement d'employés des nombreux bureaux du quartier et des clients du centre commercial, se pressait autour des tables. L'explosion a soufflé toutes les vitres du restaurant dont les débris, comparables à ceux des pare-brise de voiture après un accident, jonchaient, milliers de morceaux de verre noirci, le sol du parvis, deux étages plus bas. Sous la violence du choc, les canalisations ont été percées et les faux plafonds se sont effondrés sur les clients du restaurant.

Très rapidement, pompiers et policiers sont intervenus. Leur tâche a été facilitée par l'espace qui, autour du centre commercial, leur a permis de déployer de puissants moyens de secours. Au rez-de-chaussée, une pharmacie a pu fournir immédiatement une première aide.

Si l'on tient compte de l'attentat manqué, jeudi 4 septembre, dans une rame du RER à la station Gare-de-Lyon, et de l'explosion, lundi 8 septembre, contre le bureau de poste de l'Hôtel de Ville de Paris, c'est la troisième fois, en près de dix jours, que *les terroristes frappent*. La bombe posée à l'Hôtel de Ville, *comme celle qui* a dévasté la cafétéria du magasin de la Défense, était, estiment les artificiers, de puissance moyenne.

Certains policiers y voient un signe des terroristes, une sorte d'avertissement pour montrer qu'ils pourraient, s'ils le voulaient, augmenter les charges et frapper beaucoup plus durement. Dans cette logique, les mêmes policiers n'excluent pas que l'on assiste, dans les prochains jours, à une gradation dans les attentats si les exigences des terroristes, qui demandent la libération de trois de leurs amis, ne sont pas rapidement satisfaites.

GEORGES MARION.

« Les Quatre Temps »

Cette année, la Défense a trente ans. L'acte de naissance de ce quartier d'affaires de *l'ouest parisien remonte, en effet, au mois d'octobre 1956. Deux ans plus tard*, le CNIT (Centre national des industries et techniques), la première réalisation d'importance, était inauguré.

Aujourd'hui, les quarante tours de la Défense reçoivent chaque jour environ quatre-vingt mille personnes, des salariés dans leur grande majorité. Dans ce royaume du gigantisme – 20 hectares – où les plus grandes sociétés françaises et multinationales ont leur siège social, le centre commercial des Quatre Temps est la promenade obligée et le restaurant self-service Casino – plus de mille places, – dans lequel la bombe a explosé, est très fréquenté.

Les alertes à la bombe sont nombreuses à la Défense, dans la station du RER, *sur le parvis* ou dans les tours : l'une d'entre elles, la tour *Winterthur*, avait été visée en septembre 1985 par *un attentat d'Action directe*.

E. I.

Un communiqué du Comité de solidarité avec les prisonniers arabes

« Nous sommes les vrais héritiers du courant humaniste »

Le Comité de solidarité avec les prisonniers arabes et du Proche-Orient (CSPPA) critique violemment la politique du gouvernement français *dans un communiqué publié vendredi 12 septembre à Beyrouth, et réclame* la libération de ses militants détenus en Europe.

Le communiqué, dactylographié *en arabe, daté de jeudi mais* modifié à la main pour porter la date de vendredi, ne fait pas mention de l'attentat au quartier de la Défense. Dans ce texte, le CSPPA s'élève contre les déclarations de M. Jacques Chirac sur le terrorisme : *« M. Chirac considère ce qu'il appelle terrorisme comme la maladie du siècle, alors que la vraie* [maladie] *c'est l'impérialisme américain et les gouvernements de la bourgeoisie européenne qui lui sont inféodés. » « La maladie du siècle dont souffre la société française est l'alignement de sa politique sur celle des agresseurs, ainsi que la détention de militants dans ses prisons »*, ajoute le texte.

« Il n'y aura pas de paix sur terre, ni de repos pour les peuples du monde, ni de sécurité pour les Etats-Unis et l'Europe, tant que nos peuples ne jouiront pas de la paix, de la tranquillité et de la sécurité », affirme le CSPPA.

Le CSPPA indique qu'il n'est pas concerné par les conflits *« internes du pouvoir bicéphale en France, le socialisme jaune et la droite hideuse ». « Nous faisons assumer à M. Mitterrand la responsabilité du non-respect de ses engagements antérieurs et à M. Chirac, ses promesses non tenues. Le gouvernement français est responsable des ennuis des Français »*, ajoute le CSPPA.

Pour le CSPPA : *« Qualifier de terrorisme l'action de nos militants est de mauvaise foi. Le terrorisme, c'est le bombardement américain contre la Libye (15 avril 1986), ainsi que les complots ourdis contre le peuple syrien. »*

« Le peuple français subit une campagne d'intoxication », affirme cette organisation qui s'en prend à des journalistes qui *« déforment la réalité en nous présentant comme une organisation guidée par une vision religieuse fanatique »*.

« Nous sommes les vrais héritiers du courant humaniste (...) de la Commune de Paris, oubliée par la gauche française (...). Nous défendons des idéaux progressistes », déclare le communiqué. Le CSPPA conclut en affirmant : *« L'islam, de l'avis de grands penseurs occidentaux et de renommée mondiale, est la religion monothéiste la plus tolérante. »*

LES RÉACTIONS

L'organisation des JO de 1992

« Les attentats ne plaident pas en faveur de Paris »

estime M. Nelson Paillou

M. Nelson Paillou, président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), estime que la menace du terrorisme en France est un handicap dans la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 1992. *« Paris, c'est une magnifique ligne droite. Mais il faut bien reconnaître que les attentats terroristes en France ne plaident pas en faveur de Paris. Les membres du Comité international olympique sont encore traumatisés par les Jeux de Munich. Cela dit, Barcelone n'est pas mieux lotie avec les Basques de l'ETA. »*

● **La Fédération CGT du commerce et de la distribution :** *« Nous exigeons la réunion, sous l'égide du ministère de l'intérieur, d'une « table ronde » avec toutes les parties concernées pour mettre fin à la situation très grave, créée par les attentats de ces derniers mois dans plusieurs magasins. Il faut que les directions d'entreprise prennent des mesures urgentes, non répressives, mais dissuasives, pour assurer la sécurité des clients, des salariés. »*

● **Le MRAP à M. Charles Pasqua** *(télégramme)*. – *« Apprenons que certains étrangers arrêtés dans le cadre enquête sur terrorisme sur qui ne pèse aucune charge, sont néanmoins menacés d'expulsion imminente. Demandons annulations ces mesures, respect de leurs droits et droit défense. »*

Quatre arrestations pour proxénétisme

STRASBOURG,
de notre correspondant

Quatre personnes viennent d'être *inculpées de « proxénétisme* aggravé » et écrouées à Strasbourg après la découverte d'un double réseau de prostitution. La principale inculpée, Mᵐᵉ Madeleine Jaecklé, soixante-neuf ans, dite « Madame Annie », accueillait dans son appartement et deux studios proches dans le quartier de l'Esplanade à Strasbourg, une cinquantaine de prostituées occasionnelles et leurs clients.

Mᵐᵉ Jaecklé recrutait des jeunes femmes entre trente et quarante ans, « bon chic bon genre », et mettait les locaux à leur disposition. En échange, elle encaissait 400 francs des 600 francs que demandaient les prostituées à leurs clients. Ceux-ci, hommes d'affaires, gérants de société ou cadres supérieurs, connaissaient le réseau grâce à un numéro de téléphone confidentiel.

Mᵐᵉ Jaecklé, ancienne résistante et qui touche à ce titre une pension, a expliqué aux enquêteurs qu'elle avait besoin d'argent pour combler des pertes importantes dans les casinos de Niederbronn-les-Bains et Baden-Baden, en Alsace et en Allemagne.

De plus, la police judiciaire a arrêté Mᵐᵉ Laure Arbogast, cinquante et un ans, qui, après avoir travaillé pour Mᵐᵉ Jaecklé, s'était établie à son compte dans un autre quartier strasbourgeois. Enfin, un restaurateur, M. Jean Wehrung, quarante-sept ans, et la patronne d'un institut de beauté pour hommes, Mᵐᵉ Nuria Laffont, ont été également inculpés : rabatteurs de Mᵐᵉ Arbogast, il semble qu'ils aient en outre organisé des rencontres à son domicile.

JACQUES FORTIER.

Le projet de réforme du CNRS

Recentrage sur la recherche fondamentale et renforcement de la direction

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) semble s'engager dans une nouvelle réforme. Il s'agirait de redéfinir les missions de l'établissement, en mettant l'accent sur la recherche fondamentale, et de réorganiser la direction générale, qui verrait sa cohésion et son rôle renforcés.

Voici de nouveau *le* CNRS en réforme. C'est sans doute pour ses nouveaux responsables, une manière de répondre aux critiques qui s'élevaient *contre cet organisme, qualifié* par certains de « technocratie ». Les syndicats de chercheurs les plus à droite prônaient son démantèlement pur et simple, et le rattachement de ses laboratoires aux universités, alors que d'autres – toutes tendances politiques confondues – souhaitaient son éclatement en instituts autonomes.

De fait, le premier organisme de la recherche française doit s'adapter. Mais sa nouvelle direction ne souhaite ni son démantèlement – le ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, M. Alain Devaquet, s'y est opposé – ni son éclatement, si l'on en juge par les informations qui ont filtré à l'issue du conseil d'administration tenu le jeudi 11 septembre. L'heure serait *plutôt à une redéfinition des missions* de l'établissement et à la mise en place d'une direction réduite mais forte, qui déléguerait ses pouvoirs.

Sur le premier point, on s'oriente vers une réduction du nombre des missions. *« Le CNRS est maintenant habilité à s'occuper de tout*, dit-on, *et cette politique tous azimuts est suicidaire. »* C'est pourquoi la direction du CNRS souhaiterait recentrer le rôle de l'organisme, qui devrait avant tout contribuer au progrès des connaissances, pour répondre aux besoins de la communauté nationale.

Poursuite de la « déconcentration »

Pour le second point, on pourrait modifier l'organisation de la direction. Actuellement, le CNRS est divisé en sept départements couvrant chacun une discipline et ayant à leur tête des directeurs scientifiques chargés à la fois de la définition des grands axes de recherche et de la gestion. A l'avenir, ces fonctions pourraient être mieux distinguées. *La stratégie en serait confiée* à quatre directeurs scientifiques, qui coifferaient, en fonction de leurs compétences, une douzaine de chefs de département. Ces derniers, devraient être des hommes de terrain, gérant des ensembles de taille humaine, ce qui favoriserait le dialogue avec les laboratoires et, permettrait une meilleure délégation des pouvoirs.

Les directions de la *valorisation et* de l'information disparaîtraient pour *être regroupées* dans une grande direction des relations extérieures chargée de la politique internationale, des liens avec les entreprises – y compris du secteur tertiaire – et les régions, ainsi que de la communication. Disparaîtrait aussi la fonction de secrétaire général chargé des questions administratives. Ainsi serait réduit le nombre des conseillers du directeur général, M. Serge Fenevielle, qui passerait à sept personnes : quatre directeurs scientifiques, un directeur des relations extérieures, deux directeurs administratifs.

Il ne s'agit là que des grandes lignes d'un projet qui devra être approuvé par M. Devaquet, par le conseil d'administration du CNRS, puis suivre la voie administrative avant d'entrer dans les faits. Cette réforme attendue reprend certaines idées avancées *par le précédent* ministre de la recherche, M. Hubert Curien, *qui prônait la poursuite de* la « déconcentration » de l'établissement et souhaitait instaurer *« une véritable délégation de la responsabilité de décision au CNRS »* (*le Monde* du 20 décembre 1985).

Les représentants des deux syndicats des personnels de la recherche – le SNCS (FEN) et le SNTRS (CGT) (1) attendent, pour se prononcer, de voir *« les applications concrètes de ce projet »*. Ils ne s'opposent pas *a priori* au renforcement de la direction générale, si cela va *« dans le sens d'une meilleure efficacité »* de la conduite du CNRS. A condition, toutefois, que les décisions importantes fassent l'objet de véritables concertations avec les personnels.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU
et ELISABETH GORDON.

(1) Syndicat national des chercheurs scientifiques et Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique.

Nominations en sursis

Si le CNRS est en réorganisation, l'un des principaux soucis de ses personnels comme de sa direction concerne le sort du comité national. Cette instance d'évaluation des laboratoires et des hommes, parfois qualifiée de *« parlement de la recherche »* a été dissoute à la suite d'un arrêt rendu par le Conseil d'Etat, le 12 mai dernier *(le Monde* du 21 juin). Avec pour conséquence essentielle un blocage du recrutement pour 1986, qui a laissé vacants les cinq cent vingt-deux emplois à pourvoir.

Pour combler ce vide juridique, il a été proposé aux candidats admissibles au concours de recrutement des contrats temporaires d'un an. Quelque trois cent quatre-vingt-cinq jeunes chercheurs et une soixantaine d'enseignants du secondaire et du supérieur souhaitant être détachés *au CNRS devraient en bénéficier*, les premiers à partir du 15 septembre, les enseignants à partir du 1ᵉʳ septembre, ou du 1ᵉʳ octobre selon les cas. La plupart des autres admissibles, indique-t-on dans l'entourage du directeur général, se sont vu proposer des bourses diverses.

Tous devront cependant repasser un concours de recrutement – sans assurance d'être embauchés, soulignent les syndicats – dès que le nouveau comité national sera mis en place, au mieux, au printemps prochain. Auparavant, devront être adoptés le décret simple relatif à sa composition et à son mode d'élection – dont un projet est entre les mains de M. Devaquet – ainsi que le décret organique fixant le mode de fonctionnement de cette instance consultative.

MÉDECINE

L'épidémie de SIDA s'étend en Europe

Le nombre des cas de SIDA officiellement notifiés par 18 pays d'Europe a augmenté en un an (du 30 juin 1985 au 30 juin 1986) de 142 % : plus de 3 000 y sont recensés à ce jour. La plupart des 27 pays *(dont 5 de l'Est)* collaborant au Centre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le SIDA *« sont confrontés à une épidémie »*, soulignent les signataires (Dʳ J.-B. Brunet, Dʳ R. Ancelle) du rapport que vient de publier ce centre.

L'augmentation est la plus forte en France, puis en Italie. Mais l'incidence la plus importante par million d'habitants est toujours relevée en Suisse (21,2 cas par million d'habitants), suivie du Danemark (18,2) et de la France (15,6). Ces chiffres sont à comparer avec l'incidence américaine de 97 cas par million d'habitants.

La grande majorité des cas de SIDA (72 %) *sont toujours observés* chez des homosexuels, suivis par les toxicomanes (14 %) *chez lesquels la* fréquence de la maladie s'accroît de façon très inquiétante, *notamment* au sud de l'Europe. En Italie, 64 % des cas de SIDA rapportés durant les trois derniers mois concernent des toxicomanes.

La majorité des enfants atteints (93) ont *été* contaminés par leur mère (67 % des cas) ou lors de *transfusions* de sang ou de produits sanguins (29 %).

ÉCHECS



CHAMPIONNAT DU MONDE
LONDRES-LENINGRAD
1986

Quinzième partie

Une nulle qui vaut une victoire

C'est en arborant le sourire du vainqueur que Kasparov a quitté l'hôtel Leningrad, le vendredi 12 septembre, après la quinzième partie. Pourtant, il n'avait pas gagné, mais il savait, comme tout le monde, y compris le pauvre Karpov, que la nullité qu'il venait d'obtenir valait autant qu'une victoire ou, comme le disait pudiquement Goufeld, qu'elle avait *« une grande valeur »*.

Car les comptes sont là. Kasparov mène désormais par 8,5 à 6,5. Le match est prévu en vingt-quatre parties et, à douze partout, le champion du monde conserve son titre. Il lui *suffit donc de faire sept nulles* d'affilée (soit trois points et demi) pour arriver à ses fins, ce qui arrêterait alors le match à la vingt-deuxième partie seulement. Ainsi, Karpov doit, obligatoirement, gagner au moins une fois avant la vingt-troisième partie s'il veut que ne s'ajoute à la douleur de la défaite *l'humiliation de l'abandon forcé*. Et tout cela en n'ayant plus les blancs *que trois fois contre quatre* pour Kasparov.

Vendredi où il avait justement les blancs, Karpov n'a pas donné *l'impression qu'il pouvait encore* revenir au score. Pourtant, il a exhumé une partie de 1962 (Kasparov n'était pas né) jouée aux Olympiades de Varna (Bulgarie) entre Botvinnik et Fischer. Deux autres géants. Jusqu'au onzième coup, ce fut une répétition. Au douzième, Karpov innova (é5 à la place de h3). Kasparov ne bougea pas et poursuivit comme Fischer. Karpov gagna alors un pion et, à vue d'œil, la possession absolue de la case é6. Illusion. Après le très fort (17... b6), le champion du monde allait faire sauter ce bastion des blancs. *Quelques échanges*, le pion vite récupéré et il pouvait proposer tranquillement la nullité. Ainsi s'était terminé d'ailleurs le choc Botvinnik-Fischer.

Seizième partie le lundi 15 septembre.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Quinzième partie
Défense Gruenfeld

1. d4	Cf6	16. Cb5 (10)	Cç8é7
2. ç4	g6	17. Td2 (30)	b6 (34)
3. Cc3	d5	18. çxb6	axb6
4. Cf3	Fg7	19. Fg5	Cf5 (13)
5. Db3	dxç4	20. h3	h6
6. Dxç4	0-0	21. Ff6	Fxf3
7. é4	Fg4	22. Fxf3	Cxé5
8. Fé3	Cfd7	23. Fxé5	Fxé5
9. Td1	Cç6	24. 0-0	Tfd8
10. Fé2	Cb6	25. Tfd1	Txd2
11. Dç5	Dd6	26. Txd2	Tç8
12. é5	Dxç5 (19)	27. g3	Tç1+
13. dxç5	Cç8	28. Rg2	Rf8
14. Cb5	Tb8 (14)	29. Fé4	Ré7
15. Cxç7 (19)	é6 (8)	Nulle.	

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps de réflexion pour le coup joué.

EN BREF

● **Luçon : le meurtrier du gendarme s'est rendu.** – Patrice Picandet, vingt-cinq ans, qui s'était évadé, pendant la nuit du 17 au 18 août, de la prison de Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime) et qui s'était barricadé, vendredi 12 septembre, vers 10 h 15, dans une maison d'accueil *pour* personnes sans domicile fixe à Luçon (Vendée), après avoir tué un gendarme, *Pierre* Barrois, quarante-neuf ans (*le Monde* du 13 septembre), s'est rendu aux forces de l'ordre vers 12 h 30.

● **Grandes manœuvres militaires franco-allemandes.** – La première division blindée du corps d'armée français installée outre-Rhin, *participera, avec ses 9 000* hommes et ses 600 blindés, à un important exercice qui aura lieu, du 17 au 26 septembre, dans la région de Wurzburg, en Allemagne fédérale, aux côtés du troisième corps d'armée ouest-allemand. Les forces allemandes engageront des forces de l'ordre de 50 000 hommes et 3 500 blindés. *Participeront aussi à* l'exercice, qui a reçu le nom de *« Frankischer Schild »* (ou « bouclier franconien »), une brigade d'infanterie *mécanisée et une brigade* d'artillerie américaines, ainsi qu'une centaine d'avions d'appui appartenant à plusieurs pays membres de l'OTAN.



L'Indonésie contre mauvaise fortune...



REPORTÉE à plusieurs reprises, la première visite officielle d'un chef d'Etat français en Indonésie aura lieu du 16 au 19 septembre. « Géant endormi » à la frange méridionale de l'Asie, l'archipel indonésien a peu fait parler de lui ces dernières années. Après les troubles sanglants qui avaient marqué, en 1965-1966, la fin du régime de Sukarno, l'Indonésie s'est un peu repliée sur elle-même sous l'égide de M. Suharto et d'un gouvernement de militaires et de technocrates.

REMISE en ordre politique, développement de l'agriculture et exploitation des ressources du sous-sol demeurent, encore aujourd'hui, les grandes lignes de force d'un régime qui semble garder son ressort en dépit des sérieuses difficultés financières auxquelles il est confronté depuis la chute brutale des prix du pétrole. Ce pouvoir anticommuniste et conservateur, qui a déjà vingt ans, fait également face à une montée, difficile à jauger, de l'intégrisme musulman au sein d'une population de quelque cent soixante-cinq millions d'habitants, dont les neuf dixièmes au moins sont convertis à l'islam.

PARMI les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui regroupe, outre l'Indonésie, Brunei, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et Singapour, l'Indonésie est le seul à entretenir des relations économiques suivies avec la France. Successeur de Sukarno, le président Suharto a amorcé, depuis deux ans, une très prudente relance de la diplomatie de son pays, renouant notamment des relations commerciales avec la Chine et l'Union soviétique. En novembre 1985, il s'était entretenu avec M. François Mitterrand à Rome, à l'occasion de la conférence de la FAO.

L'Ordre nouveau n'est plus tout jeune

DJAKARTA. – M. François Mitterrand aura *été précédé* de trois semaines, dans la capitale indonésienne, par Mme Cory Aquino, qui effectuait ainsi son premier voyage à l'étranger depuis son accession à la présidence des Philippines. Cette visite, on l'imagine volontiers, n'a manqué ni d'intérêt ni de piment tant les deux archipels semblent évoluer, en dépit de leur voisinage, dans deux univers radicalement différents. Et elle en a dit long sur les hôtes du jour.

Qu'on y songe, les Philipppins, après vingt années sous la férule *d'un couple devenu mégalomane*, qui a mené son pays au bord de la banqueroute et l'a plongé dans la guerre civile, sont de bons catholiques qui comptent sur « leur » Cory, populaire et libérale, pour asseoir certaines libertés et négocier un compromis viable avec une insurrection communiste bien organisée. Un pouvoir, donc, en gestation, transparent, avec ses querelles de clans, son absence provisoire de Parlement et de Constitution, et, pour toile de fond, quelques bruits de bottes, des slogans et des bilans d'opérations militaires.

Là-bas, tout est carré, remuant, en devenir. Ici, tout semble rond, *en demi-teinte, réglé* pour un bon bout de temps. Dans cette Indonésie qui compte quelque cent cinquante millions de musulmans, une tentative de prise de pouvoir appuyée par les communistes, voilà vingt ans, précipita la fin de l'ère sukarnienne et fit sans doute un demi-million de victimes. Depuis, sous la houlette du président Suharto non seulement le communisme est hors la loi, mais la vie publique est strictement réglementée. Dotée, par la loi, d'une double fonction politique et militaire, l'armée demeure le principal levier d'un régime apparemment monolithique, qui peut se targuer, en imposant ses règles du jeu, d'avoir amorcé le développement de l'archipel tout en tirant notamment, pendant longtemps, de vastes profits de ses richesses pétrolières. Rien, ou presque, ne transpire publiquement.

Prudences et précautions

Mme Aquino y a donc été reçue avec une courtoisie toute javanaise. On a, tout naturellement, parlé coopération bilatérale et évoqué l'idée, sinon le rêve, d'un « marché commun » d'Asie du Sud-Est. « *A la lueur de vingt ans d'expérience* », selon un porte-parole indonésien, le président Suharto lui aurait conseillé de se débarrasser très vite des insurgés communistes, « *faute de quoi ces derniers deviendraient trop forts* ». Mme Aquino lui aurait répondu, prudemment, que de façon générale, elle préférait une « *approche plus conciliante* » à ce genre de problème. Et on en est resté là.

S'il y a eu, en Indonésie, un « effet Aquino », il n'a pas eu l'occasion de percer. La hausse très sensible des ventes de journaux, annonçant la chute de Marcos, a souligné un net intérêt du public. L'« Ordre nouveau » – le label officiel du régime, le règne de Sukarno (1945-1965) étant qualifié d'« Ordre ancien » – a sans doute vieilli. Il affiche cependant une grande sérénité en *dépit des difficultés financières* actuelles – toujours la chute du prix du pétrole, – de la montée du chômage et de l'apparition, dans *certaines mosquées*, d'un *intégrisme* religieux.

Comme ultime recours, l'Etat est doté d'une idéologie enseignée *dans les écoles* et rabâchée à chaque occasion, le *Pancasila*, un énoncé de cinq principes qui sont la croyance en un seul dieu, la démocratie, la justice sociale, l'unité nationale et l'humanitarisme. Depuis février 1985, les trois formations politiques autorisées – le Golkar (pro-gouvernemental), le PDI (Parti démocratique indonésien) et le PPP (Parti unifié pour le développement) – ont dû en faire leur doctrine officielle. Le PPP, qui se réclamait de l'islam, a obtempéré, les mollahs s'en retirant.

De manière générale, les textes *ont réponse à tout. Le 12 août*, un magistrat a interdit, tout à fait légalement, la publication, sous forme de livre, de la plaidoirie prononcée devant un tribunal de Djakarta, huit mois plus tôt, par M. Dharsono, à la veille de sa condamnation à dix ans de prison pour subversion. Le procès de ce général en retraite, habituellement présenté comme un opposant modéré au régime, avait pourtant été public. Plus récemment, s'exprimant devant une quarantaine de journalistes locaux à l'occasion d'un séminaire, le ministre de l'information, M. Harmoko, a rappelé que la presse ne devait être ni un groupe d'opposition ni le « *contrôleur* » du gouvernement, mais qu'elle devait avoir « *une haute conscience morale de l'idéologie de l'Etat, le Pancasila* ».

Les dirigeants du régime ont une réputation bien établie de « *gestionnaires prudents* ». Ce qui vaut pour l'économie est également vrai dans le domaine politique. Même quand il est difficile de saisir les dessous de la politique à Java – société dominante et dont le goût pour le mystère est devenu un cliché, – les exemples de précautions prises par le pouvoir abondent.

Comme par le passé, la campagne pour le renouvellement, prévu en avril prochain, de l'Assemblée législative sera contrôlée de près. Afin d'éviter des dérapages, la *commission électorale* vient de rappeler que les discours des candidats seront soumis non à la censure mais à un « *contrôle* », de même que leurs programmes, afin de s'assurer qu'ils sont en concordance avec le *Pancasila*.

Le système politique demeure bien *ficelé*. La prochaine Chambre basse comptera cinq cents membres, dont quatre cents seront élus, les cent derniers étant les représentants des forces armées. Le Golkar, qui avait remporté 246 sièges sur les 364 soumis à l'élection en 1982, compte en obtenir 280 cette fois-ci, ce qui permettrait au pouvoir de contrôler plus des deux tiers des sièges de la Chambre basse. Le Golkar, « *groupe fonctionnel* », s'appuie sur la fonction publique, ce qui lui donne un poids considérable, surtout dans les campagnes. Mais ses deux concurrents, le PDI et le PPP, ont déjà émis le vœu, tout comme lui, que le président Suharto brigue, en 1988, un cinquième mandat présidentiel. En Indonésie, le chef de l'Etat est élu, tous les cinq ans, par un Congrès formé par l'Assemblée nationale et un Sénat dont les membres sont nommés par le pouvoir.

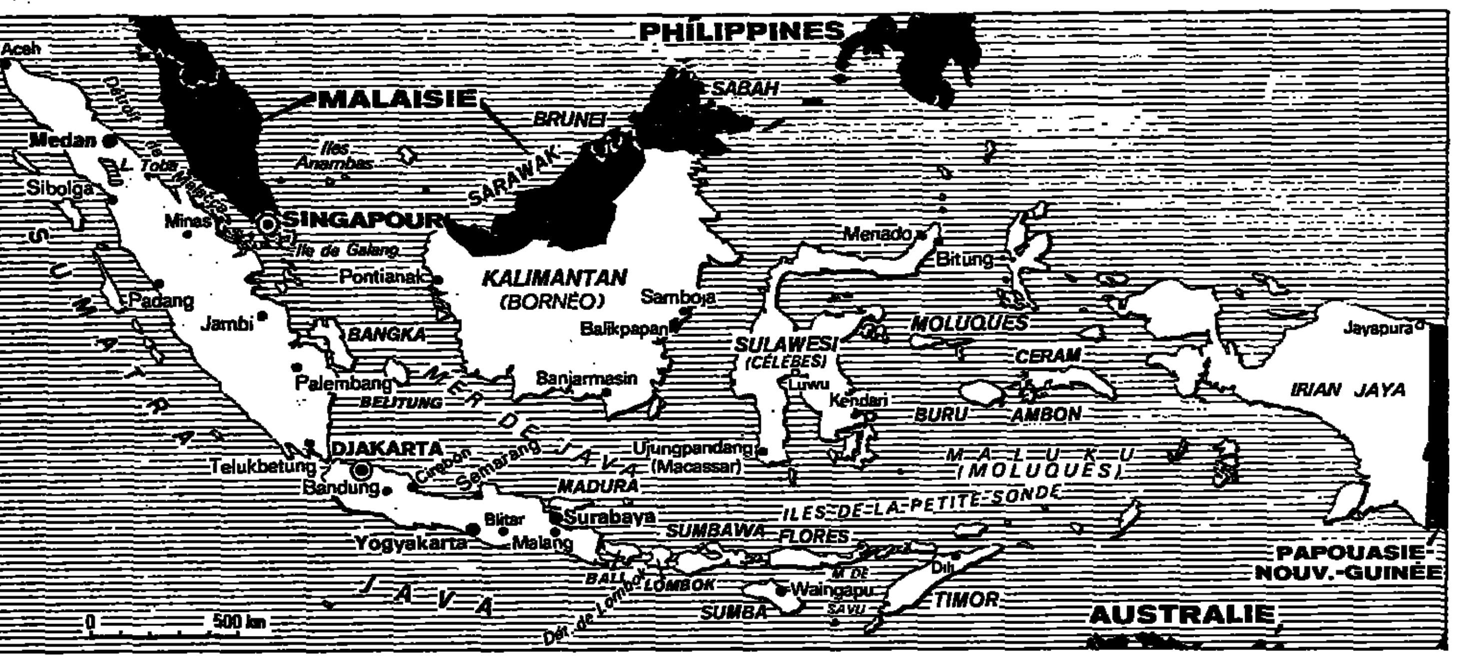
On doit exclure le risque d'une dictature *ou de la* « *présidence à vie* » d'un homme qui dépasserait les limites de ses pouvoirs constitutionnels, a estimé, fin août, M. Amirmachmud, président à la fois du Congrès et de l'Assemblée législative. « *Nous n'aurons pas à nous inquiéter de ce genre de choses tant que nous nous en tiendrons fermement aux principes de l'Ordre nouveau et que nous appliquerons, avec consistance, le* Pancasila *et la Constitution de 1945* », devait-il ajouter. L'article 7 de la Constitution prévoit, seulement, l'élection pour cinq ans d'un président, et il appartient au Congrès de se prononcer sur toute éventuelle réélection.

Il ne semble toujours pas question, *parallèlement*, que l'armée se replie sur ses casernes, même plus de deux décennies après avoir réprimé un complot pro-*communiste et assumé le pouvoir*. Le général Murdani, commandant en chef des forces armées, qui passe pour le numéro deux du régime *mais qui semble barré* d'une éventuelle succession parce qu'il est de confession catholique, a annoncé, le 27 août, qu'une *nouvelle génération d'officiers* prendrait la relève en 1987. Il l'a fait devant un parterre de généraux réunis pour discuter d'un thème sans ambiguïté : « *Les forces armées et le peuple, main dans la main, protègent le développement national et contribuent au succès des élections générales en 1987.* » Les membres des forces armées, a déclaré, de son côté, M. Poniman, ministre de la défense et de la sécurité, doivent d'abord être de bons combattants afin de devenir, plus tard, des « *hommes d'Etat* » et des « *penseurs* ».

A l'image de ses soldats, le régime n'entend donc guère changer, parce qu'il n'en sent pas le besoin. Il est vrai que, en dépit de quelques accès de fièvre, vingt années de stabilité sont un acquis considérable. Le président Suharto, lui-même un ancien général, a calmé le jeu sur un archipel qui peut être sujet à de fortes passions, ainsi qu'on l'a vu lors du turbulent règne de Sukarno. Certains trouvent à cet homme – ferme, souriant et d'origine modeste – des allures de sultan. Agé aujourd'hui de soixante-cinq ans, il a prouvé son habileté politique, sachant préserver ses atouts tout en privant ses adversaires des leurs.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 12.)



Feu la croissance...

L'INDONÉSIE n'en est pas à son premier défi économique. Celui de la chute des cours du pétrole pourrait pourtant être l'un des plus dangereux que le président Suharto ait à relever en un peu plus de vingt ans de pouvoir. Le temps est bien révolu où la manne pétrolière du début des années 60 assurait une expansion annuelle de près de 8 % du produit national brut, permettant au chef de l'Etat de conforter son pouvoir auprès de la classe moyenne. Une période d'or, dont l'équipe de techniciens dont M. Suharto a su s'entourer, avait prudemment et intelligemment tiré parti pour parvenir à un résultat spectaculaire : grâce à une croissance annuelle de 4 % de la production agricole, le plus grand importateur de riz du monde est parvenu en 1980 à l'autosuffisance, *puis même à dégager* un léger excédent à l'exportation. Un exploit peu commun au moment où l'on commençait à « redécouvrir » l'importance du secteur primaire dans le développement des pays du tiers-monde et dont la responsabilité incombe à des économistes, dont M. Ali Whardana, ministre chargé de la coordination des affaires économiques, financières et industrielles, est devenu le véritable « gourou ».

Ce succès doit être ramené aux proportions du casse-tête indonésien. Le revenu par habitant, même s'il s'est amélioré depuis les dernières estimations internationales de 1983, 560 dollars, reste très faible. Et l'évolution de cet archipel surpeuplé de 165 millions d'habitants reste profondément déséquilibré : sur l'île de Java, 7 % du territoire, vivent ou tentent de survivre plus de 60 % *de la population. Les principales* régions du pays ont beau avoir toutes profité du boom économique des années 70, les décalages se sont même aggravés, Java, toujours elle, assurant près de la moitié de la richesse nationale.

Le coût de la chute des prix pétroliers

Face à cette situation, la nécessité d'une diversification de l'économie pour assurer un essor plus harmonieux et dépendant moins du seul secteur énergétique s'était vite imposée aux esprits. La brutalité du retournement de tendance sur le marché du pétrole a pris de cours les experts. La chute des recettes pétrolières en 1982 et, surtout, depuis la fin de 1985, a tranformé en impossible équation les choix entre des options *prioritaires et pourtant contradictoires*, le maintien du pouvoir d'achat et l'ajustement des finances publiques, internes comme externes. *La prudence* a commencé par faire place à l'austérité. Pour la première fois depuis dix-sept ans, le budget 1986-1987 prévoyait une baisse de 7 % des dépenses publiques. La chute persistante du prix du baril a vite prouvé les limites de cet assaut de rigueur. Fondé sur un pétrole à 25 dollars le baril, ce projet de loi de finances est apparu irréaliste à ses propres auteurs.

Pour un pays dont 71 % des ressources en devises et 60 % des recettes budgétaires sont assurées par le pétrole et le gaz naturel liquéfié, la note, évaluée à 300 millions de dollars de pertes annuelles pour chaque baisse de 1 dollar le baril, s'annonce d'autant plus redoutable qu'elle se conjugue à la dépréciation du billet vert : *au total*, 85 % des exportations, mais 18 % seulement des importations, sont libellées en devise américaine. Le surcoût pour les *achats de produits* européens ou japonais, qui représentent près de la moitié des importations totales indonésiennes, est estimé à *quelque 700 millions de* dollars pour l'année budgétaire en *cours*.

Entrée en période de vaches maigres l'an dernier avec une croissance du produit national brut réduite à 1,9 %, un rythme insuffisant pour maintenir le revenu par habitant, l'Indonésie est aujourd'hui en récession. La Banque mondiale escomptait au printemps dernier une maigre hausse de 1 % du PNB pour 1986. *Désormais, les économistes, dont* certains proches des milieux gouvernementaux, n'excluent pas une chute allant jusqu'à 3 %. En tout état de cause, il s'agirait du plus mauvais résultat en vingt ans et 1987, année électorale, se présente sous de sombres auspices.

Opter pour un ajustement rapide à une épargne intérieure anémiée et des recettes extérieures en forte baisse paraît exclu. Les risques sociaux et, par là même politiques, semblent trop grands : le marché du travail devrait dans l'idéal pouvoir absorber 1,5 million de nouveaux venus chaque année. Des restrictions moins draconiennes mais prolongées dans le temps seront-elles plus supportables ?

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(Lire la suite page 12.)

هكذا من الأصل



Les relations avec Paris

Le poids de la crise

CILEGON (Java-Ouest). Dans quelques mois, sans doute au printemps prochain, les Français livreront à l'Indonésie l'un des plus importants et plus modernes laminoirs à froid construit ici, à deux heures de route de Djakarta, dans des conditions souvent difficiles et des temps records. Cilegon (*le Monde* du 25 mars) est l'une des vitrines de la technologie française dans le tiers-monde. C'est également un bon exemple des grands projets réalisés par la France ces dernières années en Indonésie et qui vont de l'aménagement de l'aéroport de Djakarta en passant par le barrage de Saguling, l'usine d'engrais de Gresik, une unité de méthanol ou encore une papeterie (*le Monde* du 14 novembre 1985).

Dans cette Asie du Sud-Est, où la France est bien peu représentée depuis son éviction d'Indochine, l'Indonésie offre un cas un peu à part. Si une visite de M. Mitterrand à Cilegon ne figure pas au programme, le chef de l'Etat français doit se rendre à Bali inaugurer un nouveau « Club-Med » de quatre cent trente chambres, ouvert à la clientèle le 12 décembre. Les investissements français en Indonésie demeurent sans doute faibles, mais plus de trois mille ressortissants français y résident actuellement, dont une bonne moitié à Djarkata. De leur côté, six cents boursiers indonésiens poursuivent actuellement des études en France. Ils seront un millier au plus tard en 1988, dont 95 % de scientifiques ou techniques, contre 60 % cette année.

Il y a deux ou trois ans, lorsque Djakarta a passé une série de grandes commandes (livraison de neuf Airbus en 1982-1983 et de vingt-quatre hélicoptères Super-Puma, ainsi que de trois Transall en 1983-1984), le déséquilibre commercial entre Paris et Djakarta était devenu d'autant plus impressionnant que la France a mis fin, en 1982, à ses importations de pétrole indonésien. Mais ce déséquilibre s'est nettement réduit depuis, le taux de couverture français étant retombé à 140 % environ. De toute façon, si la France a encore été le sixième *fournisseur de l'Indonésie* en 1985, elle n'en a été, la même année, que le dix-huitième client, ce qui souligne la modestie relative des échanges commerciaux entre les deux pays.

Le « décret nº 8 »

Pour l'heure, le « contentieux » franco-indonésien ne semble comporter que deux têtes de chapitre : le « décret nº 8 » et l'échec de la vente de Mirage-2000.

Le « décret nº 8 » – en fait, une instruction présidentielle en date du 10 octobre 1985 – impose la soumission à un appel d'offres international des projets financés sur crédits mixtes, sauf en cas de crédits d'aide particulièrement avantageux pour le pays récipiendaire (vingt-cinq ans de durée, sept ans de grâce et 3,5 % de taux d'intérêt, soit un élément-don de 48 %). Pour les Français en particulier, cette mesure indonésienne est catastrophique, car leurs projets sur crédits mixtes échappent, effectivement, à la concurrence internationale. Certains autres pays donateurs se sont d'ailleurs frottés les mains. Paris souhaite que Djarkarta, faute de revenir sur sa décision, accepte des modalités assez souples d'application de dispositions qui reviennent, *grosso modo*, à augmenter de 15 % la charge du Trésor français sur tout projet qui bénéficiait, auparavant, de crédits mixtes. Une négociation délicate et dont on ne prévoyait pas l'aboutissement avant la visite de M. Mitterrand.

Les Français ont été, d'un autre côté, « déçus » d'apprendre, fin *août, que les Indonésiens s'étaient* engagés à acheter une escadrille *de F-16, de préférence aux* Mirage-2000. Le 18 juin, le général Murdani, commandant en chef des forces armées indonésiennes, avait déclaré que son pays allait acheter huit avions de combat F-16 aux Etats-Unis et en prendre quatre autres en option. Deux Mirage-2000 français, accompagnés d'un KC-135 de ravitaillement, étaient alors en route pour participer au Salon aéronautique qui allait s'ouvrir le 23 juin à Djarkarta. Apparemment, la démonstration qu'ils devaient y faire n'avait plus lieu d'être, les Indonésiens ayant fait leur choix et même annoncé la signature d'un engagement avec Washington à l'occasion du Salon.

Les deux appareils français n'ont pourtant pas, à l'époque, rebroussé chemin. La signature, avec Washington, a été reportée à la dernière minute, et le président Suharto s'est fait photographier non dans le cockpit d'un F-16, mais aux commandes d'un Mirage-2000. Que s'est-il passé ? L'une des hypothèses seraient qu'à la demande de M. Habibie, ministre indonésien de la recherche et de la technologie, aucune décision n'ait été annoncée trop tôt, de façon à lui permettre de négocier, avec la partie américaine, de plus substantielles « *compensations industrielles* » en faveur de PTNI, société aérospatiale à Bandung, dont la visite figure d'ailleurs au programme du *chef de l'Etat français, le 17 septembre*.

Sachant que *Singapour* a encore des problèmes dans la négociation de l'achat de F-16 aux Etats-Unis, la société Dassault-Breguet, *qui produit le Mirage*-2000, en a apparemment conclu, *en juin, que les options des Indonésiens* demeuraient ouvertes. La *signature de l'engagement avec* Washington est, cependant, intervenue avant le 31 août, soit dans les délais donnés par le Congrès américain, qui avait autorisé, dès l'hiver dernier, la vente de F-16 (et d'un équipement classique seulement) à l'Indonésie. Pour la France, il s'agit de la perte d'un contrat de quelque 338 millions de dollars, sans parler de la pénétration d'une région où les Américains sont particulièrement bien implantés.

Des projets reportés

Ces deux affaires ne doivent pas faire oublier que les relations *bilatérales entre Paris et Djakarta* vont souffrir, avant tout, dans les deux ou trois années qui viennent, des difficultés financières de l'Indonésie. *L'époque des grands* projets est révolue. Djakarta n'a pratiquement *plus* de budget de développement. Le président *Suharto semble tenir à la réalisation* de la deuxième phase de *l'aéroport de Djakarta. Mais la* deuxième phase de construction *de Puspitek, vaste centre d'essai* de produits industriels, semble *mise en veilleuse*.

La France est étroitement liée à ces projets. *Il* en est de même en ce qui concerne une partie de la réalisation du « métro » du *Grand* Djarkarta, la participation française étant liée, cette fois-ci, soit à la souplesse d'application du décret numéro 8, soit à un effort supplémentaire du Trésor français. *Seuls les Japonais*, dit-on à Djarkarta, ont les reins assez *solides* – et des intérêts trop importants – pour faire face au creux de la vague du développement de l'Indonésie.



Sumatra revisitée

L'éveil de « Java la petite »

PÉTARADES de cyclo-pousse à moteur, verdure, béton, goût *pour le clinquant*. Quinze ans après, Medan, à la géographie près, semble méconnaissable au premier coup d'œil. Autrefois une vieille auberge aux boiseries finement ciselées et aux terrasses confortables, le Dharma Bhakti, rebaptisé Dharma Delhi, est aujourd'hui un grand hôtel de luxe – près de deux cents chambres et une galerie marchande – avec tour de béton, fenêtres montées sur aluminium, murs tapissés de contreplaqué et néons. Deux vastes centres commerciaux, climatisés et dotés d'escalators, témoignent de l'enrichissement d'une partie au moins de la population. Les populaires bouquinistes de la place Merdeka ne sont plus là. L'aire qu'ils occupaient a été tranformée en parking.

Le cœur de Medan – capitale du nord de Sumatra – n'y a pas que perdu. Chaussées et trottoirs ont été refaits. Pelouses et rues commerçantes sont nettes. De vieux bâtiments de style hollandais ont été préservés et même mis en valeur. L'aéroport, tout proche, a été refait. Les transports publics ont été dotés de petites camionnettes de fabrication japonaise dont les deux banquettes transversales accueillent jusqu'à douze passagers. L'ordre règne, comme si cette ville de près de deux millions d'habitants avait trouvé un équilibre entre le centre administratif et résidentiel et une périphérie faite de bourgs et de quartiers populaires.



(J.-P. FAVREAU-VIVA)

Le pays des Bataks.

Le contrôle du détroit de Malacca

Un certain ordre, cependant, car des barrières, discrètes mais efficaces, ont fait leur apparition. Des gardes de sécurité filtrent à l'entrée des hôtels et des centres commerciaux. Les parkings sont souvent payants. Les Betjaks – traditionnels cyclo-pousse, sans moteur ceux-là, donc moins chers – sont interdits de jour dans le centre. Pour punir ceux qui transgressent cette règle, les agents de police leurs dégonflent les pneus, faute de pouvoir leur faire payer une amende. Même les aires de jeux sont protégées par des droits d'entrée, très faibles mais qui en détournent vagabonds et couche-dehors. Les arcades du centre-ville ne sont plus des dortoirs, comme autrefois.

Cela dit, les retombées d'une douzaine d'années de boom économique – avant la récession actuelle – sont sensibles un peu partout. La route de Belawan – un port très actif, sur le détroit, à 30 kilomètres de Medan – est pratiquement entièrement cernée d'habitations et il y est rare d'y entrevoir une rizière. A 21 h 30, dans les ruelles de ce bourg un peu nauséabond, les familles regardent le journal télévisé avant le film du soir. On ne rencontre pratiquement plus d'enfants pieds nus et, le plus souvent, cireurs de *souliers et marchands de journaux à la* criée sont des écoliers qui apportent ainsi, après la fin des cours, leur faible contribution à un budget familial il est vrai bien maigre.

Après Bornéo, qui abrite des Etats de Malaisie (Sarawak et Sabah), le sultanat de Bruneï et le Kalimantan indonésien, Sumatra est la plus importante des îles de la Sonde. Avec 34 millions d'habitants, elle est presque trois fois moins peuplée que Java. Elle est pourtant presque quatre fois plus étendue. En outre, elle offre un intérêt stratégique indéniable – le contrôle du détroit de Malacca – et a contribué à l'expansion récente de l'Indonésie.

Sumatra semble, cependant, demeurer un peu hors circuit malgré l'intérêt que lui portent les planteurs, *certains touristes et, plus récemment*, les pétroliers.

On peut se faire une idée de l'économie de plantations, introduite par les Hollandais, sur la route qui remonte de Medan à Parapat, sur le lac Toba, le pays des Bataks, une ethnie qui fut évangélisée, ce qui lui permit d'accéder tôt à l'instruction et de jouer un *rôle important parmi l'élite*, notamment après l'accession de l'Indonésie à l'indépendance en 1945.

Sur la route de Siantar, les plantations se succèdent sans fin. Au départ, pour les exploiter, les colons hollandais avaient fait appel, par un système de contrats, à une main-d'œuvre chinoise et indienne, ce qui explique l'importance de ces deux communautés dans la région. A partir de 1875, ils inaugurèrent le recrutement à Java, un courant qui s'est accentué ces dernières années – dans d'autres conditions et pour d'autres raisons – à l'initiative de Djakarta.

Le monde pétrolier s'intéresse aux réserves de l'île, les plus importantes de l'Indonésie. Quant aux touristes, après avoir transité à Medan, ils prennent, le plus souvent, la route du lac Toba, site naturel à la fois grandiose et inquiétant, avant de redescendre, sur la côte occidentale, sur Sibolga et atteindre par bateau, l'île de Nias. Le tourisme et les affaires vont de pair : trois ou quatre vols aériens, dont deux par Airbus, relient aujourd'hui Medan à Djakarta.

Sumatra, l'« île du futur », disent volontiers les Indonésiens. Parce qu'elle n'est pas surpeuplée et que d'autres richesses – charbon, terres vierges, bois... – pourraient en faire, un jour, un pôle régional de développement. Egalement parce qu'elle pourrait *peut-être tirer profit* d'une diversité qui en fait, pour l'instant, une terre de saisissants contrastes.

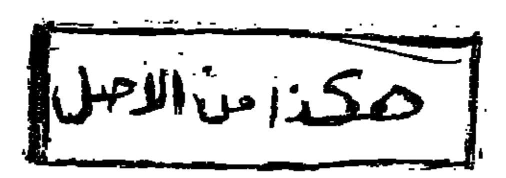
A la pointe septentrionale de cette île, longue de 1 700 km, Banda-Aceh fait figure de ville paisible et un peu à l'écart du changement. Mais les Acehnais, dont le sultanat fut longtemps puissant, ont une réputation bien établie de guerriers. Ils se battirent contre les Portugais au dix-septième siècle et contre les Hollandais au siècle dernier. Si, en 1958, à l'époque de Sukarno, un « gouvernement révolutionnaire » fut proclamé à Padang, dans l'ouest de Sumatra, c'est à Aceh qu'un mouvement sécessionniste se manifesta dix-huit ans plus tard, sous M. Suharto. Aceh passe pour un fief de l'intégrisme musulman et de l'opposition au régime actuel.

Un bel exemple de cosmopolitisme

Belawan offre, de son côté, un bel exemple de cosmopolitisme. Pour les Chinois, la répression de 1965-1966 n'est peut-être plus qu'un douloureux souvenir et ils y ont repris leurs commerces, comme partout ailleurs. Les Indiens sont également assez nombreux. Mais on y trouve également des Bataks, protestants, catholiques et musulmans, et, bien entendu, des gens de souche malaise. Tout ce petit monde semble cohabiter sans trop de mal en temps normal. La région de Medan correspond à l'ancien sultanat de Deli qui devint dépendant de celui d'Aceh à l'issue d'une guerre qui, selon *la légende, fut particulièrement* sanglante.

L'indépendance de l'Indonésie, la montée du nationalisme et sa consolidation, n'ont sûrement pas effacé tous ces particularismes. Même pendant la décennie du développement, les années 70, des turbulences ont eu lieu, rappelant que les problèmes étaient tous loin d'être réglés. A l'heure de la récession, mieux vaut donc éviter de prendre le calme pour argent comptant. Marco Polo, qui fut le premier Européen à se rendre à Sumatra, – une île qu'il connaissait mieux que Java, – y découvrit huit petits royaumes. Il l'appela « Java la petite ». Mais la « petite » île commence à s'éveiller et ses richesses sont telles qu'il faudra bien un jour en tenir davantage compte.

J.-C. P.



هكذا من الاصل

La montée

La lutte à

DANS la plupart des villes et des villages d'Indonésie, le jour commence et s'achève par le chant du muezzin, répété en écho par la télévision d'État : « *Allah est grand.* » Mais, à la différence des pays du Proche-Orient, les mosquées ne *sont pas bondées*, à part le vendredi ; les femmes ne sont pas voilées et la plupart d'entre elles sont vêtues à l'occidentale. Plus d'un musulman boit de l'alcool (aucune loi ne l'interdit) et certains, qui se disent de religion islamique, ne rechignent pas, de temps à autre, devant une tranche de bacon.

Beaucoup d'étrangers l'ont noté : l'islam en Indonésie, c'est l'islam des Tropiques, des palmes ondoyantes, pas celui des déserts de sable. Il s'y mêle, en outre, sauf dans les écoles puristes, le traditionnel respect des pratiques spirituelles des ancêtres. Les relations entre l'islam et l'Etat ne sont cependant pas plus simples aujourd'hui que par le passé. L'Indonésie, dont 90 % des 165 millions d'habitants sont musulmans ou du moins qualifiés de tels, est, en théorie, l'un des plus grands pays *musulmans du monde. Mais* les deux présidents qu'elle a connus depuis 1945 ont résisté à des pressions et à des rébellions armées dont l'objectif était la proclamation d'un Etat islamique.

La doctrine officielle de l'Etat, le *Pancasila, est un ensemble de* préceptes : justice sociale, croyance en un seul Dieu, humanité, unité, débat.

Sous le manteau

Croyance en un seul Dieu, cela veut dire que l'Etat n'est pas séculier, mais pas islamique non plus ; c'est une manière de prendre en compte les communautés chrétienne, hindoue, bouddhiste, plus réduites mais significatives, qui peuplent des îles comme Timor, Bali, Irian, Jaya, Flores, ainsi qu'une partie de Sumatra, du nord de Sulawesi et des villes assez importantes.

Le gouvernement défend fermement l'idée que le Pancasila a épargné à l'Indonésie les luttes ethniques et religieuses qui ont déchiré le Sri-Lanka et l'Inde. En 1985, il a fait passer des textes imposant à toutes les organisations – du Rotary Club aux groupes *religieux ou politiques* – de reconnaître le Pancasila comme principe fondamental. Ces textes ont mis longtemps à être adoptés et ont laissé dans leur sillage, comme c'était prévisible, une certaine amertume.

C'était l'époque où le bruit du renouveau islamique dans le monde, et surtout en Iran, parvenait aux oreilles des musulmans indonésiens (qui ne furent d'ailleurs pas les seuls à s'émouvoir : les chefs religieux chrétiens, hindous et *bouddhistes se joignirent* aux musulmans pour émettre de sérieuses réserves sur ces textes). Ce bruit était particulièrement séduisant pour les groupes de jeunes les plus dogmatiques, aux prises avec les changements qu'entraînent une modernisation *rapide, le* développement technique et le recul des valeurs traditionnelles.

Certains établirent un parallèle entre l'Iran et l'Indonésie, dénonçant la corruption et ce qu'ils qualifiaient d'effondrement des valeurs morales. C'était l'époque où un penseur musulman comme Abdurachman Walid pouvait affir*mer que Khomeiny était* l'homme le plus populaire d'Indonésie après le président, et où l'on pouvait voir partout le portrait de l'imam.

C'est aussi à cette époque que la police fit savoir secrètement qu'une *littérature* moyen-orientale (on découvrit plus tard qu'elle était iranienne) circulait parmi des groupes de jeunes dans le centre de Java, et que certains membres de ces groupes projetaient le renversement du gouvernement et la proclamation d'un Etat *islamique*.

Les obsèques d'un important chef *musulman dans* la ville de Bandoung, à l'ouest de Java, drainèrent des milliers de fidèles. En 1983, pour la première fois en vingt années de présidence Suharto, un musulman radical, Imran Zein, âgé de 32 ans, fut passé *par les armes, cela malgré les* doutes qui subsistaient sur son implication dans une prise d'otage et l'attaque d'un poste de police.

Les troubles les plus inquiétants et les plus tragiques survinrent en septembre 1984, alors que le débat religieux, social et politique autour du Pancasila était le plus virulent.

de l'intégrisme islamique

pour maintenir la religion l'écart de la politique

De jeunes musulmans s'étaient rassemblés dans une mosquée d'un quartier pauvre des docks de Djakarta pour protester contre le vol de deux bicyclettes. Après quelques sermons exaltés, ils décidèrent de marcher jusqu'au poste de police du quartier et de réclamer contre les coupables une justice sévère. La manifestation se termina dans une ruelle obscure en un affrontement sanglant avec les militaires. Selon la version de l'armée, 30 des manifestants furent tués et de nombreux autres blessés. Un prédicateur figurait parmi les morts.

Dans le silence qui suivit le choc de l'« incident de Priok », de nombreux prédicateurs dans tout le pays firent l'objet de rafles, certains furent poursuivis et condamnés, de même que des jeunes gens qui avaient distribué des tracts donnant des événements une version différente de celle des militaires.

Afin de désamorcer la tension, le gouvernement dépêcha ses officiers les plus populaires dans chaque ville pour *expliquer qu'il* n'avait rien contre l'islam mais seulement contre les extrémistes. Cette campagne du gouvernement avait un ton tellement sincère que certains diplomates en vinrent même, en *1985*, à donner une interprétation assez étrange de la condamnation à mort et de l'exécution de quatre vieux dirigeants communistes. Le gouvernement, estimèrent-ils, devait démontrer à la communauté islamique que sa cible n'était pas la religion, ni même l'extrémisme religieux, mais l'extrémisme sous toutes ses formes.

Il est patent que le gouvernement n'est pas anti-islamique. Le président et le vice-président sont eux-même musulmans; des milliers de dollars sont consacrés chaque année à la construction et à la restauration de mosquées, et les écoles islamiques abondent. Des *milliers de fidèles* reçoivent chaque année une aide pour se rendre à La Mecque et les contributions d'un pays modéré comme l'Arabie Saoudite aux institutions islamiques charitables ou éducatives sont saluées publiquement.

Mais la peur de l'extrémisme, ou plus exactement la crainte que la religion ne « corrompe » peu à peu la politique, reste l'élément-clé *de l'attitude du gouvernement*. Les sermons prononcés dans les mosquées sont régulièrement revus, des imams sont interrogés et parfois arrêtés s'ils excèdent les limites permises. Le ministre des *affaires religieuses* a annoncé récemment que les partis devraient bannir toute question religieuse de la campagne pour les élections générales de 1987. Le Parti unifié pour le développement (le *PPP*) a dû, l'année dernière, renoncer à son symbole : la Kaaba, la « pierre noire » sacrée de La Mecque.

Pour les opposants, le pouvoir en place se sert de la lutte contre l'extrémisme islamique pour étouffer toute forme de contestation. Le gouvernement, de son côté, fait valoir avec au moins autant de force qu'il évite au pays le destin sanglant du Pendjab ou de Sri-Lanka. Certains opposants l'accusent de se servir de l'islam comme d'un épouvantail et vont même parfois jusqu'à lui reprocher d'alimenter ainsi les peurs de l'Occident pour obtenir de *lui* une aide indispensable.

Si l'aide – de l'Occident ou non – est nécessaire, rétorquent les diplomates, c'est pour les mêmes raisons qui font que les craintes de troubles s'accroissent, à savoir tout simplement les prix du pétrole et la récession qui affectent le pays et compromettent notamment les chances pour *les jeunes de trouver un* travail. D'autres analystes insistent sur le *fait que les étudiants, qui, depuis* 1978, n'ont plus le droit d'exercer une activité politique sur les campus, se tournent vers les mosquées. Dans certaines universités, on peut voir des jeunes femmes voilées côtoyer des étudiants en jeans...

Pour le gouvernement de M. Suharto, la voie est incontestablement très étroite entre la stabilité politique et le risque de s'aliéner les jeunes musulmans. L'Occident oublie trop souvent les influences locales et régionales. Dans la Malaisie voisine, les conservateurs islamiques ont leurs partis ; les musulmans rebelles du sud des Philippines sont en train de négocier leur autonomie. Dans toute la région, les musulmans ont été à l'avant-garde des mouvements contre l'influence du pouvoir économique des minorités chinoises. En Indonésie, cela a eu pour effet la conversion de quelques Chinois à l'islam, mais, comme en *Malaisie, cette* conversion ne concerne qu'une petite minorité et n'est pas à l'abri du reproche d'opportunisme.

L'Indonésie est membre de la Conférence islamique, reçoit l'aide de la Banque islamique et cherche des appuis parmi les pays islamiques du Mouvement des non-alignés. Mais à l'intérieur – bien que le muezzin chaque matin *et chaque soir crie que « Allah est grand »*, et bien que l'avènement d'un Etat islamique soit désormais, de par la loi, un souvenir du passé – nul n'affirmerait que l'ambition du gouvernement – *venir à bout de l'extrémisme* islamique – sera aisée à réaliser. Nul n'affirmerait non plus que le gouvernement parviendra à séparer la question de l'islam de celle des activités politiques non religieuses.

GEORGES O'NEIL.



Un mollah à Java en 1855.
(Gravure d'E. Hardouin.)

Une étude de la revue « Archipel »

Originalités et influence d'une foi

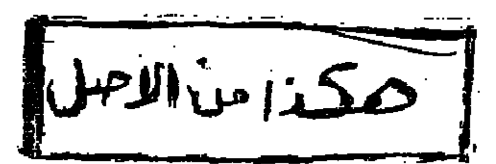
DANS l'une de ses récentes livraisons (1), la revue *Archipel*, spécialisée sur le monde insulindien, consacre quelque cinq cents pages à l'islam en Indonésie. Ce travail, présenté en deux volumes, rassemble plusieurs parmi les meilleurs spécialistes francophones et anglophones de la région, sans compter les contributions d'Indonésiens. Non seulement il s'agit de présenter un « islam de la périphérie » mais également de *« stimuler la réflexion sur une des composantes majeures de la culture sud-est asiatique »*.

Les textes sont regroupés en quatre parties. La première traite de *« la place faite à l'Insulinde dans les études islamologiques occidentales »*. Pourquoi est-elle encore si réduite ? William Roff et Denys Lombard, tour à tour, remettent en cause, après l'avoir expliquée, toute une perception. Dans une deuxième section, dotée d'une bibliographie, cinq notices ont pour objet de présenter l'islam dans cette région du monde. Marcel Bonneff, Jacques Nepote et Ghislaine Loyre ont brossé ces tableaux destinés à un public plus large.

La deuxième partie traite de l'islamisation du monde insulindien, avec une série de textes consacrés à l'exemple de Célèbes sud (Christian Pelras, Henri Chambert-Loir, Hasan Ambary, et Gilbert Hamonic). Deux autres études (de Christine Clément et Louis Bazin et d'Uka Candrasasmita) soulignent la permanence du substrat pré-islamique, notamment à Java. Suit une *série de textes sur les mosquées, « lieux privilégiés »*, dont la Mosquée de pierre de Yogyakarta (Bonneff) et la grande mosquée de Banjarmasin, à Kalimantan (Denys Lombard).

Un tableau se dessine dans la troisième partie, qui traite de la religion et de la société. Islam et sinité, communautés arabes, ancrages ruraux, étude d'un « village franc » à Java, écoles coraniques. Tout naturellement, la dernière partie pose le problème de *« l'islam en mouvement »*, de ses relations avec l'Etat. La religion se heurte, d'une certaine façon, à l'Ordre nouveau du régime Suharto dans un imbroglio expliqué par François Raillon. De leur côté, Pierre Labrousse et Farida Soemargono présentent une analyse des bureaux de propagation de la foi à Surabaya. Les deux volumes forment un ensemble d'une grande richesse.

(1) *Archipel*, nos 29 et 30. Cette revue, dont les textes sont en français ou en anglais, est publiée avec le concours du CNRS et de l'Institut national des langues et civilisations orientales de Paris, 54, boulevard Raspail, 75270 Paris. Cedex 06. Les deux volumes 148 F.





L'Ordre nouveau n'est plus tout jeune

(Suite de la page 7.)

Parmi les autres succès du régime figure, en premier lieu, une politique agricole qui a permis au pays de franchir le seuil de l'autosuffisance alimentaire alors qu'il était, autrefois, le premier importateur mondial de riz. En outre, dès le départ, le président Suharto s'est appuyé sur des *économistes de formation américaine* – la *« maffia de Berkeley »*, dit-on ici – qui ont su exploiter les profits tirés du boom pétrolier de 1974 pour amorcer le développement de l'archipel.

Certes, l'infrastructure demeure légère, et il existe encore des poches de pauvreté. Vingt-trois millions d'enfants souffrent de manultrition, estime M. Haryono Suyono, responsable du planning familial. D'un autre côté, la corruption demeure un grave problème. Si l'unité d'un État qui ne compte pas moins de treize mille îles et îlots s'est renforcée, les disparités sociales demeurent considérables, la classe dirigeante s'étant enrichie, sans trop de vergogne, au fil des années.

Face aux « passions incontrôlables »

Mais le véritable problème de l'Indonésie d'aujourd'hui, c'est que tous les défis semblent se présenter *en même temps*. Les échéances électorales – et, sans doute, un besoin de renouvellement – coïncident avec l'effondrement des recettes pétrolières. De 6,1 % en 1984, le taux d'expansion économique est tombé à 1,9 % l'an dernier, soit un taux inférieur à celui de l'expansion démographique. Même si les réserves de dollars demeurent solides – 10 milliards de dollars, – comment assurer une relance quand il faut procéder à de fortes coupes dans les programmes de développement, soutenir la roupie, rembourser d'importantes dettes et s'accommoder d'un effondrement des investissements étrangers ? Comment trouver un emploi à près de deux millions de jeunes qui se présentent sur le marché du travail chaque année ? Le système, qui tourne autour d'un homme rigide, peut-il faire preuve de la souplesse nécessaire *face aux changements qui, sans doute, sont déjà en cours* ?

VAUTIER-DENANXE

Scène villageoise à Java au dix-neuvième siècle. (Lithographie hollandaise.)

En avril, la publication dans un journal australien, le *Sydney Morning Herald*, d'un article affirmant que la famille de M. Suharto avait amassé *une fortune colossale* a provoqué la fureur de Djakarta, le demi-frère du président indonésien prenant l'initiative, assez inhabituelle, de réfuter des informations qu'il a qualifiées de *« mensongères et diffamatoires »*. Les touristes australiens se sont retrouvés, pendant vingt-quatre heures, interdits de séjour à Bali, faute d'un visa dont ils sont pourtant dispensés. Djakarta a refusé, fin avril, l'accès de son territoire aux journalistes australiens qui accompagnaient le président Reagan lors de sa visite officielle à Bali. Il y a quelques jours, les appareils de l'armée de l'air australienne ont été interdits de survol du territoire indonésien.

Cette réaction, apparemment disproportionnée, n'a fait qu'attirer l'attention sur les rumeurs, qui courent depuis longtemps, sur les affaires de la famille présidentielle, notamment ses relations avec un richissime homme d'affaires d'origine chinoise, M. Liem Sioe Liong, dont le nom indonésien est Sudono Salim.

Dans un discours prononcé le 15 août, 41e anniversaire de l'indépendance, le président Suharto a clairement indiqué que les élections de 1987 *« ne se dérouleraient pas dans une ambiance de conflits idéologiques »* et qu'elles ne seraient pas l'occasion d'exprimer des *« passions incontrôlables liées à la religion »*. En d'autres termes, les agitateurs *sont priés* une nouvelle fois, avec six mois d'avance, de ne pas se manifester, et les mollahs invités à se taire.

Pour sa part, le président du Golkar, M. Sudharmono, que certains considèrent comme un successeur éventuel de M. Suharto, ne voit pas l'intérêt de modifier le système. Son parti, *a-t-il* récemment déclaré, devrait rester au pouvoir bien après l'an 2000. Il a même cité l'année 2019, ce qui laisse, effectivement, le temps de voir venir.

Les précautions prises par le régime laissent penser que, tant que l'Etat n'aura pas surmonté la crise financière actuelle, le pouvoir demeurera sur ses gardes. Il *en faudrait sans doute davantage*, cependant, pour s'interroger sur son avenir immédiat. Rien, en tout cas, ne laisse supposer pour l'instant qu'une opposition sérieuse est en train de s'organiser.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Feu la croissance

(Suite de la page 7.)

Djakarta ne semble guère avoir le choix, d'autant que les échéances courant sur une dette globale de 28,3 milliards sont appelées à augmenter, passant de 5,2 milliards de dollars cette année à 6,1 milliards à l'horizon de 1988.

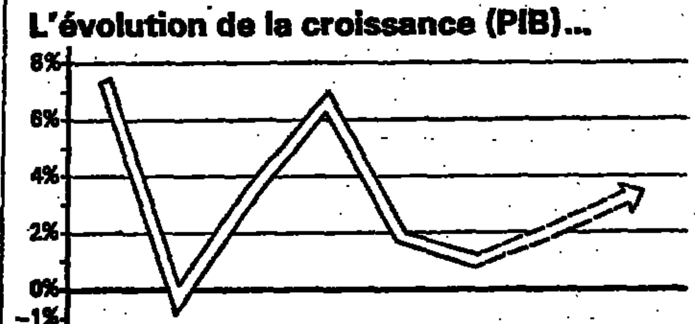
Une industrie très vulnérable

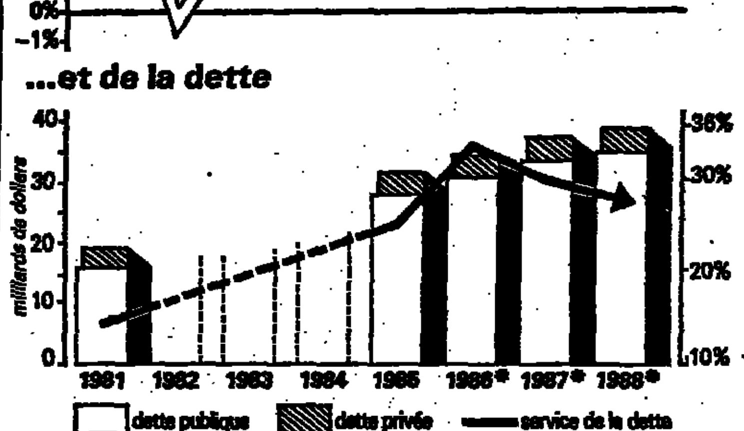
En ce domaine, les dirigeants indonésiens disposent heureusement de quelques atouts solides. Une inflation qui ne dépasse guère 4 %, des réserves monétaires toujours évaluées officiellement à 10 milliards de dollars, quelque 2,4 milliards de lignes de crédit non utilisées attestent une gestion suffisamment prudente pour rassurer les créanciers du pays.

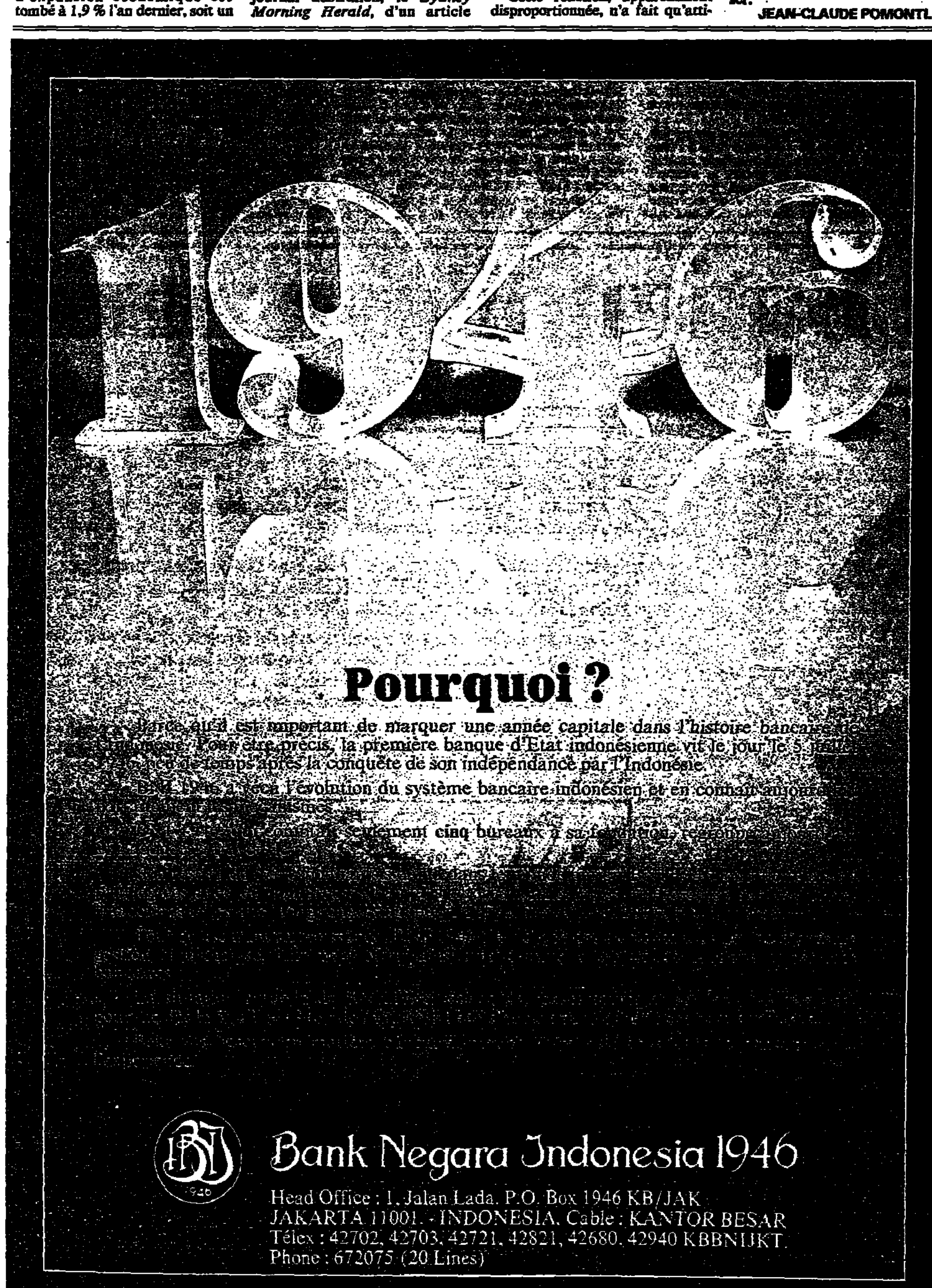
Après les mesures, modestes mais significatives, de libéralisation des investissements étrangers (*le Monde* du 22 juillet), les principaux bailleurs de fonds de l'Indonésie, réunis en juin à La Haye, ont renouvelé leur confiance en s'engageant à fournir, en 1986-1987, une enveloppe d'aide équivalant à celle de l'exercice précédent, 2,4 milliards de dollars. Nul n'ignore que Djakarta sera confronté à quelques années particulièrement rudes. Les remboursements sur la dette publique et privée, qui représentaient moins de 10 % des recettes à l'exportation du pays en 1981, atteindront 33 % cette année et sans doute autant l'an prochain. Mais le potentiel du pays en pétrole et en gaz comme en produits de base encore inégalement exploités, allant de l'étain à l'huile de palme en passant par le caoutchouc, pousse les investisseurs à « garder un œil intéressé » sur cet archipel asiatique.

Vaincre les réticences qui persistent malgré tout pourrait passer par un programme plus ambitieux d'ouverture des frontières aux capitaux et aux produits étrangers. Encore faudrait-il qu'une telle politique ne vienne pas détruire une base industrielle aussi récente que fragile. L'industrie automobile tourne à moins de 40 % de sa capacité de production, l'électronique à moins de 26 %. Deux exemples d'une mauvaise passe qui frappe également l'industrie cimentière ou papetière. Cette vulnérabilité ne fait que confirmer la complexité de la tâche des dirigeants indonésiens. *« Il leur faudra plus que jamais prouver leur habileté à allier prudence et imagination »*, souligne un spécialiste européen. Une alchimie d'autant plus délicate que les groupes de pression n'abandonneront rien de leurs prérogatives en période électorale.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.









Les transferts de populations

Décongestionner Java

DJAKARTA. M. Martono est un homme très occupé ces temps-ci. Ministre de la transmigration, il consacre une bonne partie de son temps à défendre un programme qui consiste, pour l'essentiel, à tenter de décongestionner Java, île surpeuplée, en transférant des populations sur les autres îles de l'archipel. Des erreurs ont été commises dans la définition et l'application des programmes, a-t-il admis encore fin août, devant un groupe de diplomates. Mais, a-t-il ajouté, c'est *« un non-sens »* de nous *« avoir accusé de détruire la culture, les traditions et le genre de vie de tribus autochtones installées à Kalimantan et à Irian-Jaya »*. Il a tout aussi catégoriquement réfuté l'accusation de *« javanisation »* de l'ensemble de l'archipel.

L'équation est simple et l'entreprise colossale. Sur environ 165 millions d'Indonésiens, une centaine de millions vivent à Java, qui ne représente que 7 % du territoire indonésien et où la densité de la population est critique (plus de 700 habitants par kilomètre carré), alors qu'elle n'est, par exemple, que de 12 habitants par kilomètre carré à Kalimantan (l'ancienne Bornéo) et de 5 par kilomètre carré dans la province d'Irian-Jaya. Déjà à la fin du siècle dernier l'administration coloniale néerlandaise avait abordé le problème en recrutant des Javanais pour les employer sur les plantations des autres îles.

Un cauchemar démographique

Les autorités indonésiennes s'y sont attaquées à leur tour, notamment en lançant, en 1970, une campagne de planning familial, une opération difficile dans un pays comptant 90 % de musulmans. L'Institut du planning familial est doté de gros moyens, puisque son budget annuel tourne autour de 100 millions de dollars, qu'il verse plus de trente mille salaires et compte près de huit mille cliniques. En 1985, selon son directeur, M. Haryono Suryono, plus de 3 millions de naissances ont pu ainsi être évitées. Le taux de natalité est tombé de 4,4 % à 3,2 % en quinze ans, permettant de limiter le taux d'expansion démographique à 3,2 %, un chiffre qui demeure toutefois très élevé. En l'an 2000, Java comptera 120 millions d'habitants, soit 908 par kilomètre carré, a calculé, pour sa part, M. Emil Salim, ministre de la population et de l'environnement.

Aussi, parallèlement à la campagne de planning familial, une politique de transferts volontaires de populations a-t-elle été entreprise. Selon les statistiques officielles, depuis 1960, plus de 3 millions de Javanais — un total de 650 000 familles — ont été transférés, pour l'essentiel sur l'île de Sulawesi (Célèbes-Sud) et dans le sud et le centre de Sumatra. En l'espace de cinq ans, de 1986 à 1990, 750 000 familles doivent être transférées à leur tour, ce qui représente près de 4 millions d'individus.

Selon ce programme — auquel la Banque mondiale a déjà consacré quelque 600 millions de dollars et dont le coût global s'élèverait, à ce jour, à 3 milliards de dollars, — chaque candidat à la transmigration doit être marié, en bonne santé et âgé de moins de quarante ans. Dans les lieux de réinstallation prévus pour accueillir environ cinq cents familles, l'Etat doit fournir l'infrastructure (routes, écoles, services de santé...) et doter chaque famille d'une maison, de deux hectares de terre, d'une aide alimentaire pour un an, de matériel agricole et de semences. Le coût de la réinstallation d'un individu est ainsi évalué à 10 ou 12 000 dollars.

Mais la réalisation, dans des conditions convenables, d'un programme si ambitieux se heurte à de nombreux obstacles, le moindre n'étant pas la complexité et l'apathie de la bureaucratie indonésienne. Un effort supplémentaire a été fourni depuis que, en 1982, des transmigrants ont battu à mort un fonctionnaire à Sulawesi. Des fonds ont été dégagés à l'intention des communautés défavorisées ou victimes de désastres naturels. La localisation des sites a été mieux étudiée. L'idée de créer des centres industriels — et non de s'en tenir à la formation de communautés rurales — commence à faire son chemin.

Les adversaires du programme avancent, en particulier, les risques encourus par les populations locales en raison de l'afflux de Javanais. Par exemple, à Irian Jaya, deux cent mille Javanais ont déjà été réinstallés sur un territoire peuplé d'un million deux cent mille Mélanésiens, en partie de foi chrétienne, qui sont des chasseurs sur de grands espaces souvent impropres aux cultures. Le gouvernement prévoit de transférer encore 750 000 personnes sur ce territoire, qui forme la partie occidentale de la Nouvelle-Guinée. Un afflux si important de migrants javanais risque de poser de graves problèmes, surtout dans un archipel où le pouvoir très centralisé est déjà concentré entre les mains de Javanais qui ont tendance à afficher un sentiment de supériorité culturelle à l'égard des autres insulaires.

Ceux qui s'inquiètent de la déforestation, de l'avenir des ethnies locales les plus faibles ou encore du sort de la faune, oublient trop facilement, selon M. Martono, la « condition désespérée » des millions de sans-terre à Java, une île où chaque parcelle de terrain est déjà utilisée et qui est menacée de désastre écologique. Ils ignorent également, ajoute-t-il, les besoins des « tribus » de Kalimantan ou d'Irian Jaya en matière de santé et d'éducation. *« Tous les Indonésiens ont le droit de bénéficier des vastes ressources encore inexploitées de leur pays. La transmigration ne résoudra pas, seule, tous les problèmes, mais elle contribuera à le faire »*, a-t-il déclaré, fin août, aux diplomates invités à visiter des communautés implantées à Sulawesi.

Dans les quatre ans qui viennent, six mille familles doivent être notamment transférées à Timor oriental, l'ancienne colonie portugaise annexée en 1975 et peuplée d'un peu plus de six cent mille habitants. Car le programme va se poursuivre, en dépit de la controverse qu'il suscite et des difficultés financières actuelles du pays. Djakarta a le sentiment qu'aucune alternative n'existe. Java risque de devenir un cauchemar démographique, remettant encore plus rapidement en cause les succès d'une politique agricole qui permet, en ce moment, à l'Indonésie de se situer au seuil de l'autosuffisance alimentaire après avoir été l'un des plus gros importateurs mondiaux de riz

Un livre de Jean-Luc Maurer

La modernisation de l'agriculture

LA condition du paysan javanais s'est adoucie ces dernières années, tout le monde s'accorde à le dire. Encore fallait-il montrer dans quelle mesure et à quel prix. Pour le faire, Jean-Luc Maurer, chargé de cours et chercheur à l'Institut universitaire d'études du développement à Genève, a fait, pendant dix ans, de longs et fréquents séjours dans quatre communautés rurales proches de Jogjakarta, dans le centre de Java. Son étude, passionnante, souligne la somme d'efforts fournis et la nécessaire adaptation des techniques de production pour parvenir à l'amélioration de cette condition. Elle est d'autant plus intéressante que l'auteur replace son travail dans le cadre de l'évolution politique et sociale du pays, lui donnant ainsi sa véritable dimension.

★ *Modernisation agricole, développement économique et changement social ; le riz, la terre et l'homme à Java*, de Jean-Luc Maurer. Préface de Pierre Gourou. PUF. 322 p., 180 F.

Culture

La mort de Jacques-Henri Lartigue

La légende du siècle



YVETTE TROISPOUX



Ci-dessus :
Jacques-Henri Lartigue, un Bibi Fricotin nonagénaire...

Ci-contre :
« Août, La Baule, Zissou », 1929.

(Suite de la première page.)

Mais, si lui-même a beaucoup fait pour accréditer sa légende d'éternel jeune homme insouciant, joyeux, rieur et bondissant, de portraitiste mondain, ami des célébrités, peintre de la société élégante (Van Dongen, Marlène Dietrich, Greta Garbo comptèrent parmi ses modèles), se situer dans l'histoire de la photographie ne l'intéressait pas.

Considérant la photographie comme un hobby, une activité confidentielle et secondaire, puisqu'il vécut de son métier de peintre jusqu'en 1963, il développait son œuvre à l'abri des regards, *sans* souci d'avoir rien à prouver, mené uniquement par sa générosité d'esprit et sa *gaieté*, avec pour préoccupation essentielle de se souvenir à chaque instant, de s'étonner de la beauté, et de se divertir en témoignant de son bonheur.

« Etre photographe, c'est attraper son étonnement », proclamait-il. On aurait tort pourtant de croire qu'en faisant un don universel de son jardin secret, en faisant découvrir ce *qui sans lui serait resté méconnu*, en nous montrant ses jouets, sa chambre et son jardin, sa nounou Dudu, son chat Zizi ou sa bicyclette en bois, Jacques-Henri Lartigue se bor*nait à célébrer de façon toute* personnelle l'aventure du familier.

Indépendant et romantique, il était bien plus qu'un enfant riche et surdoué, le chroniqueur attentif et *galant de la vie bourgeoise pour qui* l'actualité aurait eu la légèreté d'un fumet. Car, en faisant de l'album de photographies familiales une œuvre documentaire (dont l'intérêt sociolo*gique, entre autres, est plus qu'évi*dent), il a constitué au jour le jour non seulement le modèle de l'album de famille (qu'il a doublé par l'écriture dès 1900 en tenant toute sa vie *un journal qui atteint aujourd'hui* cinq mille pages), mais ce que l'on peut considérer comme le plus fantastique des albums personnels jamais réunis puisqu'il s'agit du vrai *roman familial du vingtième siècle.*

Ecrire, peindre, photographier représentaient pour lui les trois volets d'une même activité. Ce n'est pas chaque photo qui compte, mais *leur ensemble : dans leur totalité se* rassemble le temps perdu. S'il définissait le bonheur comme *« une sorte d'élément, d'un genre à peine différent de l'air et de l'eau, qu'on peut rencontrer n'importe où »*, derrière les pirouettes et les déguisements, on ne peut s'empêcher de deviner l'inconsolable désolation de voir les choses qu'on aime passer, s'enfuir et disparaître.

Malgré ses vertus de rapidité, de curiosité et d'imagination – Lartigue fut un des premiers à oser délibérément photographier le mouvement, – comment ne pas sentir ce noyau crucial qui, comme un vertige à l'envers, constitue l'implacable ossature de son œuvre : la course au temps.

On la retrouve dans ces images du début du siècle qui, *a posteriori*, ont tant fait pour asseoir mondialement sa notoriété : les courses à Auteuil, les compétitions automobiles, les bicyclettes ailées, les cerfs-volants et les premiers aéroplanes. Malgré son don exaspérant du bonheur, on a trop souvent passé sous silence l'anxiété qui les sous-tend. Lartigue lui-même s'en est régulièrement fait l'écho.

Ainsi de cet aveu si parlant lorsqu'il note en 1902, à huit ans, à la vue de ses parents : *« Je sens, je ne sais trop pourquoi, que cette photo de mes parents sera la dernière. Ils ne seront plus là très longtemps pour poser. »* Ainsi aussi, en 1929, dans son journal : *« Je crois que j'aime tout dans la vie ! Que j'en arriverais presque un jour à aimer la mort. »* Puis : *« Tout me passionne et m'intéresse d'elle. Alors, plus elle devient profonde, plus j'ai envie de la regarder passer ».* Et jusqu'à cette très surprenante et angoissante série sur les ombres réalisée en 1980, et qui confirme à quel point, sans jamais se perdre de vue, Lartigue est resté toute sa vie fidèle à lui-même : *« Mon ombre est une compagne, pas une amie. Elle n'ira nulle part, elle ne me suivra pas. »*

Un modèle de liberté

Poussé par l'irrépressible besoin de « tout voir » et « tout regarder », le « roi des amateurs » durant quatre-vingt-quatre ans, comme un remède à une maladie, aura tout retenu sans nostalgie : la cueillette des nénuphars comme ses derniers tableaux, l'*aérohydroplane* de Fabre et la découverte du glisseur à hélices de Lesseps à Chamonix, les parkings de Detroit en 1967 comme les motards sur les routes de *Los Angeles en 1966.* Et *Bibi sur son* bidet en 1920, pendant leur voyage de noces – rien de plus intime, rien pourtant de moins indiscret, – image d'une audace et d'une modernité *surprenantes*, tant par l'inattendu de la pose que par la singularité du cadrage.

Car il y a chez Jacques-Henri Lartigue une splendeur formelle, un *sens inné de l'exception et de la* spontanéité qui, dès 1912, lui permettait de fixer la chute d'un plongeur avant même qu'il ait touché l'eau. Lui qui n'a cessé d'expérimenter n'aimait pas *revoir* ses photographies et considérait la technique comme auxiliaire. Et lorsqu'on lui demandait pourquoi il n'avait pas photographié la honte, la misère ou l'injustice, il répliquait : *« Je prends ce qui m'émerveille. Ce qui se passe dans mon cœur ne regarde personne. »*

Défiant tout académisme, glissant de l'intime à l'universel, l'œuvre de Jacques-Henri Lartigue est bien plus qu'un beau fruit du hasard, et c'est bien pourquoi on peut reprendre sur elle le jugement que lui-même portait sur son époque : *« Je crois que bien souvent on juge une époque sur un échantillonnage relativement restreint, toujours un peu le même, sur quoi on s'hypnotise comme on s'hypnotise sur les 30 joueurs d'un match de football en oubliant les 60 000 spectateurs qui les entourent. »*

Sous ses allures de mondain, Jacques-Henri Lartigue était un modèle d'esprit, de liberté, d'indépendance. *Installé* à Opio, dans la région de Valbonne, depuis 1960, en compagnie de Fleurette, sa femme depuis 1942, il continuait de peindre et d'adorer les fleurs, se moquait des idéologies et détestait théoriser, ce qui pour lui revenait à une manière de tuer la vie.

Coquet et très croyant, dilettante, passionné de musique et amoureux des tableaux de Bonnard, il vivait réellement sa vie au lieu de la jouer ; ses célèbres pulls bariolés accréditaient sa silhouette facétieuse de Bibi Fricotin nonagénaire et, malgré les hommages rendus, les distinctions honorifiques et la donation à l'Etat de son œuvre, *transformée en* exposition permanente, il restait dans son âme un amateur. Ce qui explique pourquoi, sans avoir vécu sa vie, chacun pouvait se reconnaître en lui.

PATRICK RŒGIERS.

★ Les vues stéréoscopiques réalisées par Jacques-Henri Lartigue entre 1902 et 1928 sont exposées au Grand Palais des Champs-Elysées, avenue Winston-Churchill, Paris-8e.

Bibliographie

● J.-H. Lartigue, coll. « Photo Poche », introduction par Jacques Damade, éd. par le CNP, 34 F.

● J.-H. Lartigue : *l'Œil de la mémoire »*, éd. Carrère-Lafon, 496 p., 94 F. Deux volumes de ce journal ont déjà paru : *Mémoire sans mémoire* (1903-1921), chez Robert Laffont, et *l'Emerveillé* (1923-1931), chez Stock.

● Henry Chapier : *Lartigue*, coll. « Les grands photographes », éd. Belfond.

● *Lartigue*, coll. « Les grands maîtres de la photo », éd. par *Photo*, 29 F.

● *Le Passé composé*, les 6 × 13 de Jacques-Henri Lartigue, coll. « Photocopies », éd. par le CNP, avec les Amis de Lartigue, 160 F.

● Presque épuisés, les monographies : *Instants de ma vie, J.-H. Lartigue et les femmes, J.-H. Lartigue et les autos*, ont été publiées aux éditions du Chêne.

● *Les Autochromes de J.-H. Lartigue* (1912-1927), éd. Herscher.

● **Rectificatifs.** – Jean-Paul *Farré se produit au théâtre Fontaine* (10, rue Fontaine, Paris 9e) et non au théâtre La Bruyère, comme cela a été indiqué par erreur (*le Monde* du 13 septembre), dans un one-man-show intitulé : *Cent ans de pianos forcés.*

● La pianiste Magda Tagliaferro, dont la disparition a été annoncée dans *le Monde* du 12 septembre, était grand croix de l'ordre national du Mérite et allait être élevée, le 23 septembre, par le président de la République, à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

Deux films avec Bette Midler au Festival de Deauville

Après The Rose, *Bette Midler a fait sa traversée du désert. Deux films lui permettent d'en sortir :* le Clochard de Beverly Hills *et* Y a-t-il quelqu'un pour tuer ma femme ?

« Le Clochard de Beverly Hills »

Boudu perdu

*Dave Whiteman (Richard Drey*fuss), qui a fait fortune dans la fabrication de cintres, habite une luxueuse villa de Beverly Hills, le paradis californien. Il couche avec la bonne mexicaine, faute d'inspirer du désir à sa femme Barbara (Bette Midler), qui se consacre à la médi*tation orientale* et *fait psychanal*yser son chien nommé Matisse. Dans cette famille plutôt cinglée arrive un clochard (Nick Nolte), qui, désespéré d'avoir perdu son clebs bâtard Kérouac, a voulu se noyer dans la piscine.

On se demande bien pourquoi *Paul Mazurski* s'est fort lointainement inspiré de la pièce de René Fauchois, *Boudu sauvé des eaux*, dont Jean Renoir avait, en 1932, tiré un film (avec Michel Simon, sorte d'anarchiste étourdissant) cher au cœur des cinéphiles. Quitte à tripatouiller, il *aurait pu* écrire un scénario original. Ici, le clodo (ancien pianiste virtuose qui a roulé en Rolls) intervient comme le sauveur pour réapprendre à ces riches dont l'argent *ne fait pas le* bonheur le sens de la vraie vie, des valeurs humaines, et la vérité, tant qu'on y est.

Plutôt que de regarder vers Jean Renoir, regardons du côté des comédies « rooseveltiennes » de Frank Capra (du genre *Vous ne l'emporterez pas avec vous*), modèle toujours envié. Tout y invite : le sujet, le crépitement des dialogues, la mise en scène loufoque, un peu encombrée pourtant de scènes inutiles. Mais l'idéalisme d'autrefois a du mal à se moderniser. Nick Nolte joue avec Richard Dreyfuss à qui aura les meilleures scènes. Et Bette Midler, solide comme une armoire normande, évaporée, extravagante, à peine mal embouchée, est la seule fantaisiste capable de faire passer un gag aussi énorme que celui de l'orgasme libérateur explosant à travers l'espace.

JACQUES SICLIER.

Double bang

Un album, trois films, une maison de production, un mariage, un enfant... Quand Bette Midler se remet en selle, elle n'y va pas de main morte. Son double *bang* de Deauville l'annonce haut et clair : *le Clochard de Beverly Hills, Y a-t-il quelqu'un pour tuer ma femme ?* Ces deux performances ont redonné corps à sa carrière.

En 1979, *The Rose* fait l'effet d'un coup de tonnerre. Les critiques sont dithyrambiques, le public accourt, Bette Midler est nominée aux oscars. Pourtant, *derrière, rien... Etre rejetée, c'est* dur. L'être quand on est au sommet, c'est pire. *« Beaucoup ont pensé que* The Rose *était un simple coup de chance,* a-t-elle récemment déclaré. *Depuis, à chaque fois que j'ai tourné, j'ai eu l'impression qu'on me demandait de faire mes preuves. »*

Après *The Rose*, il y a eu *Divine Madness*, un film-concert. *Puis Jinxed, de Don Siegel.* Tournage ponctué de bagarres avec son metteur en scène, son partenaire et, au bout, flop total. Ensuite, le trou, l'absence, la paranoïa, l'oubli, la déprime. Le seul encouragement lui vient de Dustin Hoffman. Il a connu les mêmes difficultés. Après la sortie de *Macadam Cow-Boy*, il a chômé pendant un an. *« Il paraît que dans ce métier, la persévérance importe plus que tout, même que le talent. Je me suis accrochée. »*

Pour le *Clochard de Beverly Hills*, Paul Mazursky tire Bette Midler de sa retraite forcée. Tout de suite, ils s'entendent. Après tout, avant de se lancer dans la mise en scène, Mazursky était comique de cabaret. Bette Midler se sent bien parce qu'elle ne tient pas le rôle principal, et que ses partenaires, Richard Dreyfus et Nick Nolte, sont dans la même situation qu'elle. Ils n'ont pas tourné depuis longtemps. Avec le joyeux trio de *Y a-t-il quelqu'un pour tuer ma femme ?* elle sait que le bon goût n'est pas de mise. N'empêche : à la première projection, elle est choquée par la tête qu'ils lui ont faite. Et puis, *en bonne comédienne, elle se* ressaisit : *« Quand vous avez le sentiment que personne ne veut de vous, vous vous laissez aller. De rage. »*

Elle sait de quoi elle parle : pendant sa traversée du désert, elle avait pris 15 kilos. Mais Midler *étant* Midler, elle a fait la chanson d'entrée de son nouvel album : *Mud Will Be Flung Tonight.* Ce soir, on dit des horreurs. Là, ce n'est plus le bazooka, c'est la *mitrailleuse.* Midler-Rambo frappe tous azimuts : *« We are the world, we are the children « devient » We are the rich, we are the famous »...*

Pour l'instant, c'est la trêve. Bette Midler n'a rien d'autre à *faire qu'à grossir : elle est* enceinte. Mais d'autres travaillent pour elle. Elle a fondé avec deux copines sa maison de production : *« Rien que des nanas Inc. »* Son slogan : *« On est des rancunières. »*

Premier projet : la vie d'Ina *Ray Hutton, la première femme à* diriger un orchestre de jazz composé uniquement de femmes. *« Elle avait du culot et de la pêche. Elle dirigeait l'orchestre, chantait, s'interrompait pour raconter des histoires. Oui, nous avons beaucoup en commun, et j'avais depuis longtemps envie de traiter le sujet. Cette femme a constamment été rabaissée. Elle a voulu devenir jazz-woman à une époque où on disait que les femmes en étaient biologiquement incapables. Elle a voulu forcer le cénacle réservé aux hommes, et elle a réussi. »*

Un rôle en or, en effet, pour la Midler.

HENRI BEHAR.

« Y a-t-il quelqu'un pour tuer ma femme ? »

Humour bazooka

Le joyeux trio de réalisateurs (Jim Abrahams, David et Jerry Zucker), qui a à son actif *Y a-t-il un pilote dans l'avion ?* et *Top secret* ne travaille pas dans le comique allusif mais gagne toujours en efficacité ce qu'il perd en finesse. Le nouveau film de Jim A brahams, David et Jerry Zucker, sur un scénario vaudevillesque de Dale Launer, démarre sur les chapeaux *de roue et* tient la distance sans un coup de frein, sans un dérapage. Cascade de quiproquos, comme on dit. Et humour bazooka.

Sam Stone, « roi de la minijupe » (l'impayable Danny DeVito, vite dépassé par les événements qu'il croît contrôler), confie à sa maîtresse Carol sa femme Barbara, fille *de milliardaire.* Il traîne depuis quinze ans cette *« grosse dondon piaillante »*, sans pouvoir toucher à sa fortune. Il a décidé de la tuer pour hériter. Le crime sera parfait. Or Barbara a été enlevée, et ses ravisseurs réclament par téléphone une forte rançon. Faute de quoi, ils tueront l'épouse. Sam est ravi : pourquoi ne pas leur laisser faire le travail ? Ce plan machiavélique va échouer... plusieurs fois.

Lorsque Barbara-Bette Midler apparaît, coiffée de la perruque de Louis XIV en fin de règne, elle est ficelée dans un grand sac qui la rend aussi séduisante qu'une tortue de mer. Mais prisonnière, clouée à la télévision, elle se met à faire de l'aérobic et maigrit de 10 kilogrammes. Bette Midler devient alors presque belle, une gueule, une nature, comme autrefois Mae West. Un rôle plus avantageux pour elle que dans *le Clochard de Beverly Hills.*

J. S.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

EMBRASSONS-NOUS FOLLEVILLE, Lucernaire (42-22-26-50), 19 h 30.

SELON TOUTE RESSEMBLANCE, dim. 15 h, Gaîté Montparnasse (43-20-60-56), sam. 20 h 45 (10).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT, Grevin (42-46-84-47), sam. 20 h 30.

LE SILENCE ÉCLATE, La Madeleine (42-65-06-28), sam., 16 h 30, 21 h ; dim. 15 h.

LA VILLA BLEUE, Espace Cardin (42-66-17-81), sam. 18 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

CLÉRAMBARD, Comédie des Champs-Élysées (47-20-08-24), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

LES BRUMES DE MANCHESTER, Marigny (42-56-04-41), sam. 21 h, dim. 14 h 30 et 18 h 30.

LOUP ENTOURÉ DE CHIENS A LA TOMBÉE DU SOIR, Le Guichet Montparnasse (43-27-88-61), sam. 21 h.

Les salles subventionnées

BEAUBOURG (42-77-12-33), Vidéomusique : à 13 h, Musiques du Mali, de J.-F. Schiano ; 16 h, Samson et Dalila, de Saint-Saëns ; 19 h, le Messie, de Haendel.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : les Amoureux.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-11), sam. 20 h 15 : A. Sacha.

COMÉDIE CAUMARTIN (42-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Clérambard.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Poil de carotte.

CRYPTE STE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h : Au secours, elle me veut.

EDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 16 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.

ESPACE CARDIN (42-66-27-81), sam. 18 h 30 et 21 h, dim. 15 h : la Villa bleue (à partir du 12).

ESSAION (42-78-46-42), sam. 17 h et 20 h 30, dim. 17 h : Aux armes citoyens.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. à 17 h et 20 h 30 : Vingt Ans de piano forcé.

GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Selon toute ressemblance.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam., 19 h : P. Léautaud, ce vieil enfant perdu ; 21 h : Loup entouré de chiens à la tombée de la nuit.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), sam., 20 h 15 : la Drague ; à 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataire, même.

GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 20 h 30 : les Larmes amères de Petra von Kant. Sam.

HUCHETTE (43-26-38-99) sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; à 20 h 30 : la Leçon.

JARDINS DES ABBESSES (42-62-40-93) 20 h 30 : Fando et Lis.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 18 h et 21 h : le Système Ribadier.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam., I : 19 h 30 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 15 : l'Amour goût ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ecoute petit homme.

MADELEINE (42-65-07-90), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 15 h : le Silence éclaté.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 21 h, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : les Brumes de Manchester ?

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 18 h 30 : Dad.

MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle, sam. 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30 : la Maison du lac ; Petite salle, sam 21 h, dim. 16 h : Violences.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Amuse-gueule.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 21 h : les Aventuriers de la gauche perdue.

THÉÂTRE DE L'ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; , sam. 22 h + 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : A Star is Beur ; 21 h 30 : Poivre de Cayenne ; 22 h 30 : Mémoire à suivre.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : American Buffalo.

Danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), dim. 17 h : Zouquonaki.

MAIRIE DU IVe (42-78-60-56), place Baudoyer, à 21 h : Ballets historiques du Marais.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), dim. 15 h 30 : Touche pas à mon vote.

Opérettes, comédies musicales

DÉJAZET, TLP (48-87-97-34), sam., 21 h : la Petite Boutique des horreurs.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : le Roi du Pacifique.

Festival estival de Paris

(42-27-12-68)

Bateaux-Mouches, 15 h 30 : Trombacor (Gabrieli, Farnaby, Schutz...).

Eglise Saint-Séverin, le 13 à 20 h 30 : Capella Concinite, dir. K. Aerts.

XIIIe Festival de l'Orangerie de Sceaux

(46-60-07-79)

le 13 à 17 h 30 : D. Wayenberg (Chopin, Liszt) ; le 14 à 11 h : Quintette de cuivres des pays de Vilaine (Gervaise, Holborne, Strauss...) ; à 17 h 30 : Quatuor élyséen (Mozart, Brahms, Fauré).

Samedi 13 - Dimanche 14 septembre

Les concerts

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

La Table verte, 22 h : G. et B. Picavet (Schubert, Debussy, Schmitt).

Eglise Saint-Merri, 21 h : M. Benet, S. Dusseau (Bach, Britten, Telemann...).

Temple Sainte-Marie, 20 h 30 : M. Michaud (Bach, Purcell, Albinoni...).

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Eglise Saint-Merri, 16 h : A. Gazarian, E. Lavotha (Couperin, Chopin, Debussy...).

Musée Carnavalet, 15 h 30 : C. Joly (Liszt).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 21 h : P.-M. Fournier.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

Carte blanche à Henri Langlois : 17 h, la Jeune Fille au carton à chapeau, de B. Barnet ; 19 h, A propos de Nice, de J. Vigo et B. Kaufmann ; l'Atalante, de J. Vigo ; 21 h 15, l'Impossible Monsieur Bébé, de H. Hawks (Vostf).

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, la Maison du mystère, de A. Volkoff ; Carte blanche à Henri Langlois : 19 h, Païsa, de R. Rossellini ; 21 h 15, Rashomon, de A. Kurosawa (Vostf).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

Septembre 36, les films à l'affiche : 17 h, Je n'ai pas tué Lincoln, de J. Ford (v.o.) ; 19 h, L'homme qui faisait des miracles, de Lothar Mendes (v.o.) ; 21 h, Tudor Rose, de R. Stevenson (v.o.)

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Septembre 36, les films à l'affiche : 17 h, *Pasteur, de S. Guitry et F. Rivers ; 19 h, les* Yeux noirs, de V. Tourjansky ; 21 h, En suivant la flotte, de M. Sandrich (vostf).

LES FILMS NOUVEAUX

A PROPOS D'HIER SOIR, film américain d'Edward Zwick, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE COMPLEXE DU KANGOUROU, film français de Pierre Jolivet : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; *UGC Convention, 15e* (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LA COULEUR POURPRE, film américain de Steven Spielberg, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Gaumont* Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRITTERS, film américain de Stephen Herek, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JE HAIS LES ACTEURS, film français de Gérard Krawczyk : Gaumont Halles, 1er (42-26-12-12) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet *Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79)* ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MORT UN DIMANCHE DE PLUIE, (int. – 13 ans), film français de *Joël Santoni : Forum, 1er* (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-96-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-72-47-94).

OTELLO, film français de Franco Zeffirelli : Forum Horizon, 1er (45-08-57-77) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

AVANT-PREMIÈRE

THERÈSE, film français d'Alain Cavalier : Club de l'Etoile, sm 20 h et 22 h, 17e (43-80-42-05).

هكذا من الأصل

Météo

Evolution probable du temps en France entre le samedi 13 septembre à 0 heure et le dimanche 14 septembre à 24 heures.

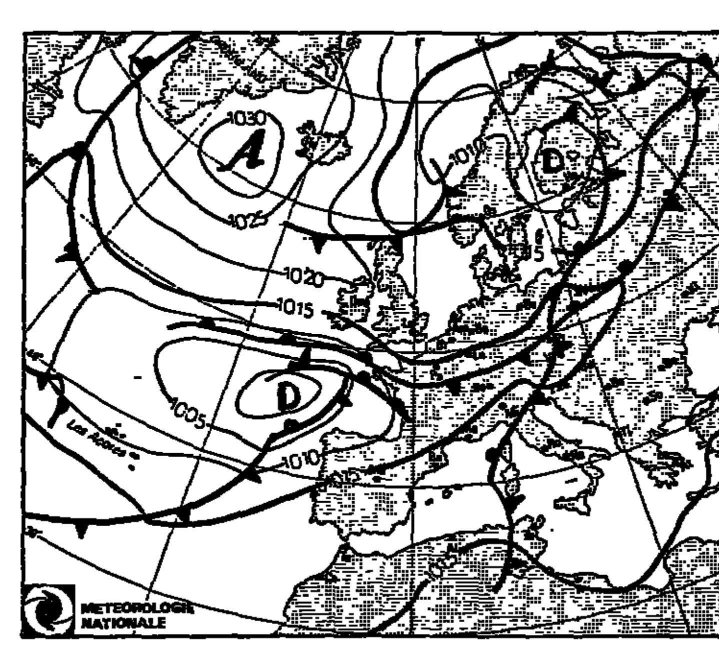
Le courant perturbé de sud-ouest continuera d'affecter notre pays, mais une hausse du champ de pression limitera à la moitié nord l'activité pluvieuse, et dans une moindre mesure l'activité nuageuse.

Dimanche, le temps couvert et faiblement pluvieux situé le matin de la Bretagne et des Pays de Loire au Nord, au Bassin parisien et à la Lorraine s'enfoncera très lentement vers le sud. Il sera précédé par un ciel très nuageux des Charentes au nord du Massif Central, à la Franche-Comté et à l'Alsace.

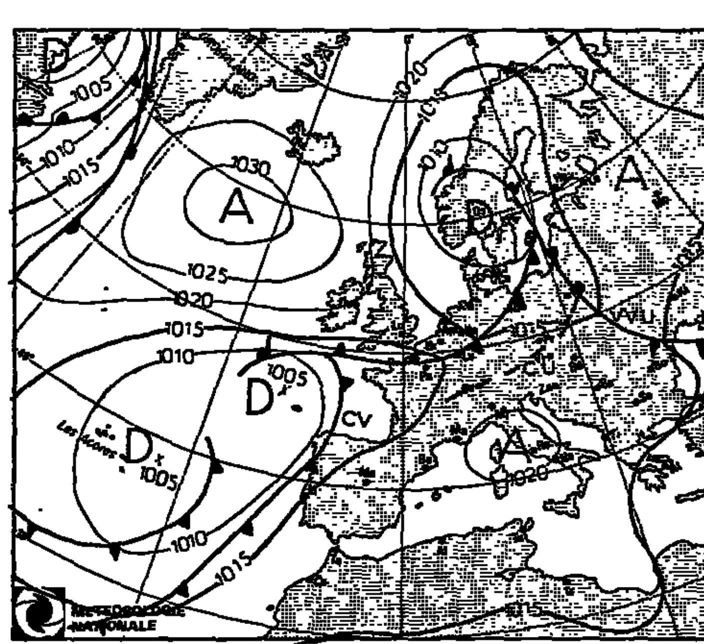
Plus au sud, le temps sera bien ensoleillé toute la journée. Cependant, en Aquitaine, le ciel se chargera en soirée, et quelques orages isolés pourront alors éclater.

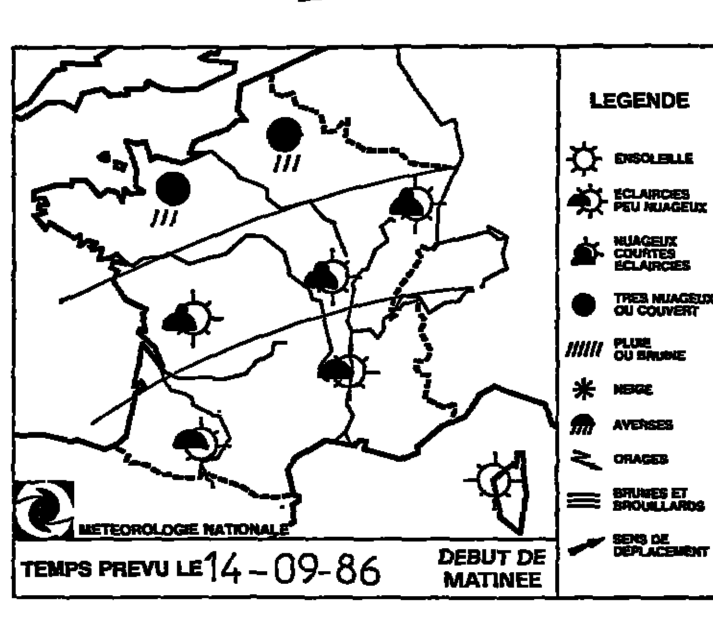
Côté températures : il fera au lever du jour 11 à 15 degrés du nord au sud, 16 à 18 degrés près des côtes méditerranéennes. Les maxima sur la moitié sud tourneront autour de 28 degrés, sur la moitié nord il fera moins chaud avec 15-16 degrés près de la Manche et en Bretagne, 18 à 22 degrés ailleurs du nord au sud.

SITUATION LE 13 SEPTEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima — Valeurs extrêmes relevées entre le 12-9-1986 à 6 h TU et le 13-9-1986 à 6 h TU | **Temps observé** le 13-9-1986 à 6 heures TU

FRANCE											
				TOURS	13	12	P	LOS ANGELES	23	17	S
AJACCIO	27	17	P	TOULOUSE	26	16	N	LUXEMBOURG	11	9	P
BIARRITZ	26	21	S	POINTE-A-P.	30	24	N	MADRID	26	16	N
BORDEAUX	26	17	S	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	31	18	N
BOURGES	20	13	P					MEXICO	27	14	C
BREST	13	12	P	ALGER	26	17	S	MILAN	23	15	C
CAEN	14	9	P	AMSTERDAM	15	2	B	MONTRÉAL	23	10	A
CHERBOURG	14	10	P	ATHÈNES	28	20	S	MOSCOU	14	8	A
CLERMONT-FERR.	21	16	N	BANGKOK	31	25	C	NAIROBI	28	15	C
DIJON	22	14	P	BARCELONE	27	18	S	NEW-YORK	30	20	S
GRENOBLE St-M-H	26	12	N	BELGRADE	28	16	S	OSLO	14	0	C
LILLE	15	10	C	BERLIN	17	10	C	PALMA-DE-MAL.	28	17	S
LIMOGES	21	16	C	BRUXELLES	12	8	C	PÉKIN	26	13	S
LYON	24	13	C	LE CAIRE	32	20	S	RIO-DE-JANEIRO	25	17	S
MARSEILLE-MAR.	26	20	P	COPENHAGUE	16	3	S	ROME	27	18	C
NANCY	14	12	P	DAKAR	30	23	O	SINGAPOUR	27	21	O
NANTES	17	15	P	DELHI	34	25	C	STOCKHOLM	13	3	S
NICE	24	18	N	DJERBA	31	22	N	SYDNEY	17	15	P
PARIS-MONTS.	13	10	P	GENÈVE	22	13	C	TOKYO	26	21	C
PAU	26	16	S	HONGKONG	31	27	N	TUNIS	33	22	N
PERPIGNAN	27	19	C	ISTANBUL	29	19	N	VARSOVIE	15	10	P
RENNES	15	11	P	JÉRUSALEM	28	18	S	VENISE	23	16	C
ST-ÉTIENNE	23	14	N	LISBONNE	25	21	C	VIENNE	21	14	C
STRASBOURG	17	13	P	LONDRES	16	8	C				

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Sports

AUTOMOBILISME

Pirelli se retire de la formule 1

Deux ans après Michelin, la firme italienne Pirelli a annoncé, le 13 septembre à Londres, qu'elle se retirerait du championnat du monde de formule 1 à la fin de la saison. Le manufacturier transalpin, qui équipait les onze monoplaces de six écuries – Brabham, Bennetton, Ligier, Minardi, Osella et AGS, – souhaite consacrer son budget à la recherche. *« Pirelli conservera sa présence dans les championnats mondiaux des rallyes en étendant en outre sa participation à certains championnats nationaux et événements internationaux comme support à des programmes sportifs de constructeurs automobiles clients de première monte »*, a précisé la firme. Elle a assuré que son retrait de la formule 1 n'était pas dû à une insuffisance de résultats dans ce secteur (au cours des deux dernières saisons, la marque n'a obtenu qu'une victoire au Grand Prix de France 1985). Le retrait de Pirelli laisse le monopole de la formule 1 à la firme américaine Goodyear, qui équipera treize écuries la saison prochaine. Dernière conséquence de cet abandon : la disparition des pneus de qualification.

Tennis : résultats nationaux. – Vainqueur de l'Espagnol Jorge Bardou (6-2, 6-2), Thierry Tulasne s'est qualifié le 12 septembre pour les demi-finales du tournoi de Genève, Henri Leconte menant pour sa part un set à rien contre le Canadien Martin Wostenholm avant l'interruption de la partie par la pluie. A Tokyo, Catherine Tanvier s'est qualifiée pour les demi-finales en battant la Bulgare Katerina Maleeva (7-6, 7-6). A Vichy, les demi-finales masculines du National devaient mettre aux prises Benhabiles à Pham et Potier à Van den Daele, et la finale dames devait opposer Sybille Niox-Château à Nathalie Herreman.

● **Football : championnats de France.** – En match avancé de la neuvième journée du championnat de France de première division, le 12 septembre, Toulouse a battu Nice 2-0. Pour le compte de la huitième journée du championnat de deuxième division groupe A, les résultats ont été les suivants : Niort et Mulhouse 1-1 ; Reims et Saint-Dizier 0-0 ; Caen bat Orléans 2-0 ; Valenciennes et Angers 0-0 ; Guingamp bat Red Star 4-1 ; Strasbourg bat Tours 1-0. Dans le groupe B, les résultats ont été les suivants : Cannes bat Thonon 3-0 ; Limoges bat Montceau 1-0.

Communication

Patrice Duhamel et Jean-Luc Gallini à Radio-Monte-Carlo

M. Pierrick Borvo, directeur général de Radio-Monte-Carlo, vient de nommer Patrice Duhamel directeur général adjoint de la station et Jean-Luc Gallini directeur de l'actualité. Les deux hommes prendront leurs fonctions dès le lundi 15 septembre. Directeur de la rédaction depuis 1981, Jacques Garrat a été licencié. M. Jacques Taquet, qui était directeur de cabinet de M. Jean-Pierre Hoss, le prédécesseur récemment limogé de M. Borvo a, quant à lui, démissionné.

● **Une grève dans l'imprimerie empêche cinq quotidiens de paraître sur Lyon.** – Cinq quotidiens, *le Matin, Libération-Lyon, le Quotidien de Paris, l'Humanité et les Echos,* étaient absents des points de vente, ce samedi matin 13 septembre à Lyon, à la suite d'une grève à l'imprimerie de Haute-Roche, à Irigny (Rhône). Menée à l'initiative du syndicat du Livre CGT, la grève a pour but d'appuyer des revendications portant sur des aménagements des horaires de travail et l'octroi d'une journée de repos supplémentaire par mois, découlant, selon le syndicat, d'une surcharge d'activité due à la confection du nouveau quotidien *Libération-Lyon*. Le 4 septembre dernier, une grève identique dans la même imprimerie avait déjà empêché la parution de quatre quotidiens (*le Monde* du 5 septembre).

● **Création de RTL Plus-Allemagne Télévision.** – La CLT (Compagnie luxembourgeoise de télévision) vient d'annoncer la constitution d'une nouvelle filiale baptisée RTL Plus-Allemagne Télévision. Cette société a pour vocation de se mettre *« sur les rangs pour l'attribution de fréquences terrestres et la location d'un canal sur TV SAT »*, le satellite ouest-allemand concurrent de TDF 1. Ses actionnaires sont la CLT (46,1 %) et trois partenaires ouest-allemands : la SARL Ufa-Film et Fernseh (39,9 %), le groupe de presse Waz (10 %) et la Deutschbank (4 %). Elle est dotée d'un capital de 25 millions de deutschemarks.

Privatisation de TF 1

Le ministère des finances confirme l'appel d'offres aux cabinets d'audit

Le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation a *confirmé et élargi, jeudi 11 septembre*, l'appel d'offres pour expertiser les comptes de TF 1 qu'avait lancé le ministère de la culture et de la communication le 20 août dernier. Cet appel d'offres, qui avait été lancé en direction de dix-huit cabinets d'audit, est désormais ouvert à tous les cabinets désireux de concourir pour l'expertise jusqu'au mercredi 17 septembre à 18 heures. Le ministère des finances disposera ensuite de dix semaines pour effectuer son choix, *la procédure adoptée étant* conforme au processus normal pour les privatisations.

Chronologiquement, la vente de TF 1 devrait se situer après celle des trois premières entreprises mises sur le marché (Saint-Gobain, Paribas et les AGF).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 13 septembre :

DES DÉCRETS

● N° 86-1028 du 9 septembre 1986 relatif aux modalités de calcul des retenues rétroactives prévues à l'article R. 7 du code des pensions civiles et militaires de retraite et modifiant l'article D. 3 dudit code ;

● N° 86-1033 du 9 septembre 1986 modifiant le décret n° 86-883 du 28 juillet 1986 concernant l'octroi d'une prime nationale unique aux producteurs qui s'engagent à abandonner définitivement la production *laitière*.

FISCALITÉ

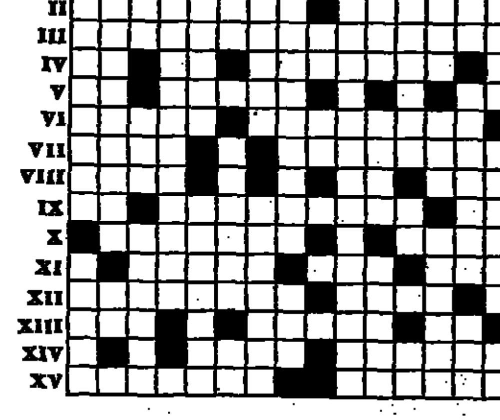
● **Impôt sur le revenu 1986 : paiement reporté au 16 septembre.** – La date limite pour le paiement du solde de l'impôt sur le revenu de 1986, fixée au 15 septembre pour certains contribuables, est reportée au mardi 16 septembre à minuit.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4312

HORIZONTALEMENT

I. Hommes de mains. Mot d'explication. – II. Personnel qualifié. Remise des prix. – III. Termes d'affection. – IV. *Dans le champ ou dans le vent.* Mesure étrangère. Va de troncs en troncs en volant. – V. Symbole chimique. «Cœur» de palmiers. Fait le succès d'une pièce. – VI. Son maître est toujours à la maison. *Cadeaux pour* la naissance du premier. – VII. Région du golfe Persique. Souches d'arbres. – VIII. Connaît la postérité. Service anglais. Réserve de pots rouges. – IX. Préposition. Rencontre d'un esprit fort avec un esprit doux. Saint normand. – X. Fait une opération de tête. Exige une certaine maîtrise mais se passe parfois de formation. – XI. Joint le *geste* à la *parole*. *Frais élevé.* Pied à terre. – XII. Fauteuil souvent convoité par des personnes désirant avoir une position assise. Changer de ton en tenant des propos plus graves. – XIII. Partie de campagne. *Bien* voir ou ne pas regarder suffisamment. Tourner à droite. – XIV. Centre de recyclage de certains déchets. Valent mille. – XV. Etat noir. *Inversé :* frappent du droit.



VERTICALEMENT

1. Tube de plongée. Mis dans un tube. – 2. Ordonnance entraînant des soins à domicile. Conjonction. – 3. Fait partie des travaux de la terre. Rivière de Suisse. Tempête à toute heure. – 4. Travail sur mesure. – 5. Morceaux de «flûtes». Plante des bois et des marais. – 6. En liesse. Spécialité italienne. Conjonction. – 7. Extrême maigreur. Moteur à ressort. – 8. Exercice de force. Enigme historique. – 9. Abréviation d'élu. Elément d'un réseau. – 10. Cause d'étranglement. – 11. Pièce de jeu. Nappe écossaise. Gaillard d'avant. – 12. En train de se manifester. Dans l'auxiliaire. Point répété. – 13. Arrive en se dandinant ou part en courant. Plante à fourrage. A l'intérieur duquel on peut trouver de l'ombre. – 14. Conducteur de courant. *Galette de blé. Côté* d'un mur. – 15. Poussée de croissance. Petits navires à voiles. En visite.

Solution du problème n° 4311

Horizontalement

I. Hammam. Oc (allusion à Jeanne d'Albret et Henri de Navarre). – II. Aréoles. – III. Roselière. – IV. Emules. EM. – V. Marles. Ne. – VI. Tee. Eson. – VII. Cessant. – VIII. As. Eze. – IX. Espère. – X. On. Ouvert. – XI. Nantie. On.

Verticalement

1. Harem. Canon. – 2. Aromates. Na. – 3. Mesures. – 4. Moelles. Sot. – 5. Allée. Appui. – 6. Meissen. Eve. – 7. Se. Sière. – 8. Reno. Zéro. – 9. Clémente. Tu.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme André Badaire,
Sa famille et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Anne-Marie BADAIRE,

survenu le 10 septembre 1986, à l'âge de cinquante-quatre ans, au CHR d'Orléans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 13 septembre, à Blois.

92, rue du Bourg-Neuf,
Blois.

– Angers. Cholet. Levallois-Perret. Saint-Cloud. Le Mans. Alençon. Boulogne-Billancourt. Paris.

Marie-Odile et Jacques Genest,
Sœur Janine Bouët,
François et Xavier Chevallier,
Geneviève, Bernard † Giraud,
Joseph et Anne-Marie Bouët,
Marie-Magdeleine Bouët,
Marie-Anne et Michel Giraud,
Ses enfants,
Ses vingt-cinq petits-enfants,
Ses *trente-neuf arrière-petits-enfants*,
Et toute la famille,

font part du décès de

Mme Francis BOUET,
née Geneviève Bourcier,

pieusement endormie *dans la paix du* Seigneur, le 12 septembre 1986, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 15 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Antoine, à Angers, suivie de l'inhumation au cimetière de Cholet, dans le caveau de famille, vers 16 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue de Belgique,
Angers.

– Mme Patrice Dally,
Ses enfants et petits-enfants,
Amis et proches,

ont le chagrin de faire part du décès de

Patrice DALLY,

le 9 septembre 1986, à l'âge de soixante-six ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Busseau, 77760 La Chapelle-la-Reine.

– Mme Samuël Elkrief,
Simone, Paul, Jean, Georges, Annie et leur famille,
Les familles parentes et alliées,

ont la douleur *profonde* de faire part du décès de leur cher et regretté

M. Samuël ELKRIEF,

leur époux, père, beau-père, grand-père, parent et allié,

survenu le jeudi 11 septembre 1986, à Paris.

La levée du corps aura lieu le lundi 15 septembre, à 11 h 30, à l'amphithéâtre *Lariboisière*, 41, boulevard de la Chapelle, à Paris-10e.

157, rue de Rome,
75017 Paris.

– Mme Monique Guillaume,
son épouse,
Françoise, Laurent, Jean-Marc et Bernard,
ses enfants,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part de la mort de

M. Pierre GUILLAUME,
conservateur des hypothèques,

endormi dans la paix et dans l'attente de la résurrection.

La messe sera célébrée en l'église Saint-Louis, rue Fays, à Vincennes (Val-de-Marne), le lundi 15 septembre 1986, à 9 heures.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

7, rue du Tahu-du-Cours,
94160 Saint-Mandé.

– Le docteur Yaovi Emile Randolph, secrétaire général du club d'Afrique,
Et Mme veuve Adeline Randolph, née Cottin,

ont le grand regret de faire part du décès de leur père et époux

Léopold Pierre RANDOLPH,
inspecteur primaire honoraire,
directeur-fondateur
du collège moderne Randolph,
commandeur dans l'ordre du Mono
de la République togolaise,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques
de la République française,

survenu à Lomé, le 28 août 1986, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Aneho, le samedi 13 septembre, après une messe pontificale en la cathédrale *du Sacré-Cœur de Lomé (Togo)*.

Une messe de requiem sera célébrée en l'église Saint-Antoine-de-Padoue de Lomé (Togo), le samedi 20 septembre, à 7 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Maison mortuaire : 28, avenue du Champ-de-Courses,
BP 796 Lomé (Togo).

– Aix-en-Provence.

Mme Jacques Revault,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques REVAULT,
chevalier de la Légion d'honneur,
maître de recherches honoraire
au CNRS,

survenu le lundi 8 septembre 1986.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la *plus stricte intimité*.

1, Les Marronniers,
Val-Saint-André,
13100 Aix-en-Provence.

– M. François Ters,
son époux,
Mme Claire Fouyé,
en religion Mère Marie Albert,
Mme Marguerite Pichon
et ses enfants,
Ses sœurs,
Sœur Yvonne Ters,
sa belle-sœur,
Les familles Alixant, Berroche, Blejean, Bourel, Carzunel, Fouyé, Fureau, Gaudefroy et alliés, Guyonnard, Lacassagne, Le Friec, Lindemann, Pechot, Raynaud, Renaud, Rolland, Wallart,
Toute la famille, ses amis et ses filleuls,

ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Mireille, Jeanne TERS,
née Fouyé,
professeur d'université et géologue,
officier des Palmes académiques,

décédée subitement le jeudi 11 septembre 1986, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 septembre, à 16 heures, en l'église paroissiale centrale de Saint-Cloud, et l'inhumation au cimetière de Saint-Cloud, à 16 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. François Ters,
72, rue Henri-Regnault,
92210 Saint-Cloud.

Anniversaires

– SOUVENIR

André BARBEY,

1985,
15 septembre 1986.

« Un battement de cœur nous sépare de l'Eternité. »

(Ta compagne.)

– Il y a quarante-quatre ans, le 15 septembre 1942,

Robert GOLDENBERG,

si bon, si généreux, était déporté à Auschwitz pour y être exterminé par la bête immonde dont le ventre est encore fertile.

Daniel.

– Il y a cinq ans, le *15 septembre* 1981

Georges MAZURELLE

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimé évoquent son souvenir et son exemple.

REPÈRES

Autoroutes

180 kilomètres en 1987

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'aménagement du territoire, a annoncé, le vendredi 12 septembre, à Périgueux, que le rythme de construction des autoroutes augmenterait dès 1987. Les crédits budgétaires permettront d'engager des chantiers de 180 kilomètres, alors que le rythme annuel était de 76 kilomètres en 1983, de 115 en 1985 et de 106 en 1986, et que le IXe Plan prévoyait d'engager de 100 à 160 kilomètres par an.

Changes

Dévaluation de 45 % en Indonésie

L'Indonésie a, le vendredi 12 septembre, dévalué de 45 % la roupie qui cote désormais 1,644 pour 1 dollar contre 1,134 précédemment. Selon le ministre des finances, M. Radius Prawiro, cette forte dévaluation a été rendue nécessaire par la baisse des prix du pétrole qui représente 70 % des recettes indonésiennes à l'exportation.

Consommation

Progression aux Etats-Unis

Les ventes de détail ont progressé de 0,8 % en août aux Etats-Unis, contre 0,3 % en juillet, à la suite d'une sensible hausse des achats d'automobiles (+ 3,2 % en août) encouragés par des crédits à bas taux d'intérêt. De plus, à la suite d'une poussée des prix des produits alimentaires (+ 1,3 %), les prix de gros américains ont augmenté — pour la deuxième fois seulement cette année — de 0,3 % en août (+ 1,8 % *par rapport à août* 1985). Ce double résultat pourrait annoncer une reprise prochaine de l'inflation, et renforcer en tout cas la prudence de la Réserve fédérale.

Désinflation

Pause en Grande-Bretagne

Après sept mois consécutifs de baisse, la désescalade de l'inflation a marqué une pause en Grande-Bretagne. En rythme annuel, la poussée des prix à la consommation s'est maintenue à 2,4 % en août, comme en juillet, le renchérissement de l'habillement, des automobiles et des denrées saisonnières ayant entraîné une hausse mensuelle de 0,3 %. Toujours nettement inférieure aux salaires qui progressent à un rythme d'environ 7 % l'an, l'inflation devrait connaître une légère accélération au cours des mois à venir en raison de la dépréciation de la livre et de la récente remontée des cours du pétrole.

La loi de finances pour 1987

Des mesures importantes pour les familles

Le conseil des ministres exceptionnellement réuni lundi 15 septembre doit examiner le projet de loi de finances pour 1987. C'est le premier budget du gouvernement Chirac. M. Michel d'Ornano, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a estimé, le vendredi 12 septembre à Toulouse, que *« les orientations budgétaires du gouvernement tiennent largement compte des engagements de la plate-forme électorale »*. Il s'est en revanche déclaré opposé aux prélèvements sociaux *« tels que les augmentations des cotisations sociales et les prélèvements sur les revenus »*. Il a également estimé que les diminutions d'impôts pour les entreprises lui paraissaient trop faibles.

Outre l'application de la « décote » aux couples et le doublement de la déduction pour frais de garde confirmés par M. Balladur, ministre de l'économie, le mercredi 11 septembre, au cours de l'émission télévisée « L'heure de vérité », le projet de loi de finances pour 1987 comporte trois mesures importantes pour les familles.

Le « quotient familial » (part du revenu prévu pour chaque enfant) sera porté à une part entière par enfant à partir du quatrième. Actuellement, il est normalement d'une demi-part pour le premier et le deuxième enfant, d'une part pour le troisième et d'une demi-part pour les suivants. La mesure, qui coûterait 300 millions de francs à l'Etat, *devrait bénéficier à cent mille* foyers, en général aisés : sur les quatre cent mille familles comptant quatre enfants ou plus, trois cent mille ne sont pas imposables par le simple jeu du quotient familial.

Cette mesure sera compensée en partie par une autre réforme du quotient familial : le plafonnement de la demi-part supplémentaire accordée aux parents isolés pour le premier enfant. La réduction d'impôt qui en découle sera plafonnée à 3 000 F : cela correspondrait à un revenu supérieur à 10 000 F par mois, et toucherait une grande partie des couples non mariés avec un enfant.

Les réductions d'impôt accordées pour les intérêts des emprunts pour l'acquisition d'un logement seront presque doublées. Les sommes prises en compte, actuellement limitées à 15 000 F + 2 000 F par personne à charge, seront portées à 30 000 F + 2 000 F par personne à charge pour les couples mariés qui auront souscrit un emprunt, à partir du 1er juin 1986, pour l'acquisition d'un logement en 1986. Le coût serait d'une centaine de millions de francs.

Ces mesures visent à la fois à aider les familles nombreuses, à favoriser les couples mariés et à contribuer à une relance de la construction (en accroissant les déductions pour l'achat de logements).

Le bénéfice d'une demi-part supplémentaire de quotient familial aux parents isolés avait été décidé à l'intention des femmes veuves, abandonnées ou divorcées élevant seules des enfants, *« pour apporter une aide à des cas sociaux »*, selon les termes du rapport 1984 du conseil des impôts, qui en avait signalé les « effets pervers ». C'est l'une des dispositions les plus critiquées par tous les défenseurs du mariage comme défavorable aux couples mariés, bien que ses effets soient moins importants qu'on ne l'affirme généralement (« le Monde de l'économie » du 10 juin).

Plusieurs propositions de loi ont été présentées par des parlementaires de droite comme de gauche — la dernière émanant de M. Jean Cluzel au nom du groupe sénatorial Union centriste pour y remédier. En réponse à une demande de M. Michel Debré, avocat permanent du mariage et de la natalité, M. Alain Juppé, ministre du budget, avait promis, lors de la discussion du collectif budgétaire 1986 à l'Assemblée nationale, le 26 mai, de *« franchir une étape significative »* dans le rétablissement de l'*« égalité fiscale »* entre couples mariés et couples non mariés lors du budget 1987.

Le système de réduction d'impôt pour les intérêts des emprunts était aussi l'un des point les plus fréquemment cités parmi les « avantages » dont peuvent bénéficier les concubins, qui peuvent actuellement déduire deux fois les intérêts versés pour l'acquisition d'un appartement.

Mme Dufoix, ministre des affaires sociales du gouvernement socialiste, qui a obtenu la « familialisation » de plusieurs réductions d'impôt dans la loi de finances pour 1986 (achats d'actions en compte d'épargne, frais de gros travaux dans les logements anciens, achats de logements pour la location) avait souhaité y ajouter celle-là. Mais la mesure avait été écartée en raison de son coût.

La même considération avait fait abandonner à l'époque le doublement du quotient familial pour les familles de quatre enfants et plus, soutenu à la fois par le ministère des affaires sociales et par M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges et rapporteur général du budget. Mais comme il devait être financé par un abaissement du plafond du quotient familial, le gouvernement y avait renoncé, de crainte de mécontenter les cadres (1). D'autre part, il avait estimé que les cent mille foyers concernés avaient en général des revenus élevés.

GUY HERZLICH.

(1) Le plafond du quotient familial correspond en 1986 à un revenu mensuel de 44 900 F pour un couple avec trois enfants.

Les projets immobiliers de Renault

Vente de terrains à Billancourt

Renault prépare une série d'opérations immobilières dans le département des Hauts-de-Seine pour financer le transfert à Billancourt de ses services des méthodes, installés jusque-là en grande partie à Rueil.

La Régie compte d'abord vendre une partie des terrains qu'elle possède à Boulogne. Des discussions sont actuellement en cours avec la municipalité, qui, préparant une restructuration du centre ville, avec l'installation de nouveaux équipements collectifs, est évidemment intéressée, et souhaite aussi éviter une flambée des prix. Ces discussions ont lieu en fait, à la demande de la municipalité, avec la SEM 92, la société d'économie mixte du département (dont le conseil général détient 75 %), qui serait l'acquéreur des terrains.

Les surfaces que la Régie mettrait en vente ne sont pas connues officiellement : la direction de Renault précise seulement qu'elles sont inférieures aux 38 hectares *annoncés le 4 septembre par l'union* locale CGT, et que ni l'usine de Billancourt, sur la rive droite de la Seine (31 hectares), ni l'île Séguin (11,5 hectares) ne sont concernées, contrairement aux affirmations de la CGT. En fait, la vente pourrait porter sur une quinzaine d'hectares, en plusieurs morceaux (notamment près du siège social de Renault), sur les 80 que possède la Régie à Boulogne-Billancourt.

Congés de conversion

De même le programme de l'opération n'est pas encore fixé. La ville souhaite naturellement qu'il comporte la construction de bureaux, qui apporteraient des emplois et des recettes fiscales, de façon à compenser, autant que possible, la suppression de trois mille emplois par Renault en 1986. Mais elle veut aussi maintenir un équilibre avec les logements, et peut-être récupérer une partie des terrains pour certains équipements. De toute façon, ne serait-ce qu'en raison de contraintes d'urbanisme, la totalité des surfaces ne peut être consacrée à des bureaux.

Les projets immobiliers de la Régie ne se limitent pas à Billancourt. Si seules les discussions concernant cette ville sont avancées, d'autres cessions sont déjà étudiées, semble-t-il : en particulier des terrains situés dans le bas Meudon (5,5 hectares) en face de l'île Séguin, et, évidemment, ceux qui seront libérés à Rueil par le regroupement des services des méthodes, soit 6,5 hectares.

Ces discussions ont eu quelques répercussions au cours de la réunion du conseil municipal de Boulogne du dimanche 7 septembre. M. Georges Duhamel, un des adjoints, ayant posé des questions sur cette affaire à M. Georges Gorse, maire de la ville et RPR comme lui, et regretté que *« le conseil municipal soit mis devant le fait accompli »*, M. Gorse lui a retiré sa délégation.

Par ailleurs, la mise en congé de conversion de six cents salariés du centre industriel de Billancourt suit son cours. Un comité d'établissement extraordinaire devait se réunir vendredi 12 septembre pour examiner le cas de six salariés protégés figurant parmi eux, et qui, en vacances, n'avaient pu être prévenus avant le CE extraordinaire du 30 juillet (en effet, les salariés protégés ont la possibilité de s'exprimer devant le comité d'établissement). Comme à cette date, aucun des élus du CE ne s'est présenté vendredi et la direction a fait de nouveau dresser par huissier un constat de carence.

La direction a aussi annoncé à l'un des onze militants CGT accusés d'avoir saccagé des bureaux de la direction du personnel le 1er août (*le Monde* du 4 septembre), M. Yves Perrin, par ailleurs secrétaire de la section Renault-Billancourt du Parti communiste, son intention de le licencier pour *« faute lourde »*.

G. H.

Yamaha conservera les marques MBK et Motobécane

Depuis le 1er juillet dernier, le constructeur de motos japonais Yamaha a acquis 66,83 % du capital du fabriquant français de vélos et de cyclomoteurs MBK industrie, anciennement Motobécane, à la faveur d'une augmentation du capital passé de 50 à 100 millions de francs. Les autres actionnaires de MBK sont le groupe belge Ieteren (12.6 %), Picardie Investissement et la société de développement régional (10 %).

Yamaha fabrique essentiellement des motos de toutes cylindrées, tandis que MBK produit chaque année 150 000 cyclomoteurs de moins de 50 centimètres cubes et 400 000 bicyclettes. *« Il est apparu indipensable d'essayer d'enrayer la chute du marché du cyclomoteur par le lancement de nouveaux produits susceptibles d'attirer un nombre croissant d'adolescents, afin de garantir à terme le marché de la moto »*, a déclaré M. Hisahiro Okawa, nouveau directeur général de MBK, à l'occasion d'une conférence de presse, le 12 octobre.

D'autre part, Yamaha a défini une stratégie industrielle que l'amène à implanter un centre de production sur chacun de ses marchés principaux. La firme japonaise a donc, dans un premier temps, signé des accords de coopération avec MBK (1980), puis elle a pris 10 % de son capital (1984). Le prise de contrôle du 1er juillet 1986 lui donne la base industrielle qu'elle convoitait.

Une douzaine de cadres japonais sont à pied d'œuvre dans les usines de Saint-Quentin (Aisne) et dans les services de Pantin et de Bobigny (Seine-Saint-Denis) pour redresser, en 1988, les comptes de MBK, qui a perdu, en 1985, 35 millions de francs. Les effectifs de la société vont diminuer de 1 700 à 1 400 salariés. Le regroupement et la modernisation des ateliers sont en cours. Surtout, la rentabilité de l'outil industriel sera améliorée grâce à la fabrication par MBK de produits Yamaha pour le compte du réseau Yamaha.

On insiste beaucoup, chez MBK, sur l'identité maintenue et l'indépendance de la société par rapport à son actionnaire principal. M. Anatole Temkine, président de MBK, a répété à plusieurs reprises que son entreprise conservait son centre de recherche, ses marques (MBK, Motobécane et Solex) et son réseau de vente tant en France qu'à l'étranger. L'avenir dira si cette autonomie est vraiment souhaitée par Yamaha ou si les Japonais veulent peu à peu confiner leur filiale française dans un rôle de sous-traitant.

Al. F.

M. Fabius : les Français paieront 35 milliards de francs d'impôts de plus en 1987

M. Laurent Fabius écrit dans *Solidarités modernes*, bulletin de l'association du même nom, que M. Edouard Balladur *« est un homme habile et techniquement compétent »*, mais que *« la réalité du budget 1987 risque de ne guère ressembler à celle qu'il a présentée à la télévision »*. Selon l'ancien premier ministre, *« par l'effet combiné des nouvelles mesures fiscales et des décisions sur les cotisations sociales, les cent mille contribuables les plus fortunés (ceux dont, en général, les revenus dépassent 55 000 francs par mois) paieront, l'an prochain 7 milliards de francs d'impôts en moins, cependant que le reste des Français — et surtout les classes moyennes — paieront 7 milliards de francs de prélèvement, en plus »*.

M. Fabius écrit aussi que, *« contrairement au discours gouvernemental, il est prévu que les dépenses augmenteront, l'an prochain, en réalité, plus vite (3,1 %) — et non moins vite — que l'évolution annoncée des prix »* et que *« le déficit budgétaire, loin d'être massivement réduit, restera à peu près constant (environ 142 milliards de francs), si on neutralise les astuces de présentation »*. *« Compte tenu de la croissance spontanée des recettes du budget*, estime M. Fabius, *les contribuables — les particuliers comme les entreprises — paieront non pas moins d'impôts, mais, au total, 35 milliards de francs d'impôts de plus que cette année. »*

En août

Les prix ont augmenté de 0,1 %

Les prix ont augmenté en France de *0,1 % au mois d'août*, selon les premières estimations publiées par l'INSEE, le vendredi 12 septembre. Cet excellent résultat, s'il était confirmé, porterait la hausse à 2 % sur un an. Depuis le mois de mai 1985, l'indice mensuel n'a jamais progressé de plus de 0,4 %. Il a même baissé de 0,2 % en février dernier.

La décélération des prix se poursuit donc, même si certains craignent qu'une remontée des cours du pétrole n'aggrave brusquement la situation. Depuis le début de l'année, la hausse ne serait que de 1,2 %, alors qu'elle était encore de 3,9 % pour la période correspondante de 1985.

Le résultat du mois d'août est plutôt meilleur que ceux enregistrés chez les principaux partenaires européens de la France (+ 0,3 % en Grande-Bretagne, + 0,12 % en Belgique, + 0,2 % en Italie). Toutefois, en RFA, les prix ont baissé de 0,2 % le mois dernier.

Selon les chiffres de l'OCDE, la France se situait fin juin dans la bonne moyenne des pays membres de cette organisation. Avec 2,3 % d'inflation en rythme annuel, elle faisait mieux que le Royaume-Uni (+ 2,5 %) et l'Italie (+ 7,7 %), mais moins bien que la RFA (– 0,2 %), les Etats-Unis (+ 1,7 %) et le Japon (+ 0,5 %).

ENTREPRISES

L'Air Liquide repousse la date d'expiration de son OPA sur Big Three

Le groupe français L'Air Liquide a annoncé, le vendredi 12 septembre, à New-York, qu'il avait repoussé, du 11 au 25 septembre, la date d'expiration de son offre publique d'achat de l'ensemble du capital de Big Three Industries, une des premières entreprises de gaz industriel aux Etats-Unis. Cette décision a été prise à la suite de la demande, par la *Commission fédérale américaine, d'informations supplémentaires sur ce* projet. L'Air Liquide a indiqué qu'il n'éprouverait aucune difficulté pour financer l'achat de Big Three, une transaction qui pourrait s'élever à 1,05 milliard de dollars, au prix de 29 dollars par action. Selon un communiqué, plus de 90 % des 36,3 millions d'actions composant le capital de Big Three ont déjà été soumissionnées.

Départs chez Rhône-Poulenc...

M. Michel Vaquin, directeur général adjoint du groupe nationalisé Rhône-Poulenc, a annoncé qu'il avait démissionné. M. Vaquin était entré dans le groupe en 1982 lorsqu'il était dirigé par M. Le Floch Prigent, ancien directeur de cabinet de M. Dreyfus, ministre de l'industrie de M. Pierre Mauroy. M. Jean-Pierre Halbron, entré en 1983 dans le groupe, directeur financier puis directeur général adjoint à partir de 1985, va également quitter l'entreprise. M. Jean-René Fourtou, le nouveau PDG, nommé par le gouvernement Chirac, a annoncé par ailleurs la création d'un comité exécutif, *« organe suprême de direction »* du groupe, qui comprend, outre le PDG, cinq membres, tous arrivés chez Rhône-Poulenc avant 1982.

...et chez Sacilor

M. Pierre Jullien, secrétaire général de Sacilor, doit quitter l'entreprise *à la demande du nouveau* PDG, M. Francis Mer. M. Jullien était entré en 1983 chez Sacilor, alors présidé par M. Dollé.

● **Grève CGT le 30 septembre dans le secteur public.** — Les fédérations CGT des fonctionnaires, des PTT, des services de santé, d'EDF-GDF, de la SNCF, des transports, des mines, des travailleurs de l'Etat (arsenaux), du spectacle et de la SEITA, réunies le vendredi 12 septembre, ont appelé à une journée de grève, le mardi 30 septembre, *« pour la défense des revendications »*.

● **Compagnie maritime Louis Dreyfus : fin du conflit social.** — Un accord est intervenu, le vendredi 12 septembre, sur l'application du plan social sur les suppressions d'emplois liées au transfert d'une partie de la flotte de la compagnie Louis Dreyfus sous pavillon des Kerguelen : c'est la fin du mouvement de grève qui bloquait deux navires dans le port de Rouen et un autre à Montoir-de-Bretagne. Selon le syndicat national des marins CFDT, l'accord prévoit notamment que l'indemnité complémentaire de licenciement sera portée de 70 000 à 80 000 francs pour les marins (contre 100 000 francs pour les officiers). Les marins en congé de conversion toucheront une rémunération mensuelle d'au moins 6 000 francs

Chantiers navals

M. Madelin menace

Le ministère de l'industrie a rendu public, le vendredi 12 septembre, un communiqué concernant les négociations en cours à la Normed, dans lequel il souligne que, en cas d'échec de ces négociations, *« il appartiendra, fin septembre, au tribunal de commerce de Paris, sur proposition de l'administrateur judiciaire, de décider de la continuation ou non de l'activité »*. M. Madelin cherche ainsi à faire pression sur les syndicats et menace : *« Dans l'hypothèse d'une liquidation de l'entreprise*, poursuit le communiqué de son ministère, *la convention sociale de branche permettant la mise en œuvre des congés de conversion de deux ans ne serait plus applicable. L'administrateur judiciaire serait donc amené à décider de manière unilatérale d'un plan social pour l'ensemble des six mille neuf cents salariés de l'entreprise, dans les limites financières fixées par les pouvoirs publics. »*

Le ministère de l'industrie confirme également que *« l'administrateur judiciaire a fait savoir, lors de la réunion du 5 septembre entre les organisations syndicales et la direction de l'entreprise qu'il ne disposait pas de projet de reprise »*.

Un rapport de l'OCDE

Belgique : la croissance freinée

Le programme d'assainissement adopté par le gouvernement belge en mai dernier aboutira à une baisse de la croissance (1,25 % en 1987 contre 2 % cette année), indiquent les experts de l'OCDE dans leur dernier rapport annuel sur la Belgique. Jusqu'alors la situation était allée en s'améliorant : hausse des prix à la consommation pratiquement nulle au cours du premier semestre, redressement des bénéfices des entreprises, progression du revenu réel des ménages, légère baisse du taux de chômage.

Toutefois, en dépit d'un premier plan d'assainissement en 1984, les déficits publics représentaient encore 12 % du produit national brut en 1985. Les échéances d'une dette dont l'encours est, en pourcentage du PIB (120 %), l'un des plus élevés de l'OCDE, ont conduit les autorités de Bruxelles à arrêter un nouveau plan draconien, dont les ménages feront essentiellement les frais.

La balance commerciale pourrait dégager un excédent *« très substantiel »* (3,25 milliards de dollars) en 1987, mais les experts de l'OCDE voient mal comment éviter une nouvelle dégradation du marché de l'emploi alors que le chômage reste élevé (12,25 % à la mi-1986). Aussi les risques inhérents à la politique déflationniste suivie par le gouvernement pour assainir les finances publiques poussent-ils l'OCDE à s'interroger sur le bien-fondé du maintien d'un taux de change stable depuis 1982 mais sans réponse nette.

Luxembourg : une situation enviable

Le Luxembourg connaît, à bien des égards, l'une des situations *« les plus favorables »* de l'OCDE. La croissance du produit intérieur brut n'a rien d'exceptionnel (2,2 % en 1985 et sans doute 2,5 % l'an prochain), mais ce petit pays a, selon les auteurs du rapport, *« particulièrement réussi »* l'adaptation du secteur productif substituant à une sidérurgie en déclin des activités nouvelles et rentables dans la chimie, la métallurgie, le verre, et non pas uniquement, comme on pouvait s'y attendre, dans le seul secteur financier.

Le chômage a encore été réduit, touchant 1,4 % de la population active, contre 1,6 % l'an dernier, et pourrait diminuer légèrement à nouveau en 1987. La baisse des prix de l'énergie a renforcé la tendance à la désinflation, et 1986 devrait se terminer sur une inflation de 1.6 %. Quant à la balance des comptes courants, elle devrait continuer à être portée par l'importance des revenus bancaires et, son excédent pourrait dépasser 65 milliards de francs (1), soit un tiers du PIB.

(1) 1 FB = 0,16 FF.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 8 au 12 septembre

Le consensus négatif

« *FRENCH Without Fears* » (« Les Français n'ont pas à avoir peur ») titrait vendredi matin notre excellent confrère britannique le *Financial Times* en tête d'un article consacré aux perspectives favorables offertes à la Bourse de Paris à l'occasion de sa rentrée des classes. Le même jour, le marché parisien, qui avait déjà manifesté un sérieux flottement la veille, subissait une douche glacée dont elle gardera longtemps le souvenir. Une pluie d'ordres de vente, directement inspirés par le nouveau « jeudi noir » de Wall Street, où les cours ont dégringolé de près de 5 % le 11 septembre lors d'une séance à la fois historique et hystérique, a arrosé *Paris jusqu'à faire chuter les cours de 2,5 % environ.*

Si nous nous permettons d'évoquer la coïncidence entre la publication par la célèbre « gazette saumon » d'une analyse – au demeurant bien sentie – du marché parisien mais dans un sens haussier, et la contre-performance de ce même marché, c'est qu'elle illustre à merveille les retournements de situation qui peuvent intervenir en quelques heures sur une Bourse. Y compris sur la première d'entre elles, celle de New-York, où les opérateurs, pris à contre-pied par des considérations techniques appelant à une correction après un long parcours haussier, sont venus buter sur les ordres de vente massifs en provenance de l'étranger et, notamment du Japon. L'effet boule de neige a été immédiat et la communauté financière new-yorkaise, qui inaugurait ces derniers jours un système informatique hautement sophistiqué destiné à accroître la liquidité du marché, n'a eu d'autre recours que de laisser filer la baisse avec le résultat que l'on sait.

Car c'est là, sans doute, le grand enseignement de ce très sérieux « coup de torchon » que les marchés mondiaux ont eu à essuyer en quelques heures à l'approche du week-end. Au nom d'une « financiarisation » croissante des activités économiques (qui a eu pour effet d'aspirer cinq cents diplômés sur les sept cents sortis de Harvard à l'occasion de la dernière promotion au détriment de l'industrie, souligne un observateur de la vie américaine), les grands marchés se sont dotés d'instruments et de techniques visant à faire face à cette masse d'argent en transit. Mais, dans le même temps, l'internationalisation des marché de capitaux aidant, aucune place, fût-ce Wall Street, n'est à l'abri d'un vent qui a brusquement tourné et des écarts qui peuvent en résulter sans commune mesure avec ceux que l'on connaissait jusqu'à présent.

C'est ce qui s'est passé cette semaine. Les investisseurs japonais qui, depuis plusieurs mois, étaient de très importants acheteurs d'obligations américaines – un moyen d'employer les excédents de leur balance des paiments – ont commencé à vendre progressivement au vu de considérations monétaires liées à la parité de change yen-dollar et à la perspective d'une tension sur les taux d'intérêt.

Justifiée, il est vrai, par la situation économique incertaine que connaissent les Etats-Unis et n'en déplaise au porte-parole de la Maison Blanche, Larry Speakes, (baptisé *« la voix de son maître »* par certains commentateurs *qui suivent ses « briefing » de presse*) lequel déclarait ingénuement vendredi soir : *« Les bonnes nouvelles ont été si nombreuses au cours des derniers mois qu'il est difficile de croire que quelqu'un ait des soucis à se faire sur l'économie... »*

Ce qui aurait pu apparaître comme une simple phase de consolidation, (tous les grands marchés qui se trouvent actuellement à la fin d'un cycle haussier où l'on raisonne à court terme sont dans le même cas), s'est brusquement transformé en maelström sous l'avalanche d'ordres de vente justifiés par les incertitude liées à la situation économique avec, en perspective, la crainte de voir remonter les taux d'intérêt. Vendredi, Wall Street était encore fortement secoué, et l'indice Dow Jones jouait au yo-yo entre une chute de 50 points pratiquement à l'ouverture, un quasi-équilibre à l'approche de la mi-séance et un repli final de 34 points (soit 120 points en deux jours...) en clôture.

Tokyo, Francfort, Zurich, Londres, Amsterdam, tous les marchés ont piqué du nez. Paris, qui a fait le pied de grue pendant plus d'une heure vendredi, à l'extérieur du palais Brongniart évacué pour cause d'alerte à la bombe, a eu tout le loisir de méditer sur ces événements. Déjà, la veille, le marché avait pris à contre-pied la communauté des investisseurs. En hausse de 1,2 % lors de la « petite séance » du matin (ce que l'on avait interprété comme un « coup de calotte » à l'égard de la prestation télévisée du cardinal Balladur à « L'heure de vérité »), les valeurs françaises perdaient finalement 1,6 % de l'approche du son de cloche final. Toutes les raisons étaient bonnes pour expliquer, après coup, cette volte-face : les questions que soulevait encore la discussion inter-gouvernementale sur le budget 1987, la nécessaire correction de l'indice CAC après ses emballements récents. Jusque y compris les points d'interrogation politiques que soulevaient les manchettes de *l'Express* ou de *l'Evénement du jeudi* à propos de cet étrange tandem Mitterrand-Chirac qui est loin de pédaler dans le même sens.

Vendredi matin, l'événement aurait été une hausse de la cote. Il n'en fut rien, en effet, et le marché, qui avait réussi à limiter les dégâts dans la matinée (avec un repli de 2,6 %, pratiquement inchangé au cours de la « séance normale »), laissait au secteur obligataire et au Marché à terme d'instruments financiers (MATIF) le soin de panser ses propres plaies. A l'heure du bilan – fortement déficitaire, – tous les titres sont à mettre dans le même panier et les replis de 15 % à 20 %. 19 % enregistrés sur l'ensemble de la semaine sur Sommer-Allibert, UCB, Europe 1 et Signaux, sont à l'image du jeu de massacre qui s'est déroulé sous les colonnes. Seule une poignée de valeurs de second rang (SADE, Berger, Gerland) ont fait preuve de résistance. De façon insuffisante, toutefois, pour permettre à l'indice CAC d'aller au-delà de ce niveau de 383,8 auquel il s'établissait vendredi soir contre 411,4 la semaine précédente.

Comment la Bourse de Paris va-t-elle évoluer la semaine prochaine ? se demandaient avec anxiété les familiers de la rue Vivienne. *« Pour l'instant, le consensus est négatif pour l'ensemble des marchés »*, affirmait, avec raison, un spécialiste. *« Les graphiques ont une sale tête et l'on devrait baisser encore un peu lundi ou mardi sous l'effet des commentaires acerbes que ne manqueront pas de faire les journaux spécialisés en fin de semaine. »* Mais, font valoir d'autres professionnels, les SICAV vont peut-être devoir se racheter pour respecter leur quota en valeurs françaises. De plus, les investisseurs institutionnels qui sont déjà intervenus pour limiter la casse ne peuvent laisser glisser le marché alors que s'amorce activement la privatisation de Paribas, des AGF et de Saint-Gobain, le groupe de Jean-Louis Beffa étant certainement le premier à aller « au feu » avant la fin de l'année.

A l'évidence, le marché restera très sélectif pendant quelque temps et certains titres pourraient en faire les frais. Ce serait notamment le cas des pétrolières, plutôt en cour ces derniers temps jusqu'à ce que les difficiles arbitrages budgétaires relatifs à la fiscalité applicable à ce secteur ne viennent perturber l'évolution des cours. Aux dernières nouvelles, la taxe sur le fuel lourd dont les professionnels souhaitaient la disparition serait simplement faiblement diminuée. Quant au prélèvement sur les compagnies pétrolières opérant en France, institué en 1985 et reconduit l'année suivante (équivalant à 12 % des bénéfices), il serait finalement reconduit. L'année dernière, cette disposition avait rapporté 1 milliard de francs à l'Etat et une recette de 1,12 milliard de francs est escomptée pour 1986. Un montant non négligeable si l'on veut boucler convenablement le budget 1987... et satisfaire les promesses de baisse d'impôts faites par le ministre de l'économie, des finances (et de la privatisation, on allait l'oublier)...

SERGE MARTI.

Alimentation

	12-9-86	Diff.
Béghin-Say	501	– 5
Bongrain	1 960	– 5
BSN G.-Danone	4 210	inch.
Carrefour	3 440	– 245
Casino	2 020	– 110
Euromarché	2 300	– 130
Guyenne et Gasc.	709	– 21
Lesieur	1 034	– 41
Martell	1 425	+ 5
Moët-Hennessy	2 255	– 112
Nestlé	34 600	– 1100
Occidentale (Gle)	1 020	– 60
Olida-Caby	203	– 17
Pernod-Ricard	983	– 58
Promodès	1 940	– 60
St-Louis-Bouchon	590	– 15
C.S. Saupiquet	750	– 101
Source Perrier	785	+ 10
Veuve Clicquot	4 930	– 170

Matériel électrique services publics

	12-9-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	350	– 21
CIT-Alcatel	2 045	– 175
Crouzet	259	– 38
Générale des Eaux	1 339	– 56
IBM (1)	938	– 2,80
Intertechnique	1 730	– 80
ITT	343	– 16
Legrand	4 253	– 190
Lyonnaise des Eaux	1 390	– 75
Matra	2 470	– 70
Merlin-Gérin	3 030	– 240
Moteurs Leroy-Somer	905	– 90
Moulinex	73,80	– 8,20
PM Labinal	698	– 29
Radiotechnique	951	– 49
SEB	535	– 40
Siemens	2 242	– 46
Schlumberger	215	– 19,50
Signaux	511	– 118
Téléméc. Electrique	2 985	– 265
Thomson-CSF	1 545	– 130

(1) Coupon 6,20 F.

Produits chimiques

	12-9-86	Diff.
BASF	926	– 14
Bayer	984	– 41
Hoechst	890	– 25
Imp. Chemical	107	– 2,90
Institut Mérieux	4 160	– 70
Laboratoire Bellon	1 880	– 168
Norsk Hydro	146	– 9,50
Roussel-Uclaf	1 572	– 128

Banques, assurances sociétés d'investissement

	12-9-86	Diff.
Bail Équipement (1)	565	– 18
Bancaire (Cie)	1 230	– 120
Cetelem	1 427	– 148
Chargeurs SA	1 281	– 64
CFF	1 360	– 142
CFI	516	– 44
Eurafrance	3 200	– 390
Hénin (La)	705	– 66
Imm. Pl.-Monceau	835	– 10
Locafrance	660	– 46
Locindus	1 128	– 82
Midi	1 589	– 162
Midland Bank	573	– 24
O F P	1 452	– 28
Paris. de réesc	880	– 45
Prétabail	1 720	– 3
Schneider	683	– 68
UCB	660	– 125

(1) Droit 34

Filatures, textiles, magasins

	12-9-86	Diff.
André Roudière	240	Inch.
Agache Willot	800	+ 10
BHV	605	– 76
CFAO	1 738	– 67
Damart-Serviposte	2 201	– 64
Darty	3 780	– 118
DMC	585	– 42
Galeries Lafayette	1 207	– 112
La Redoute	1 943	– 92
Nouvelles Galeries	500	– 54
Printemps	582	– 66
SCOA	117	– 8

Valeurs diverses

	12-9-86	Diff.
Accor	430	– 26
Agence Havas	1 820	– 90
Arjomari	1 828	– 92
Bic	630	– 36
Bis	1 430	– 135
CGIP	1 160	– 98
Club Méditerranée	582	– 53
Essilor	3 185	– 115
Europe 1	920	– 191
Hachette	2 680	– 225
L'Air Liquide	735	– 15
L'Oréal	3 541	– 149
Navigation Mixte	1 105	– 85
Nord-Est	196	– 8,50
Presses de la Cité	2 145	– 86
Sanofi	746	– 17
Skis Rossignol	1 210	– 65

Mines d'or, diamants

	12-9-86	Diff.
Anglo-American	100	– 4
Amgold	535	+ 22
Buf. Gold M.	160	– 9
De Beers	50	inch.
Drief. Cons.	114	+ 2,50
Gencor	96,90	+ 3,40
Gold Field	53,50	– 2,50
Harmony	79,10	+ 2,60
Randfontein	623	+ 23
Saint-Helena	93,80	+ 3,80
Western Deep (1)	254	+ 19,80

(1) Coupon 5,80

Pétroles

	12-9-86	Diff.
Elf-Aquitaine	331	– 22,10
Esso	532	– 52
Exxon (1)	445	– 24,90
Francarep	319	– 40
Petrofina	1 410	– 70
Pétroles B.P.	149	– 19
Primagaz	495	– 16
Raffinage	190	– 14
Royal Dutch	594	– 29
Sogerap	445	+ 3,50
Total	456	– 16

(1) Coupon 5,10.

Métallurgie construction mécanique

	12-9-86	Diff.
Alspi	405	– 54,90
Avions Dassault-B.	1 380	– 30
Chiers-Châtillon	57	– 7
FACOM	1 535	– 75
Fives Lille	280	– 25
Fonderie gén.	18	– 0,50
Marine Wendel	409	– 39
Penhoët	1 330	– 120
Peugeot SA	1 135	– 65
Poclain	55,10	– 2,90
Sagem	3 003	– 12
Strafor	558	– 31
Valeo	530	– 20
Vallourec	90	– 11,60

Bâtiment, travaux publics

	12-9-86	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 520	– 92
Bouygues	1 364	– 96
Ciments Français	680	– 56
Dumez	1 658	+ 29
GTM	410	– 38
J. Lefebvre	927	– 83
Lafarge (1)	1 335	– 95
Maisons Phénix	196	– 9
Poliet et Chausson	1 505	– 120
SCREG	437,10	– 54,90
SGE-SB	78	– 7,50

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Berger	+ 6,8	Signaux	– 18,8
SADE	+ 4,0	Europe 1	– 18,5
Alsac. Superm.	+ 3,4	UCB	– 16,6
Gerland	+ 1,9	Sommer-Allib.	– 16,1
Dumez	+ 1,8	Prouvost	– 13,1
Source Perrier	+ 1,3	Eurocom	– 13
Locabail	+ 1,1	Mot. Ler.-Som.	– 12,3
Sogerap	+ 0,8	Alspi	– 11,9
Silic	+ 0,6	Saupiquet	– 11,9
Martell	+ 0,4	Géophysique	– 11,8

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 5 sept.	Cours 12 sept.
Or fin (kilo en barre)	88 750	90 800
– (kilo en lingot)	89 050	91 000
Pièce française (20 fr.)	550	560
Pièce française (10 fr.)	380	409
Pièce suisse (20 fr.)	572	600
Pièce latine (20 fr.)	507	530
● Pièce tunisienne (20 fr.)	493	495
Souverain	641	680
Souverain Elizabeth II	618	631
● Demi-souverain	328	360
Pièce de 20 dollars	3 320	3 400
– 10 dollars	1 630	1 600
● – 5 dollars	1 075	1 090
– 50 pesos	3 325	3 410
● – 20 marks	647	640
– 10 florins	517	545
● – 5 roubles	361	356

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	12-9-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 755	– 5
7 % 1973	9 223	+ 43
10,30 % 1975	104,60	inch.
PME 10,6 % 1976	107,25	+ 0,15
8,80 % 1977	122	– 1,15
10 % 1978	106,30	+ 0,35
9,80 % 1978	107,15	– 0,15
8,80 % 1978	100,30	– 0,21
9 % 1979	104,35	– 0,50
10,80 % 1979	111,20	+ 0,40
13,80 % 1980	107,03	– 0,13
16,75 % 1981	109,15	– 0,02
16,20 % 1982	124,40	– 1,50
16 % 1982	125,80	+ 2,40
15,75 % 1982	121,	– 1,50
CNE 3 %	4 570	– 25
CNB bq. 5 000 F.	103,98	– 0,02
NB Paribas 5 000 F	107	+ 1,50
CNB Suez 5 000 F	105	– 0,50
CNI 5 000 F	104	+ 0,05

Mines, caoutchouc, outre-mer

	12-9-86	Diff.
Géophysique	299	– 40
Imétal	65,05	– 3,95
INCO	90	– 3
Michelin	3 100	– 290
Min. Penarroya	47	– 1
RTZ	63	– 2,40
ZCI	1,34	– 0,12

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot SA	–	260 573 328
ELF-Aquitaine		222 962 501
Lafarge-Coppée		213 429 890
Chargeurs		212 046 062
BSN		211 296 664
Michelin B		208 142 230
Thomson CSF		183 208 070
Carrefour		171 375 870
Total		165 738 870
Moët-Hennessy		141 078 801
Dumez		138 824 489
Gén. Eaux		137 278 571
CGE (Part.)		123 056 026
Midi (Cie)		117 590 076

(*) Du 5 au 11 septembre inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 septembre

COURS	ÉCHÉANCES				
		Sept. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Premier	–	110,20	111	111	111
+ haut	–	110,60	111,85	111,85	111,60
+ bas	–	110,05	110,80	110,75	110,60
Dernier	–	110,50	111,70	111,65	111,40
Compensation	–	110,50	111,70	111,65	111,40

Nombres de contrats : 20 900.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	8 septembre	9 septembre	10 septembre	11 septembre	12 septembre
RM	1 402 674	1 373 666	1 208 144	1 751 328	–
Comptant R. et obl.	9 414 297	9 610 207	8 623 105	6 710 019	–
Actions	544 425	1 556 148	415 745	383 336	–
Total	11 361 396	12 540 021	10 246 994	8 844 683	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	153,2	151,5	153,3	150,4	–
Étrangères	116,4	115,2	115,5	115,9	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	155	153,5	154,9	152,4	148,6
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	404,6	400,4	402,3	399,8	383,8

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Le plongeon

La crainte d'une remontée des taux d'intérêt et de l'inflation a suscité une retraite précipitée à Wall Street dans une intense activité. Cinq séances après que l'indice des valeurs industrielles eut atteint le record absolu de 1 919,71, celui-ci a enregistré un record de baisse (86,62 points) jeudi 11 septembre et est retombé au-dessous du cap de résistance psychologique de 1 800. Vendredi, le marché a encore baissé de 34 points, soit une chute de 120 points au total et de 140 points en une semaine par rapport à la clôture de vendredi dernier à 1 758,72. Cet effondrement s'est accompagné d'un volume record d'activité (237 570 000 actions) qui a été battu vendredi, 240 490 000 titres ayant été échangés.

	Cours 5 sept.	Cours 12 sept.
Alcoa	39 1/8	36 1/2
ATT	24 7/8	23 1/8
Boeing	59 1/8	54 5/8
Chase Man. Bank	39 7/8	37
Du Pont de Nemours	86 5/8	81
Eastman Kodak	57	53 1/8
Exxon	70 3/8	66
Ford	58 1/2	52 3/4
General Electric	77 1/2	71 1/2
General Motors	70 3/4	68 1/4
Goodyear	34 5/8	31 1/4
IBM	146	137 1/4
ITT	53 1/4	49 1/8
Mobil Oil	38 7/8	35 7/8
Pfizer	64 3/4	59
Schlumberger	34 1/2	31 1/2
Texaco	34 1/4	31 1/4
UAL Inc.	57	55 5/8
Union Carbide	22 1/2	21 1/2
US Steel	20 5/8	20 1/8
Westinghouse	57 7/8	53 1/2
Xerox Corp	57 3/4	53 3/8

LONDRES

Forte baisse

Wall Street a exercé une influence prédominante sur le Stock Exchange, cette semaine. Sa chute record de jeudi a déclenché une baisse générale des valeurs à Londres. Les actions des sociétés favorites des investisseurs américains, telles que ICI, Glaxo et Jaguar, ont été les plus éprouvées. Mais, d'après les courtiers, la pression à la baisse a été dans l'ensemble modeste et, fondamentalement, la tendance très résistante.

Indices « F.T. » : industrielles : *1 270,9* (contre *1 338,4*) ; mines d'or, 314,8 (contre 308,6) ; fonds d'Etat, 86,74 (contre 88,47).

	Cours 5 sept.	Cours 12 sept.
Beecham	418	400
Bowater	333	323
Brit. Petroleum	688	658
Charter	283	278
Courtaulds	282	275
De Beers (*)	743	745
Free State Geduld (*)	12 3/16	12 3/16
Glaxo	10 29/64	940
Gt. Univ. Stores	16	14 3/4
Imp. Chemical	10 7/8	10 3/16
Shell	966	888
Unilever	19 3/32	18 1/4
Vickers	433	413
War Loan	38 7/8	37

(*) En dollars.

FRANCFORT

Irrégulier

Après un début de semaine irrégulier, la Bourse de Francfort a réagi vendredi avec modération aux chutes brutales des cours enregistrés à Wall Street et à Tokyo.

L'indice de la *Commerzbank* a clôturé à 2 035,7 points, soit 79,1 de moins que la semaine dernière.

	Cours 5 sept.	Cours 12 sept.
AEG	321,50	309
BASF	287,40	279,50
Bayer	314	304,20
Commerzbank	345	334
Deutschebank	839,50	786,50
Hoechst	280	269
Karstadt	453	426
Mannesman	189,50	183,00
Siemens	701	692
Volkswagen	549	528

TOKYO

Vendredi noir

La Bourse de Tokyo a vécu une semaine difficile : l'indice Nikkei a enregistré une baisse de 675,56 yens, essentiellement en raison du plongeon de vendredi (– 460,73 yen), le plus fort recul historique pour une seule séance. L'indice Nikkei, qui avait progressé de 241,40 yens la semaine précédente, a terminé, vendredi, cette semaine à 18 100,52 yens. L'indice général a perdu 43,23 points à 1 498,87, contre 1 542 le vendredi précédent.

	Cours 5 sept.	Cours 12 sept.
Akai	390	[illegible]
Bridgestone	703	[illegible]
Canon	989	[illegible]
Fuji Bank	1 700	[illegible]
Honda Motors	1 250	[illegible]
Matsushita Electric	1 660	[illegible]
Mitsubishi Heavy	650	[illegible]
Sony Corp.	3 270	[illegible]
Toyota Motors	1 730	[illegible]

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

L'annonce d'une certaine érosion d'un privilège ?

Record battu avec quatre mois d'avance. *Le chiffre de 133* milliards de dollars pour l'année dernière tout entière vient d'être dépassé sur le marché euro-obligataire. *Le* volume des émissions nouvelles lancées depuis janvier porte déjà sur plus de 138 milliards. Il est peu probable, toutefois, que l'activité se poursuive à un rythme aussi soutenu durant le dernier trimestre. Un ralentissement s'annonce devant la grève du zèle des investisseurs, qui redoutent une nouvelle remontée des taux d'intérêt dans le secteur à taux fixe et *qui se détournent* du secteur à taux variable.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant de voir les emprunteurs quasi permanents que sont certaines banques « supranationales » de développement s'assurer l'accès au plus grand nombre possible de marchés locaux, favorisant ainsi la réalisation de transactions certes internationales, mais non sous forme d'euro-émissions.

Tout aussi significatif est le choix de la banque agricole allemande Landwirtschaftliche Rentenbank de lancer, dans sa propre monnaie, un emprunt domestique dont le caractère international sera souligné par la composition du syndicat bancaire de direction. De tels emprunts sont fort rares outre-Rhin, où peut-être, pour de fausses raisons de prestige, la préférence des débiteurs locaux *en deutschemarks est allée ces dernières* années aux euro-émissions, malgré deux obstacles de taille : la sujétion à un calendrier et l'impossibilité d'aborder le marché du mark de façon directe, ce dernier point impliquant le recours à un véhicule financier domicilié à l'étranger. Les opérations domestiques en marks pour le compte de débiteurs allemands échappent au calendrier de la Bundesbank, se font sans intermédiaire et n'exigent qu'une autorisation du ministère fédéral des finances.

Dans le secteur du franc français, alors que les rendements des obligations domestiques et des euro-*emprunts se rejoignent, l'attention* s'est concentrée sur les deux opérations « Bull » et « Bear », liées aux performances de l'indice CAC de la Compagnie des agents de change. Le succès de celle lancée pour le compte du Danemark s'est confirmé de façon éclatante, conduisant à une augmentation de son montant de 500 à 800 millions. Il a appelé un second emprunteur à suivre son exemple. A la veille du week-end, Electricité de France, sous la garantie de la République française s'est présentée avec un emprunt de 800 millions construit sur le modèle présenté la semaine dernière dans ces colonnes mais offert à des conditions initiales plus serrées étant émis à 100,75, au lieu du pair pour le Danemark.

La base de l'indice étant la même (405,7) et les autres conditions étant identiques, les deux emprunts sont techniquement fongibles. La construction particulièrement ingénieuse qui permet *d'accroître* la liquidité de chaque émission est le fait des deux chefs de file, la Société générale et Goldman Sach International. Sur le « marché gris », les deux *transactions se* traitaient vendredi aux mêmes cours avec leurs deux tranches aux alentours du pair. Pour l'émetteur, l'emprunt est d'un coût particulièrement avantageux (7,53 % pour EDF au pied des commissions, qui totalisent 1-7/8 %).

Mais, tout autant que par leur bon accueil auprès des investisseurs, les deux émissions « Bull » *et* « Bear » se sont signalées par plusieurs traits typiquement nationaux : celui de la cotation exclusive à la Bourse de Paris, et celui de la publicité qui pourra être faite *en* France en leur faveur durant la période de souscription et la soumission au droit français.

Il s'agit pourtant, sans conteste, d'émissions internationales et vraisemblablement euro-obligataires, comme le montrent non seulement la diversification d'origine des banques des syndicats, mais aussi un traitement fiscal spécifique impliquant une exonération de la retenue forfaitaire à la source. L'intention politique de promouvoir le rôle de la Bourse de Paris *est manifeste.* Elle ne diffère guère, après tout, de celles qui font que les emprunts publics en marks sont pratiquement tous cotés sur une Bourse allemande, de même que ceux en florins le sont à Amsterdam, que ceux en francs suisses le sont à Zurich, à Genève ou à Bâle, et que la plupart de ceux libellés en livres sterling le sont à Londres... Ce qui lui confère une importance particulière en France, c'est qu'elle paraît également annoncer une certaine érosion *du privilège des agents de change.*

Départ en trombe

En plus d'EDF, trois emprunteurs français sollicitent présentement le marché international des capitaux. La même Caisse centrale de coopération économique (CCCE), sous la *garantie de la République française,* vient de lancer sous la direction... du Morgan Guaranty et du Crédit lyonnais une émission de 113 millions de dollars, dont le montant inhabituel s'explique par la conclusion d'une habile transaction de « swap » impliquant des contreparties en francs suisses et en deutschemarks.

D'une durée de cinq ans et offerte à 100,75 %, la transaction est munie d'un coupon annuel de 7 1/8 %, ce qui correspond à un rendement brut de 6,94 %. A l'émission, ses conditions se situaient à 47 points de base au-dessus du niveau des obligations du Trésor américain de référence. Après s'être traitées en début de semaine à l'intérieur des commissions totales de 1 7/8 %, les obligations CCCE, comme tous les autres *euro-emprunteurs de ce type ont* dû subir la pression des avis négatifs en provenance de New-York, et leur réception était difficile à juger en l'absence de cours significatifs.

Sur le marché suisse, qui, techniquement, ne connaît toujours pas d'euro-obligations, la Caisse nationale des télécommunications se présente à des conditions particulièrement audacieuses, qui allient un coupon de 4,75 % à un prix d'émission de 100,25 % pour une durée de neuf ans, soit un rendement brut de 4,71 %. Le Crédit suisse est le chef de file de l'opération, qui, d'un montant de 150 millions de francs, est destinée à remplacer un emprunt de 6 % 1976/1991 que la CNT a dénoncé au remboursement anticipé pour le 8 octobre prochain. L'exiguïté des conditions du nouvel emprunt était soulignée la semaine passée par le fait que, sur le marché *secondaire, des obligations* d'Electricité de France, au bénéfice de la même garantie, offraient, pour la même durée, un rendement de 5,09 %.

Le Crédit foncier de France s'est, pour sa part, adressé au marché belge pour un emprunt privé de 2 milliards de francs belges, d'une durée de dix ans. Les « notes » à taux flottants porteront intérêt à un niveau qui sera de un trente-deuxième plus élevé que celui du taux interbancaire à trois ou à six mois offert à Bruxelles. Les commissions se portent à dix points de base. Il y a deux chefs de file, la succursale bruxelloise du CCF et le Crédit communal de Belgique.

Comment ne pas mentionner, pour terminer, le départ en trombe d'une transaction à taux flottants de 204 millions de dollars conçu par la banque Paribas Capital Markets sur la base de bons du Trésor italiens lancés en ÉCU pour une durée de huit ans en 1985 et portant des coupons de 9,60 % et de 9,75 %. *L'émetteur est une société des* îles Cayman, du nom de Republic of Italy Euro Repackaged Assets Ltd, ce qui, en faisant précéder ses initiales de celle du mot « flottant », a permis d'appeler les « notes » FERARI, un sigle qui a reçu l'approbation de la République italienne. D'une durée de sept ans, les « notes » portent intérêt au taux du Limean (taux moyen) à un mois pour une brève période initiale, puis à trois mois. Les commissions totalisent 10 points de base. Comme les *conditions sont nettement plus* généreuses que celles qui auraient été posées si l'Italie sollicitait directement, les « notes » se traitaient la semaine dernière au-dessus du pair, leur prix d'émission.

(Intérim.)

LES DEVISES ET L'OR

Rapide aller et retour sur le dollar

Quel hourvari cette fin de semaine sur le marché des changes ! Une hausse brutale et inattendue du dollar, sur des rumeurs un peu folles, puis une rechute, et des marchés bien secoués, moins toutefois que la Bourse de Wall Sreet, à l'origine de ce tumulte.

Que s'est-il donc passé pour justifier un tel sursaut d'un dollar bien décrié pour l'instant ? Tout simplement des « fuites » concernant les chiffres de ventes au détail américaines pour le mois d'août. Ces ventes auraient augmenté fortement, le bond attendu devant être de deux et demi à 4 %, contre 1,3 % prévu par les experts et 0,1 % seulement relevé en juillet. En même temps, et de la même source, on chuchotait que l'indice des prix à la production aurait monté sensiblement.

Cocktail explosif ! Car – suivons bien le raisonnement – si ces rumeurs *se révélaient exactes,* l'économie américaine s'engagerait sur la *voie d'une croissance plus forte* qu'attendu. Donc, plus besoin, pour la Réserve fédérale d'abaisser à nouveau son taux d'escompte. Bien plus, une résurgence de la hausse des prix devrait *la* conduire, tôt ou tard, à relever ses taux pour contenir l'inflation. C'était un changement à vue complet, de nature à renverser spectaculairement la tendance, notamment sur le dollar, déprimé par une diminution éventuelle et supplémentaire des taux d'intérêt, et revigoré du coup par un renchérissement du *loyer de l'argent.*

Le dollar monta brusquement jeudi soir et vendredi, jusqu'au début de l'après-midi. Vis-à-vis du mark, *il s'éleva* de près de 2 %, passant de 2,06 DM à près de 2,10 DM, cours auquel la Banque fédérale d'Allemagne intervint vigoureusement pour stopper la hausse. Pas de fantaisie ! A Paris, le billet vert passait de 6,76 F à 6,85 F en un clin d'œil. Au début de l'après-midi en Europe, en début de matinée aux Etats-Unis, le verdict des chiffres tombait : plus 0,8 % seulement pour les ventes au détail en août et pour les prix à la production.

Ce fut un véritable coup de Trafalgar pour la spéculation. Les fuites se révélaient *totalement* erronées, l'économie américaine, décidément, n'était pas encore engagée sur le chemin de la reprise, l'hydre de l'inflation n'agitait pas encore ses têtes, très nombreuses comme chacun sait.

Conséquence, le dollar retombait lourdement à son point de départ, soit 2,06 DM à Francfort et 6,75 F à Paris. *A Tokyo, où la Banque du* Japon veillait, la hausse ayant *été* plus limitée (plus 1 %), la baisse le fut aussi. *« Un coup d'épée dans l'eau »,* telle fut la réaction de nombreux spécialistes, et notamment des plus lucides, que la hausse éclair du dollar avait peu impressionnés et qui voient le billet vert toujours orienté à *la* baisse.

Ainsi M. David Kern, directeur des études économiques de la National Westminster, l'une des grandes *banques britanniques, prédit que* le dollar tombera à moins de 2 DM et de 150 yens au cours des prochains mois, puis fluctuera autour de ces cours, soutenu par la reprise de l'économie outre-Atlantique et par le raffermissement des taux d'intérêt. Mais, au-delà de 1987, estime-t-il, l'élimination de l'énorme déficit *commercial des Etat-Unis* nécessitera de nouvelles baisses de la devise américaine, de 3 à 4% par an, pour arriver, fin 1991, à 1,77 DM et 127 yens.

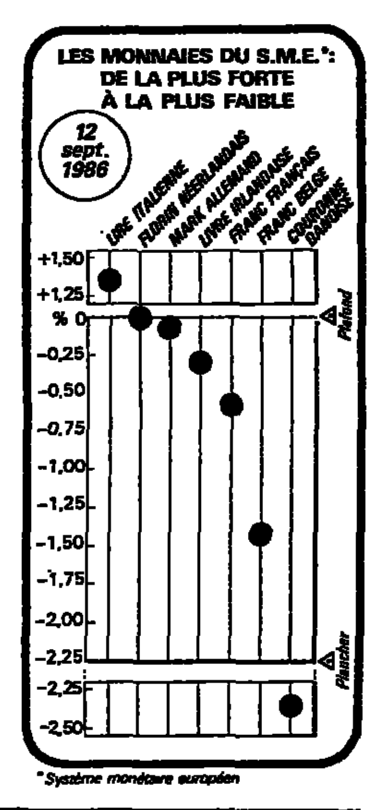
Il n'empêche, le brusque et rapide sursaut du dollar laisse à penser sur ce qui pourrait se produire si la croissance reprenait vraiment aux Etats-Unis, comme quelques indices semblent, prudemment, l'indiquer.

En Europe, le cours du mark à Paris, qui s'était approché de 3,28 F, son record absolu, a un peu reflué, en liaison avec la remontée du dollar observée tout au long de la semaine, de 6,68 F à 6,75 F, le bref sursaut de la veille du week-end mis à part. Vendredi soir, la devise allemande était revenue aux environs de 3,27 F. La Banque de France n'a pas eu à intervenir pendant *la période sous* revue.

Le même David Kern entrevoit un nouveau réalignement général du *système monétaire européen* avec une réévaluation de 3 à 5% pour le mark et le florin, mais pas avant le deuxième semestre de 1987. En revanche, la couronne danoise serait dévaluée de 4% d'ici à *la* fin de 1986. Ce dernier pronostic pourrait bien se révéler exact.

Sur le marché de l'or, très agité *lui aussi, un léger repli a été observé,* en liaison avec le recul brutal des cours du platine, victime de ventes bénéficiaires abondantes. Le cours de l'once toutefois n'est pas redescendu au-dessous de 400 dollars, oscillant entre 405 et 415 dollars.

FRANÇOIS RENARD.



* Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 8 AU 12 SEPTEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4880	–	14,7820	60,3865	48,4261	2,3364	42,9000	0,0702
	1,4965	–	14,9588	60,5693	49,0196	2,3663	43,4484	0,0718
Paris	10,0122	6,7650	–	408,51	327,60	15,8061	290,22	4,7474
	10,0041	6,6850	–	404,90	327,69	15,8187	290,40	4,7478
Zurich	2,4509	1,6560	24,4790	–	80,1937	3,8692	71,0425	1,1621
	2,4707	1,6510	24,6974	–	80,9313	3,9067	71,7202	1,1725
Francfort	3,0562	2,0650	30,5248	124,70	–	4,8248	88,5086	1,4491
	3,0528	2,0400	30,5166	123,56	–	4,8272	88,6185	1,4488
Bruxelles	63,3440	42,80	6,3267	25,8454	207,26	–	18,3612	3,0035
	63,2420	42,26	6,3216	25,5966	207,15	–	18,3579	3,0014
Amsterdam	3,4499	2,3310	34,4568	140,76	112,88	5,4463	–	1,6358
	3,4449	2,3020	34,4352	139,43	112,84	5,4472	–	1,6349
Milan	2109	1425	210,64	860,51	690,07	33,2944	611,33	–
	2107,07	1408	210,62	852,81	690,19	33,3175	611,64	–
Tokyo	230,36	155,65	23,0081	93,9915	75,3753	3,6367	66,7739	0,1092
	232,10	155,10	23,2013	93,9430	76,0294	3,6701	67,3762	0,1101

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 12 septembre, 4,3463 F contre 4,3101 F le vendredi 5 septembre.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Une pénurie factice d'aluminium

Les cours de l'aluminium au London Metal Exchange (LME) connaissent, depuis juin, une hiérarchie inversée que les spécialistes des marchés à terme qualifient de déport (« backwardation »). Suivant ce cas de figure, les prix de l'échange à trois mois – qui atteignaient 806 livres la tonne le 10 septembre – sont inférieurs à ceux du comptant, lesquels s'établissaient le même jour à 836 livres la tonne. Une telle situation renverse l'ordre normal des choses : les cours sur l'échange de livraison à trois mois *doivent, en principe,* dépasser ceux du métal immédiatement disponible en raison du coût de stockage qu'ils sont censés inclure. Cette configuration habituelle des prix est alors baptisée report (ou « contango »).

PRODUITS	COURS DU 12-09
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	936 (+ 12) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	807,5 (+ 17,5) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 561 (– 5) Livres/tonne
Sucre (Paris) Décembre	1 190 (+ 20) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	2 395 (+ 30) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	2 194 (+ 51) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	259,75 (– 5) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	162,25 (– 1,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Septembre	156 (– 0,90) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Pourquoi l'aluminium a-t-il eu tendance, ces derniers mois, à *« marcher sur la tête »,* selon l'expression d'un courtier ? L'actuel déport, qui a atteint son paroxysme le 9 juin dernier avec une prime de 92 livres du comptant sur le terme, traduit une relative pénurie de métal sur le marché européen. Au LME, les stocks, qui atteignaient encore 220 000 tonnes fin 1985, sont *tombés, au milieu de la semaine,* à 130 325 tonnes. En vertu du contrat d'aluminium traité sur la place britannique (le degré de pureté standard est de 99,5 %), la marchandise qui transite par les entrepôts du LME provient essentiellement de deux pays de l'Est, l'Union soviétique et la Roumanie. Or ces deux États ont récemment cessé de vendre à Londres. Moscou est au contraire acheteur. Bucarest préfère vendre directement son aluminium à ses clients comme l'Iran et l'Italie. *Certains professionnels* ont *proposé* l'introduction au LME d'un contrat traitant une qualité supérieure de métal (99,7 %) afin de desserrer l'étroitesse du marché et d'accepter une marchandise d'autres provenances (Amérique du Sud notamment). Mais les autorités anglaises, secouées par la crise de l'étain d'octobre 1985, ont d'autres chats à fouetter. La mise en place prochaine d'une chambre de compensation vient en tête de leurs priorités.

Dès lors, les opérateurs, qui avaient vendu il y a trois mois de l'aluminium « à découvert » (sans le posséder au préalable) en tablant sur une baisse des cours, doivent aujourd'hui « se racheter » en catastrophe et à grands frais. La supériorité du comptant sur le terme reflète l'étranglement actuel (« *squeeze* »).

Il reste que la structure des prix au *LME ne correspond* pas aux données fondamentales du marché de l'aluminium, lequel souffre, à l'échelon mondial, de ses excédents. En août, les stocks des pays non communistes ont progressé de 30 000 tonnes, pour atteindre 3,724 millions de tonnes, soit plus du quart de la demande annuelle qui stagne autour de 12 millions de tonnes. Des chiffres qui, semble-t-il, ne tiennent pas compte d'une *réserve de 40 000 à 50 000 tonnes* constituée par la Corée du Sud, inquiète du quasi-abandon de la production de métal primaire chez son voisin japonais. En confirmant, le 8 septembre dernier, que Pechiney *allait investir dans la transformation* et céder pour ce faire la moitié de sa participation dans la nouvelle usine d'électrolyse d'aluminium de Becancour (à l'américain Reynolds), son nouveau président, M. Jean Gandois, a exprimé le sentiment général des producteurs. L'aluminium de première fusion est en perte de vitesse. L'heure sonne déjà des produits à forte valeur ajoutée fabriqués à base de métal récupéré et peu *« énergivores ».*

L'aluminium à Londres
(en livres sterling par tonne, 2e échéance)

803 — 790,1 — 737
800 — 780 — 760 — 740 — 720 — 700
MAI — JUIN — JUILLET — AOÛT — SEPT.

ERIC FOTTORINO.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La crainte d'une hausse des taux

Comme les marchés des changes, mais bien plus fortement, les marchés *financiers ont été secoués en fin* de semaine, les rendements s'orientant brusquement à la hausse et les cours des obligations baissant de près de 2 % aux Etats-Unis, dans un climat assombri par les bourses de valeur en chute libre à Wall Street. La raison, annoncée par de nombreux opérateurs, est que non seulement la baisse des taux supplémentaires attendue par les Américains pour les prochaines semaines n'aurait pas lieu, mais encore qu'elle pourrait laisser la place à une hausse *déclenchée par les autorités monétaires* de Washington pour contenir une inflation renaissante.

Ce fut un beau chahut, déclenché *(voir la rubrique « devises et or »)* par des rumeurs erronées sur une augmentation soudaine des ventes au détail américaines en août. Une telle augmentation, on s'en doute bien, aurait constitué le signe précurseur de reprise de l'économie, laissant présager une remontée des taux. Horrible perspective qui prendrait à revers toutes les spéculations engagées précédemment *sur* l'espoir de la diminution. Le plus fort est qu'après la publication des véritables chiffres des ventes au détail en août, en progression très modeste *– 0,8 % seulement – les rendements* ne retombèrent presque pas à New-York, les cours des obligations ne remontèrent donc guère, comme si les milieux financiers étaient persuadés que la baisse des taux était bien terminée, dans le meilleur des cas, et, qu'au pire, la renaissance de l'inflation était inévitable.

Ce qui s'est passé aux Etats-Unis devrait donner bonne conscience à la Banque fédérale d'Allemagne. Celle-ci, comme prévu, n'a pas modifié ses taux cette semaine et, selon *les milieux financiers d'outre-Rhin,* ne devrait pas le faire après l'échéance. Interrogé à ce sujet lors *de sa visite à Paris par M. Jacques* Chirac, qui souhaitait obtenir une diminution des taux allemands, le chancelier Kohl a fait une réponse significative. Pour lui, son gouvernement a fait tout ce qu'il pouvait à ce sujet mais la Bundesbank est indépendante du pouvoir politique et la volonté de ce pouvoir est de lui conserver son indépendance.

L'obstination de la banque centrale allemande à ne pas abaisser ses taux d'intérêt, inchangés depuis six mois, commence toutefois à soulever les critiques des banquiers d'outre-Rhin. C'est ainsi que M. Walter Seipp, pésident de la Commerzbank, a pris publiquement à partie la Bundesbank, phénomène assez rare outre-Rhin. Il constate qu'en six mois les taux d'intérêt réels en Allemagne, compte tenu d'une inflation « négative », se sont élevés à 6 %, et *qu'en éliminant l'effet de la baisse* du prix du pétrole (1,5 %), ce taux réel est encore de 4,5 %, tout à fait en haut de la fourchette.

En outre, il s'en prend aux obsessions de la banque centrale, pour qui la masse monétaire augmente trop vite. M. Seipp affirme que l'évolution de la masse monétaire n'est pas une « vache sacrée » et que son contrôle à tout prix n'est pas une fin en soi. Il assure que le gonflement de cette masse, jugé trop important par la banque, est dû en grande partie à *l'accumulation de liquidités* par la spéculation dans l'attente d'un nouveau réalignement du système monétaire européen.

A Paris, le marché *obligataire a* été, lui aussi, secoué en fin de semaine. L'échéance décembre du MATIF est revenue de 112 à 111, ce qui faisait remonter à près de 8,40 % les rendements sur les fonds d'Etat. Dire qu'il y a une dizaine de jours *cette échéance décembre* se traitait à près de *114.* Par *ailleurs,* le cours des opérations assimilables du Trésor, émises la semaine dernière pour près de 13 milliards de francs, a glissé en dessous du pair, malgré les efforts de la Caisse des dépôts. Quant à l'emprunt de 4 milliards de francs de la Caisse d'équipement des collectivités locales, CACL, lancé à 7,30 % nominal, et 7,70 % réel, il s'est très mal placé. Décidément, le marché n'a pas le moral et, comme aux Etats-Unis, le bel espoir de baisse prochaine des taux semble *s'être totalement* évanoui, du moins pour l'instant. Les déclarations de M. Balladur à *l'Heure de vérité* sur Antenne 2 ne l'ont pas rassuré, car les opérateurs redoutent toujours l'application de mesures rétroactives.

F. R.

هكذا من الأصل

Le Monde

CHRONOLOGIE D'AOUT
En raison de l'abondance de l'actualité, la publication de la chronologie des événements du mois d'août est reportée à mardi (*le Monde* daté du 17 septembre).

Dans une note aux recteurs de Paris, Nice et Poitiers

M. Devaquet rappelle que les universités ne peuvent augmenter les droits d'inscription

Les voies du libéralisme sont parfois déroutantes pour les libéraux eux-mêmes. Alors que le gouvernement a adopté, en juillet dernier, un projet de réforme universitaire dont le maître mot est l'autonomie, M. Alain Devaquet, ministre de l'enseignement supérieur, vient de rappeler sèchement aux universités qu'elles n'ont pas la liberté de décider elles-mêmes du montant des droits d'inscription que doivent acquitter les étudiants.

Dans une note adressée aux recteurs de Paris, Nice et Poitiers, le ministre précise que ce montant a été fixé cette année à 450 francs par un arrêté du 24 juin. Les dépassements par rapport à cette norme commune à toutes les universités françaises sont donc contraires à la réglementation et le ministre demande aux recteurs de veiller à faire rembourser aux étudiants le trop-perçu éventuel... Les trois rectorats destinataires de ce rappel à l'ordre ne sont évidemment pas choisis au hasard. L'université de Nice a en effet décidé à la majorité de son conseil d'administration — en avril dernier — de moduler la redevance étudiante à l'intérieur d'une fourchette de 400 à 800 francs (*le Monde* du 10 septembre).

La situation à Poitiers est plus complexe. A la demande de la faculté des sciences, mais en opposition ave la majorité du conseil d'administration de l'université qui a voté contre cette mesure le 4 septembre dernier, le président de l'université, M. Jacques Borzeix, a fixé les droits d'inscription des étudiants scientifiques entre 600 et 800 francs, ceux des autres disciplines étant régulièrement établis à 450 francs. Selon M. Borzeix, ce relèvement était destiné à renouveler des matériels scientifiques et à financer des stages de terrain pour les étudiants. Son annulation éventuelle par le rectorat entraînera évidemment la suppression de ces stages, estime le président de Poitiers qui ajoute, non sans amertume : *« On ne peut pas jouer sur les deux tableaux : demander aux universités d'accueillir tout le monde et ne pas leur en donner les moyens. »*

Un enjeu politique

A Paris, c'est l'université de Paris-V (René-Descartes) qui semble visée par la note ministérielle. Son conseil a en effet décidé au printemps dernier de demander aux étudiants, en plus des 450 francs réglementaires, 160 francs de *« droits spécifiques »*. A la présidence de l'université, on est manifestement stupéfait d'être ainsi montré du doigt : les universités, estime-t-on, ont le droit de décider une augmentation de la redevance étudiante, dès lors qu'elles peuvent justifier de l'attribution de ces recettes supplémentaires à des actions spécifiques et exceptionnelles. C'est d'ailleurs ce que devront vérifier en priorité les recteurs, avant de demander aux universités incriminées de corriger leur politique et de rembourser les étudiants qui auraient payé plus de 450 francs.

La réaction de M. Alain Devaquet n'est cependant pas vraiment surprenante. Le ministre a en effet réaffirmé à plusieurs reprises son refus de laisser libre cours à une libération des droits d'inscription. Pour lui, qui nous déclarait il y a quelques mois : *« L'argent ne doit pas être un mode de sélection à l'entrée à l'université. Si tel avait été le cas je n'aurais pas pu faire les études que j'ai faites »*, c'est d'abord une affaire de conviction.

Mais l'enjeu est également politique, car le problème des droits d'inscription, qui représentent une part non négligeable des ressources propres des universités, est au cœur du débat sur l'autonomie financière des universités et constitue une des pommes de discorde entre M. Devaquet et une partie de la droite universitaire. Or le ministre de l'enseignement supérieur semble bien décidé à ne pas céder sur cette question.

Enfin, le fait de geler ainsi la controverse sur la libération des droits étudiants enlève à ces derniers un excellent motif de mobilisation, au moment où le projet de réforme va commencer son marathon parlementaire. Autant d'excellentes raisons de taper du poing sur la table pour éviter que les précédents de Nice, Poitiers et Paris ne fassent tache d'huile.

G. C.

Au comité directeur du PS

M. Jean Poperen : la cohabitation ne signifie pas que la gauche laisse la droite faire sa politique

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du Parti socialiste, chargé de la coordination et des élections, a présenté au comité directeur, le samedi 13 septembre, un rapport d'activité, dans lequel il a tenu, notamment, à *« souligner l'activité du premier secrétaire »*, M. Lionel Jospin.

M. Poperen a fait, ensuite, un *« premier bilan de ce que la droite a détruit »* du travail législatif qu'avait accompli la gauche. S'agissant de l'emploi, le numéro deux du PS a observé que *« le gouvernement de droite, par la voix de Séguin, n'offre d'autre perspective que « d'institutionnaliser », en quelque sorte, les trois millions de chômeurs »*. *« Il n'y a pas de réponse facile, mais la résignation est impossible »*, a commenté M. Poperen.

Pour ce qui est de la sécurité, M. Poperen a relevé que, *« depuis six mois, ni les multiples variantes de la délinquance, ni la violence se réclamant de motivations politiques n'ont fléchi »*. Le numéro deux du PS a souligné que les socialistes ne se serviront pas *« des difficultés que montre le gouvernement pour instruire son procès »*, mais il a demandé : *« N'est-il pas indécent que les hommes de droite, qui, déjà, avaient exploité sans retenue la délinquance et le terrorisme à des fins politiciennes, cherchent à échapper à leurs responsabilités en s'en prenant, à nouveau, à la gauche. »*

Traitant de l'attitude des socialistes depuis les élections de mars dernier, M. Poperen a déclaré : *« Nous avons respecté la période « probatoire », et, aujourd'hui, en effet, les « preuves » sont là, déjà nombreuses, hélas ! et, pour beaucoup de Français, convaincantes. L'opinion — la majorité de l'opinion ou, pour être plus rigoureux, la partie, souvent incertaine, de l'opinion, qui « fait » la majorité, — a-t-elle basculé ? Sans doute, non. Les effets du reflux que nous avions éprouvé — et même s'ils s'étaient atténués dès les derniers mois de la législature — ne sont pas tout à fait dissipés. Entre la moindre confiance, qui nous a atteint hier, et la perte de confiance du gouvernement de droite, aujourd'hui, il y a, dans une partie déterminante de l'opinion, comme une hésitation et comme une attente par rapport au choix politique. »*

« Le climat, a continué M. Poperen, *pourrait entretenir le contresens sur ce qu'on appelle cohabitation. Les Français ne souhaitent pas de crise, pas de drame*, a-t-il dit. *Mais qui donc les souhaiterait ? Pas les socialistes, en tout cas. Simplement, pour les commodités de leur politique, les gens de droite ont répandu l'idée que la cohabitation signifiait que la gauche laisserait la droite faire sa politique. Ce contresens interressé a pu, parfois, provoquer quelques interrogation à gauche. Celles-ci paraissent, aujourd'hui, effacées. Le jeu démocratique, ce n'est pas se résigner à la politique de la droite. »* Il a ajouté : *« Naturellement, tous les secteurs heurtés par l'accélération de l'offensive d'une politique de droite matinée d'extrême droite, ne se mettent pas en mouvement d'un même pas : à chaque pas, il faut veiller que les différences de rythme ne provoquent (...) des distorsions. »*

Six « casques bleus » français blessés par une bombe au sud du Liban

L'un d'eux dans un état désespéré

Six « casques bleus » français ont été blessés, dont deux sérieusement, le samedi 13 septembre, par l'explosion d'une bombe télécommandée au passage de leur véhicule blindé sur une route du sud du Liban.

Les soldats français, du bataillon logistique de la FINUL, circulaient à bord d'un véhicule blindé sur une route menant de Barich à Arzoun (104 km au sud de Beyrouth) pour rejoindre leur position. Un bombe de 30 kg, déclenchée par télécommande, a explosé au passage du véhicule.

Quatre des victimes, légèrement blessées, ont été soignées au bataillon français. Les deux soldats sévèrement atteints, des sergents, ont été évacués par hélicoptère sur l'hôpital suédois de la FINUL à Nakoura, puis, devant la gravité de leurs blessures, ont été transportés à l'hôpital Ramban, de Haïfa (Israël). *« Il n'y a rien à faire pour sauver »* l'un des deux soldats français, a indiqué ce samedi le docteur Guilboard, chef du département de neurologie de l'hôpital Ramban de Haïfa (nord d'Israël). Le militaire français est *« pratiquement cliniquement mort, (...) la blessure se situe à la face, elle est profonde et horrible et nous ne pouvons intervenir »*, a-t-il ajouté.

En ce qui concerne le second soldat grièvement atteint, sa blessure est également *« grave, car elle a été provoquée par un éclat. A l'heure actuelle, nous procédons a un examen au scanner pour déterminer l'étendue des lésions puis nous tenterons d'opérer »*, a précisé le chirurgien. Ces soldats appartiennent au 92e régiment d'infanterie de Clermont-Ferrand.

Cet attentat intervient après celui qui a coûté la vie à trois « casques bleus » français jeudi 4 septembre, près du village de Jouaya, dans la même région. Depuis les affrontements qui ont opposé à la mi-août les hommes du contingent français de la FINUL à des miliciens chiites, la France n'a cessé de réclamer à l'ONU un réexamen complet de la façon dont cette force est amenée à exercer son mandat.

Vingt et un morts à Bagdad

L'Irak menace l'Iran de représailles

L'Irak a menacé, le vendredi 12 septembre, de rompre la trêve observée depuis plus d'un an dans la *« guerre des villes »*, après l'explosion à Bagdad, dans la nuit de jeudi à vendredi, d'un missile sol-sol lancé par Téhéran qui a fait, selon les Irakiens, vingt et un morts et quatre-vingt-un blessés parmi la population civile. Un porte-parole de l'état-major irakien a souligné que *« les forces irakiennes qui se sont abstenues jusqu'à présent de bombarder des zones civiles se réservent maintenant le droit de répondre »*.

Les autorités iraniennes ont expliqué, de leur côté, que le missile tiré sur Bagdad visait un *« centre de renseignements militaires »* et avait essentiellement pour objet de répliquer à l'utilisation de gaz toxiques par l'Irak. — *(AFP, Reuter, AP.)*

Le retour en France du prêtre expulsé

« Le régime chilien est responsable de la violence »

déclare le Père Dubois

Les trois prêtres français, arrêtés le 8 septembre, puis expulsés du Chili sur ordre du gouvernement de Santiago, sont arrivés vendredi à Paris.

« Pierre, le Chili est avec toi. » Quand il a entendu ce slogan scandé par un des opposants chiliens venus l'accueillir à l'aéroport de Roissy, Pierre Dubois a essuyé une larme. Mme Danielle Mitterrand, M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, et des représentants de l'épiscopat se sont entretenus avec les trois expulsés. M. Malhuret a exprimé la *« solidarité du gouvernement avec les trois prêtres et l'ensemble des victimes de la répression au Chili »*, sans envisager toutefois *« pour le moment »* de mesures de rétorsion à l'encontre du régime chilien. La Ligue des droits de l'homme, par la voix de son président Me Yves Jouffa, a regretté la *« frilosité du gouvernement français qui paraît même en retrait par rapport à l'attitude du gouvernement américain »* et demande des mesures d'ordre économique et diplomatique pour *« sanctionner le régime Pinochet »*.

Les trois prêtres ont répété les conditions de leur arrestation et de leur détention (*le Monde* du 13 septembre), survenues après l'attentat manqué contre le général Pinochet.

Selon le Père Dubois, les forces de l'ordre qui ont investi la Victoria, le 8 septembre au matin, semblaient *« persuadées que l'Eglise était engagée dans la lutte armée et que nous avions personnellement affaire avec l'attentat contre Pinochet »*. L'arrestation de Pierre Dubois s'est opérée après une perquisition dans l'église de la Victoria et après que ce religieux eut refusé que sa maison — le presbytère où le Père Jarlan avait été tué par les forces de l'ordre chiliennes — soit également perquisitionnée, en l'absence de tout mandat.

Mis à part cinq coups de poing portés au visage du Père Dubois par un *« officier supérieur »*, les trois Français n'ont pas été maltraités. Ils n'ont pas davantage été interrogés avant d'être expulsés pour *« menées subversives »* contre le régime militaire.

En réponse à ces accusations, le Père Dubois s'affirme *« absolument opposé à la tentative d'assassinat de Pinochet. C'est d'ailleurs le régime militaire qui est responsable de cette violence. »* Le religieux préfère quant à lui l'utilisation de la *« non-violence active »*, comme les *protestas*, pour renverser le régime chilien.

Il reste une vingtaine de prêtres français au Chili, ainsi que des religieuses et des séminaristes, notamment dans le faubourg de la Victoria. Plusieurs prêtres de nationalité française avaient déjà été expulsés du pays peu après le coup d'Etat militaire de septembre 1973. Les trois prêtres expulsés dernièrement devaient se rendre samedi 13 septembre dans le diocèse de Rodez, où exerçait le Père Jarlan, pour célébrer l'anniversaire de sa mort.

ERICH INCIYAN.

La libération des prisonniers politiques en Pologne

M. Zbigniew Bujak est prêt à poursuivre la lutte

Varsovie *(AFP)*. — Barbu, souriant, apparemment en bonne condition physique, M. Zbigniew Bujak, l'ancien dirigeant de la TKK, la direction clandestine de Solidarité, encore sous le coup de la surprise après l'amnistie totale des prisonniers politiques décrétée le jeudi 11 septembre par les autorités polonaises, donnait, vendredi, sa première conférence de presse non clandestine depuis le 13 décembre 1981.

A peine sorti de prison, M. Zbigniew Bujak, qui a regagné sa maison du village de Milanowek (à 30 kilomètres de Varsovie), s'est mis à la disposition de Solidarité : *« Si la clandestinité me demande de la rejoindre, je le ferai. Si elle me confie une tâche au grand jour, je l'assumerai, et, si elle me dit de prendre des vacances, j'en profiterai »*, a-t-il déclaré à un groupe de journalistes occidentaux.

Un geste adressé aussi à l'Eglise

Pour M. Zbigniew Bujak, le gouvernement cherche avant tout par cette amnistie (dont ont bénéficié deux cent vingt-cinq prisonniers politiques) à *« affaiblir la clandestinité »*. Or, poursuit-il *« les structures clandestines de Solidarité ont toujours leur raison d'être (...) ; l'opposition ne dispose d'aucun moyen légal d'action ; une possibilité d'ouverture comme le Fonds d'aide à l'agriculture a été torpillée par le gouvernement* (*le Monde* du 5 septembre). *Tant que ces facteurs demeureront, la clandestinité doit continuer d'être active. »* M. Zbigniew Bujak a annoncé qu'il avait l'intention de se rendre à Gdansk dans les prochains jours pour s'entretenir avec M. Lech Walesa.

Commentant, vendredi, cette mesure pour l'agence PAP, le général Czeslaw Kiszczak, ministre de l'intérieur, a déclaré qu'elle constituait *« un test particulier du réalisme politique et de la bonne volonté des Occidentaux »*. En clair, il est temps que l'Occident en vienne à de meilleurs sentiments pour la Pologne, et le manifeste par des facilités de crédit, alors que la dette s'élève à 31,3 milliards de dollars. Le ministre de l'intérieur a ajouté, à l'adresse de l'Eglise polonaise : *« Cette mesure répond aux appels publics de l'Eglise. C'est pourquoi nous nous attendons à une réaction constructive de sa part et à un soutien réel et actif* [à la politique du gouvernement] (...) *La Pologne peut rester un pays sans prisonniers politiques si les Eglises abandonnent leurs activités politiques, contraires à la loi. »*

A Washington et au Quai d'Orsay, à Paris notamment, on a salué l'amnistie et exprimé sa *« satisfaction »*, tout en formulant l'espoir que le pays s'engage réellement sur la voie de la *« réconciliation nationale »*.

Anatoli Chtcharanski a été reçu par MM. Chirac, Léotard et Malhuret

A Paris depuis le début de la semaine où il assiste aux travaux du Conseil international de la conférence mondiale pour les juifs d'URSS, le mathématicien soviétique Anatoli Chtcharanski, échangé en février dernier après neuf ans de détention en URSS, a été reçu vendredi 12 septembre pendant une demi-heure par le premier ministre, M. Jacques Chirac.

M. Chtcharanski a également rencontré vendredi matin MM. Léotard et Malhuret, respectivement ministre de la culture et de la communication, et secrétaire d'Etat aux droits de l'homme.

Le numéro du « Monde » daté 13 septembre 1986 a été tiré à 512 745 exemplaires

A B C D E F G